

Mathieu Laurin-Gordon

THÈSE DE MAÎTRISE
ÉTUDE DES DÉTERMINANTS DES TRANSFERTS DE FONDS DE LA DIASPORA
INDO-CANADIENNE : VARIABLES ET INDICATEURS PERTINENTS

Sous la supervision de
Professeur Philippe Régnier
dans le cadre de la
Maîtrise en mondialisation et développement international
École de développement international et mondialisation

Université d'Ottawa

13 mars 2013

© Mathieu Laurin-Gordon, Ottawa, Canada, 2013

RÉSUMÉ

Chaque année, des milliers d’Indo-Canadiens envoient des sommes considérables du Canada vers l’Inde. Ces flux, mieux connus sous le nom de transferts de fonds (TDF), ont connu une croissance soutenue et ce, même depuis la crise économique mondiale de 2008. Or, que savons-nous des raisons qui motivent ces transferts de fonds du pays d’accueil vers le pays d’origine, et plus spécifiquement en ce qui concerne la diaspora indo-canadienne (DIC)?

L’objectif de la présente recherche est de proposer un cadre opératoire et des pistes de recherche qui permettent de jeter les bases d’une étude qualitative de plus grande ampleur sur le sujet. Pour développer notre grille, nous recensons et analysons de façon critique la littérature portant sur les déterminants des TDF. Nous élaborons ensuite un profil socioéconomique, socioprofessionnel et historique de la DIC.

Nous arrivons à la conclusion que quatre variables importantes doivent être étudiées et proposons un certain nombre d’indicateurs afin d’y arriver. Il s’agit des variables migration, famille, attachement familial et attachement au lieu d’origine.

Table des matières

Introduction	1
Objet d'étude et justification	3
Cadre théorique	5
Méthodologie	7
Limites.....	9
Diaspora : définition.....	10
Transferts de fonds : définition	12
Chapitre 1 : Migrations internationales et transferts de fonds	15
Théories de la migration.....	15
Impacts économiques de la migration internationale.....	20
Transferts de fonds : concepts.....	21
Déterminants des transferts de fonds : revue critique de la littérature.....	26
Facteurs microéconomiques.....	30
Facteurs macroéconomiques	39
Chapitre 2 : Profil socioéconomique de la diaspora indo-canadienne	47
Histoire des Indo-Canadiens	47
L'incident du Komagata Maru	53
Attitude du gouvernement indien envers sa diaspora.....	55
Profil socioéconomique et socioprofessionnel de la diaspora indo-canadienne	58
Éducation et activités professionnelles	60
Famille.....	63
Castes et religion	65
Estimer la valeur des transferts de fonds de la diaspora indo-canadienne	66
Chapitre 3 : Grille d'indicateurs.....	69
Examen critique de la littérature des déterminants des TDF	69
Variables et indicateurs permettant de cerner les déterminants des TDF	74
Variable migration	74
Variable de l'attachement familial.....	79
Variable attachement envers le lieu d'origine.....	83
Autres indicateurs.....	85

Protocole de recherche	92
Conclusion.....	94
Annexe A	99
Bibliographie.....	103
Sources	103
Ouvrages et autres travaux d’auteurs	104
Articles scientifiques et spécialisés	106

Liste des tableaux

Tableau 1 Évolution des transferts de fonds 1980-2010	24
Tableau 2 Comparaison de différents flux financiers	25
Tableau 3 Relation entre la dispersion familiale et les flux de TDF	32
Tableau 4 Relation entre la durée de la migration et les flux de TDF	34
Tableau 5 Recensement des déterminants les plus courants dans la littérature et leur impact sur les flux de TDF selon le modèle de Lucas et Stark	45
Tableau 6 Types de migration.....	75
Tableau 7 Immigration indienne au Canada	77
Tableau 9 PIB par personne en Inde 1981-2011	89
Tableau 8 Roupie indienne face au dollar canadien.....	89

Introduction

Chaque année, des milliers d'Indo-Canadiens envoient des sommes considérables du Canada vers l'Inde. Ces flux, mieux connus sous le nom de transferts de fonds (TDF), ont fait l'objet d'une attention accrue au cours des dernières années, notamment à cause de leur croissance soutenue et ce, même depuis la crise économique mondiale de 2008. Or, que savons-nous des raisons qui motivent ces transferts de fonds du pays d'accueil vers le pays d'origine, et plus spécifiquement en ce qui concerne la diaspora indo-canadienne (DIC)?

Bien sûr, un des avantages pour le pays d'origine est de recevoir des capitaux provenant du pays d'accueil. Globalement, ces TDF sont estimés à \$325 milliards vers les pays en développement (PED) et cette somme n'inclut pas les transferts informels. Les TDF représentent ainsi un flux de capitaux plus de deux fois supérieur à toute l'aide officielle au développement (World Bank 2011, 17). Pour plusieurs PED, les TDF forment donc une partie significative de leur PIB. Comment expliquer cette augmentation fulgurante des TDF? En plus du nombre croissant de migrants, le développement de nouvelles technologies de l'information qui diminuent le coût des communications et permettent d'effectuer des transferts financiers de façon électronique explique en partie l'explosion des TDF au cours des dernières années. Le nombre exact de migrants internationaux est difficile à quantifier, mais la Banque mondiale estime qu'ils seraient plus de 215 millions, soit environ 3.2 % de la population mondiale (World Bank 2011, 12).

On peut se demander ce qui se cache derrière la décision d'envoyer des fonds. Bien que des chercheurs se soient penchés sur les déterminants des TDF au sens large, il n'existe à notre connaissance aucun modèle spécifique à la DIC. Plusieurs études portant sur les déterminants

des TDF cherchent plutôt à établir des corrélations entre les différents déterminants et le niveau de TDF à l'aide de modèles économétriques universellement applicables. Ce n'est pas l'objectif de la présente recherche. L'objectif, plus modeste, de la présente recherche est de proposer un cadre opératoire et des pistes de recherche qui permettent de jeter les bases d'une étude qualitative de plus grande ampleur sur le sujet.

Lucas et Stark (1985) sont les premiers chercheurs à avoir proposé un cadre théorique pour orienter la recherche sur les déterminants des TDF et leur article datant de 1985 demeure amplement cité jusqu'à nos jours. Or, depuis 1985 la revue de littérature sur les déterminants des TDF a pris énormément d'ampleur et une liste de plus en plus longue de facteurs est venue s'ajouter, ce qui témoigne de la complexité du problème et de l'importance de contextualiser cette littérature. Par exemple, apprendre qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de scolarité et les flux de TDF ne nous permet pas de tirer des conclusions sur les flux de la DIC. Pour cela, il faudrait nécessairement connaître le niveau d'éducation des Indo-Canadiens. Autrement dit, comment s'articule cette littérature dans le contexte spécifique de la DIC?

Les rares données sur les envois de fonds du Canada de la DIC vers l'Inde semblent indiquer que les montants transférés sont relativement plus élevés que la moyenne des autres communautés de migrants : ainsi, les Indo-Canadiens envoient en moyenne 3600 \$ pendant la période s'échelonnant de 6 à 24 mois après leur arrivée, contre 2500 \$ pour les autres immigrants. De 25 à 48 mois après leur arrivée, les immigrants d'Asie du Sud envoient en moyenne 3700 \$ contre 2900 \$ pour les autres immigrants. Toutefois, la proportion d'Indo-Canadiens qui envoie des fonds est en deçà de la moyenne, soit 23 % contre 38 % pour tous

les immigrants provenant de pays dont le PIB par habitant est inférieur à 2000 \$ (StatCan 2008, 7).

Étant donné la nature permanente de la migration indo-canadienne et la possibilité pour les migrants de faire venir les membres de leur famille, ces chiffres nous amènent à penser que les liens de la DIC avec leur pays d'origine ne sont pas exclusivement de nature familiale, mais plutôt de nature historique, sociale, culturelle et religieuse. Cette relation symbolique se traduit, entre autres, par des envois philanthropiques plutôt que des TDF destinés à des membres de la famille immédiate.

Objet d'étude et justification

Les déterminants des TDF en contexte indo-canadien constituent donc notre *objet d'étude* que nous situons dans le cadre plus général des migrations internationales, à l'intersection des sous-thèmes des diasporas et des TDF. L'intérêt de développer un modèle spécifique à la DIC est de simplifier l'élaboration de politiques gouvernementales visant à orienter l'utilisation des TDF à des fins productives, promouvoir la participation de la DIC dans le renforcement des liens commerciaux avec l'Inde ainsi que dans le développement économique de l'Inde.

Une des raisons qui explique l'augmentation fulgurante des TDF est la croissance parallèle des flux migratoires internationaux. La mobilité internationale a pris de l'ampleur surtout après la Deuxième Guerre mondiale grâce aux changements politiques et au développement de nouveaux moyens de transports et de communications (Castles et Miller 2009, 2-3). Le phénomène s'est accéléré au cours des dernières années, au même rythme que la

mondialisation. Les migrants sont de plus en plus éduqués et qualifiés, particulièrement ceux qui se dirigent vers les pays développés.

Bien qu'on ait craint pendant plusieurs années qu'une augmentation de l'immigration se traduise par une « fuite des cerveaux » vers les pays développés au détriment des pays en développement, on parle plutôt aujourd'hui de migration circulaire qui profite tant au pays receveur de main-d'œuvre qu'au pays d'origine.

Au chapitre des TDF, l'Inde est le pays qui reçoit la plus grosse part des TDF mondiaux : \$55 milliards en 2010. L'Inde connaît par ailleurs une croissance économique importante. Depuis l'an 2000, son PIB a crû en moyenne de 7.3 % par année, soit plus de trois fois le rythme de l'économie canadienne (moyenne de 2.2 % par année) (BM, 2012). Toutefois, l'inégalité dans la redistribution de la richesse fait en sorte que des millions d'Indiens souffrent toujours de pauvreté. Selon la Banque mondiale, plus de 40 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs d'entre eux cherchent à améliorer leur sort à l'étranger. Comptant plus de 25 millions d'individus, la diaspora indienne est l'une des plus importantes au monde, couvrant tous les continents et plus de trente pays où leur population est supérieure à 50,000 habitants. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada arrive au troisième rang derrière les États-Unis et le Royaume-Uni pour la taille de sa diaspora indienne, avec environ un million d'Indo-Canadiens. Le Canada est un des pays de l'OCDE qui accueillent le plus d'immigrants en proportion de sa population. Un Canadien sur cinq est né à l'extérieur du pays (OECD 2012, 219). Les premiers immigrants indiens sont arrivés au Canada au tout début du XX^e siècle en Colombie-Britannique. Il n'est donc pas surprenant qu'aujourd'hui l'Inde arrive au deuxième rang des pays d'où proviennent le plus grand nombre d'immigrants, après la Chine.

Cadre théorique

Du point de vue théorique, nous nous inspirons des théories de la migration internationale, particulièrement celles qui tentent d'expliquer les motivations des migrants à quitter leur pays natal. À ce chapitre, l'approche de la nouvelle économie de la migration professionnelle (NEMP) (*new economics of labour migration*), la théorie des systèmes migratoires et celle des réseaux migratoires sont particulièrement utiles à notre recherche (Castles et Miller 2009, 28). Leur perspective multidisciplinaire permet de comprendre que les facteurs économiques, bien que prépondérants, ne peuvent à eux seuls expliquer les flux migratoires. De plus, le migrant n'est plus le seul acteur de sa migration, ces théories soutiennent que la famille, la communauté et même l'État jouent un rôle important (Castles et Miller 2009, 24). Autrement dit, ce que ces théories critiquent est l'approche fragmentaire des théories précédentes de la migration. Il leur paraît réducteur d'analyser un phénomène complexe, comme la migration, à l'aide de quelques indicateurs démographiques et de le faire sans tenir compte de l'évolution et du contexte historique dans lequel ils évoluent. Fawcett et Arnold (1987) soulignent d'ailleurs l'importance d'inclure à la fois le pays d'origine et de destination dans un cadre théorique de l'immigration.

Dans la même veine, nous croyons qu'un cadre théorique des déterminants des TDF doit élargir son champ d'études et inclure d'autres variables, notamment sur le plan socioculturel, sociohistorique et religieux.

Une analyse critique de la littérature des déterminants des TDF nous permet de conclure que dans la hiérarchie des déterminants, l'intention de retourner vers le lieu d'origine, la dispersion familiale, l'attachement familial et au pays d'origine sont des variables plus

importantes que les autres. Cerner les déterminants des TDF nécessite aussi de comprendre comment s'articulent les variables entre elles.

Le modèle développé par Lucas et Stark en 1985 nous servira de base théorique, et ce, même si tous les auteurs n'y font pas nécessairement référence. L'article de Lucas et Stark, publié en 1985, cherche à comprendre les motivations derrière les envois de fonds des migrants ruraux-urbains du Botswana. Les auteurs arrivent à la conclusion que les TDF peuvent s'expliquer par trois catégories de motivations : altruistes, égoïstes et contractuelles. La dernière catégorie comprend tous types d'arrangements entre le migrant et sa famille demeurée dans le pays d'origine. Il peut s'agir d'une assurance et d'un partage de risque, d'échange ou d'une entente de prêt implicite.

Les TDF égoïstes surviennent généralement lorsqu'un migrant tente de s'assurer une part de l'héritage, d'actifs importants ou de revenus de ses parents. Les TDF motivés par des considérations altruistes sont des transferts effectués sans attente de réciprocité. Johnson et Whitelaw (1974) sont les premiers à avoir identifié des facteurs qui déterminent des envois sans égard à la situation économique du migrant. Autrement dit, les migrants ont le bien-être de leur famille à cœur, car c'est ce qui conditionne leur propre bien-être (Agarwal et Horowitz 2002). Les principaux indicateurs des envois de fonds altruistes selon Funkhouser (1995) prennent la forme d'une corrélation négative entre les flux de TDF et le revenu du destinataire, le nombre de membres de la famille du migrant qui le rejoignent dans le pays d'accueil et la durée de la migration.

La troisième catégorie du modèle de Lucas et Stark conjugue altruisme pur et intérêt strictement personnel. Certains auteurs parlent aussi d'une approche contractuelle, c'est-à-

dire des TDF qui bénéficient tant au migrant qu'à sa famille. Trois arguments soutiennent cette approche. Tout d'abord, le fait qu'une migration Inde-Canada ne puisse se faire sans le soutien familial. Il est en effet très courant que la famille du migrant lui accorde un prêt afin de défrayer les coûts liés à la migration elle-même (billet d'avion, visa et autres frais administratifs, etc.) qui sont particulièrement élevés dans le cas d'une migration intercontinentale et forment une barrière importante à l'entrée pour la plupart des Indiens. Cet effort collectif crée inmanquablement des attentes envers le migrant pour qu'il retourne la faveur. Mais l'investissement familial ne se limite pas au simple déplacement. Il faut en effet prendre en considération les coûts engendrés par l'éducation du futur migrant qui nécessitent des investissements nettement plus élevés et s'étirent sur une bien plus longue période. Selon plusieurs auteurs, les TDF servent à rembourser en tout ou en partie ces dépenses¹ et à payer pour la migration d'autres membres de la famille. Pour Lucas et Stark, ces arrangements contractuels sont basés sur la notion de partage de risque, qui demeure assez informelle, consensuelle et autorégulée.

Méthodologie

Pour développer notre grille d'indicateurs (qui nous permettra d'étudier les déterminants des TDF de la DIC), nous procédons en analysant et croisant deux types de travaux :

1. les recherches scientifiques sur les déterminants des TDF
2. les études sur le contexte canadien de l'immigration et les caractéristiques propres à la DIC.

À notre connaissance, il n'y a pas d'étude des déterminants des TDF portant strictement sur la DIC, ou même plus généralement dans un contexte canadien. Nous analyserons donc

¹ Voir Poirine (2007), Hagen-Zanker et Siegel (2007), Rapoport et Docquier (2006), Ilahi et Jafarey (1999).

d'abord les déterminants des TDF reconnus dans la revue de littérature, sans égard au pays d'origine. Ensuite, afin de comprendre comment ces travaux s'appliquent au contexte indo-canadien, nous réexaminerons chacun des déterminants par l'intermédiaire d'un profil socioéconomique et socioprofessionnel de la DIC que nous précisons dans le chapitre 2 à l'aide de données qualitatives et quantitatives. Nous obtiendrons au bout du compte une grille de variables et d'indicateurs des déterminants des TDF de la DIC qui permettra d'orienter d'éventuelles recherches empiriques sur le sujet.

L'absence de données quantitatives des TDF sortants du Canada demeure notre principal défi. Les seules données disponibles de cette nature proviennent de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), réalisée conjointement par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada². Nous citerons un article paru dans une publication de Statistique Canada : Perspective, qui fait un compte rendu des données recueillies par l'ELIC relativement aux TDF (StatCan 2008). Le Canada ne collecte pas de données relatives aux TDF sortants de façon annuelle et le plus récent rapport de la migration et des TDF de la Banque mondiale (BM) ne manque pas de le rappeler en préface, dans une note sur les données du rapport : [traduction libre] « Certains pays à revenu élevé [tel que le Canada] ne rapportent pas de données sur les TDF sortants, malgré le fait qu'ils soient une destination importante pour les migrants » (World Bank 2011, xvii). Même sans données sur le Canada, ce rapport de la BM offre une foule d'information et de données sur les TDF d'autres pays, dont les TDF entrants de l'Inde, de même que sur les flux migratoires internationaux (World Bank 2012^b). En plus de la BM, nous aurons recours aux données, rapports et autres publications de l'OCDE, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation

² Cette étude a été effectuée en trois vagues, soit six mois, deux ans et quatre ans après l'arrivée des migrants. La population cible comprend tous les immigrants et les réfugiés de 15 ans et plus qui sont arrivés de l'étranger entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001. 12 000 répondants ont pris part à l'étude.

internationale de la migration (OIM) et le Fonds monétaire international (FMI). Le Congressional Budget Office (CBO) des États-Unis viendra pallier en partie l'absence de données canadiennes sur les TDF (CBO 2011). Puis, certaines études provenant du Royaume-Uni seront mises à contribution pour élaborer notre grille d'analyse.³

Le Gouvernement du Canada sera malgré tout une source particulièrement importante pour notre recherche, notamment en ce qui a trait aux questions d'immigration, mais aussi pour développer notre profil socioéconomique et socioprofessionnel de la DIC. Les données et études publiées par Citoyenneté et Immigration Canada et surtout Statistique Canada, dont les recensements de 2001, 2006 et 2011 reviendront fréquemment au cours de cette recherche. Nous citerons certains documents du Gouvernement indien, dont ceux du Ministry of External Affairs (MOEA), tel que l'important rapport du High-Level Committee On Indian Diaspora publié en 2001 (MOEA 2001).

Les études socioéconomiques et socioprofessionnelles non gouvernementales de la DIC sont assez rares. On retrouve surtout des ouvrages qui traitent des questions culturelles, identitaires et religieuses des Indo-Canadiens, en particulier des sikhs qui sont disproportionnellement représentés au Canada. Parmi les travaux dignes de mention, notons ceux d'Agrawal et Lovell (2010), Bhargava et coll. (2008), Johnston (2005) et certains extraits d'ouvrages d'auteurs dont ceux de Verma (2002), Varma et Seshan (2003), Basran et Bolaria (2003) et Lal, Reeves et Rai (2006).

Limites

Une des limites de cette recherche est de ne pas avoir été testée empiriquement. Nous proposons une grille d'analyse qui se base exclusivement sur un recensement de travaux de

³ Les travaux d'Arun et Ulku (2011) et Clark et Drinkwater (2007) seront nos principales sources du Royaume-Uni.

chercheurs, de rapports d'ONG et de statistiques gouvernementales. Le nombre élevé de variables et d'indicateurs rend cette analyse très complexe, particulièrement dans le cadre d'une éventuelle étude longitudinale qui doit nécessairement tenir compte du contexte dans laquelle elle évolue. Il s'agit donc d'une recherche qui nécessite une collecte de données d'une ampleur qui dépasse largement le cadre d'une thèse de maîtrise.

Notre étude portant sur un comportement humain, nous aurions pu ajouter de nombreuses variables à notre grille. Il est donc possible que d'autres facteurs importants, que nous avons ignorés, déterminent les TDF de la DIC. L'histoire de cette jeune littérature tend en effet à démontrer qu'un nombre croissant, et non l'inverse, de facteurs explique ces envois.

Diaspora : définition

Étymologiquement, le mot diaspora, d'origine grecque, fait référence à la notion de dispersion. Plus spécifiquement, la déportation des juifs vers Babylone suite au renversement du royaume de Juda en 587-586 avant notre ère. La première diaspora aurait donc été formée par les juifs ayant décidé de demeurer à Babylone plutôt que de retourner à la Terre promise.

Au fil du temps, la définition du terme diaspora s'est élargie afin d'inclure d'autres communautés migratoires. Malgré le fait qu'on accepte aujourd'hui que le mot diaspora ne fait plus exclusivement référence à la diaspora juive, Oonk (2007, 14) soutient que la littérature n'arrive toujours pas à répondre clairement à deux questions importantes : qu'est-ce qu'une diaspora? Qui est une diaspora? La diaspora fait référence à un type bien particulier de migration. La plupart des chercheurs s'entend pour dire que certaines caractéristiques doivent être présentes afin de décrire une diaspora : (1) Dispersion vers au moins deux pays à partir d'une mère patrie. Les causes de la dispersion varient : un

événement traumatisant dans le cas des juifs et esclaves africains, la recherche d'emploi, de commerce ou autre ambition. (2) Il doit y avoir une mémoire ou un mythe collectifs, souvent idéalisé, de la mère patrie. Il arrive parfois, comme dans le cas des sikhs et le mouvement *Khalistan*, qu'on essaie de créer ou maintenir la mère patrie. (3) Un mythe du retour vers son pays d'origine (maintenant ou dans le futur). Ce mythe est fortement présent au sein de la population migrante, ce qui peut d'ailleurs l'empêcher de s'intégrer à la société d'accueil. (4) Il y a un sentiment d'empathie et de solidarité envers les autres groupes similaires dans le monde et envers les événements et groupes dans le pays d'origine. Ainsi, la diaspora est un terme contemporain servant à décrire toute population déterritorialisée ou transnationale qui a ses origines culturelles dans un pays autre que celui où elle réside et dont les réseaux sociaux, économiques et politiques dépassent les frontières.

En ce qui a trait à la diaspora indienne, le mot « diaspora » n'apparaît pas dans les rapports britanniques aux 19es et début 20es siècles. On emploie plutôt l'expression « Indiens d'outre-mer ». C'est surtout depuis le milieu des années 1970 que les historiens, géographes et anthropologues ont entrepris des recherches autour de la diaspora d'Asie du Sud. Ce n'est toutefois pas un spécialiste de l'Asie, mais plutôt un historien du monde du nom de Philip D. Curtin qui a suggéré des changements importants vers la construction d'une diaspora d'Asie du Sud (Oonk 2007, 15). Dans son livre : *Cross-Cultural Trade in World History* (1984), Curtin introduit l'expression « diaspora d'échange », dont celle de l'Asie du Sud. C'est entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 que le terme « diaspora » devient en vogue et cesse d'être associé exclusivement au peuple juif. Il faut aussi noter la création du *Journal of diaspora Studies* en 1991. Selon Khachig Tölölyan, le concept de diaspora fait

référence à un nombre grandissant de significations telles que : transnationalisme, déterritorialisation et hybridité culturelle (Oonk 2007, 16).

Aux fins de cette recherche, nous emploierons la définition de diaspora ethnonationale donnée par Gabriel Sheffer (traduction libre) :

Une diaspora ethnonationale est une formation sociopolitique résultant d'une migration forcée ou volontaire, qui considère avoir une origine ethnonationale commune et qui réside de façon permanente au sein d'une minorité à l'intérieur d'un ou plusieurs pays d'accueil. Les membres de telles entités maintiennent des contacts occasionnels ou réguliers avec ce qu'ils considèrent être leur pays d'origine et avec des individus et groupes de même origine [background] qui habitent dans d'autres pays d'accueil. Partant d'une décision collective de s'installer de façon permanente dans le pays d'accueil tout en maintenant une identité commune, les « diasporants » font preuve de solidarité avec leur groupe et leur nation, ils s'organisent et sont actifs dans les sphères culturelles, sociales, économiques et politiques. Parmi leurs nombreuses activités, les membres de ces diasporas établissent des réseaux « transétatiques » qui reflètent les relations complexes entre les diasporas, leur pays d'accueil, leur mère patrie, et les acteurs internationaux (Sheffer 2003, 9-10).

Transferts de fonds : définition

Autre terme central à cette recherche : transferts de fonds (TDF) (*remittances* en anglais).

Nous adoptons la définition faite par la BM et le Fonds monétaire international (FMI) puisque la plupart des données portant sur les TDF proviennent de ces deux organismes. La BM et le FMI divisent les TDF en trois groupes : les envois des travailleurs migrants, les compensations d'employés, et les transferts de migrants. Les envois des travailleurs migrants sont des transferts courants privés provenant de travailleurs migrants, considérés résidents, vers des destinataires dans le pays d'origine du migrant en question. Tout migrant ayant séjourné un an ou plus dans le pays d'accueil est considéré comme résident, peu importe son

statut d'immigrant. Inversement, pour un migrant ayant séjourné moins d'un an dans un pays d'accueil, tous ses revenus sont classés sous compensations d'employé.

La plupart des gouvernements enregistrent les TDF dans la balance courante de la balance des paiements. Il faut toutefois préciser que ce ne sont pas tous les gouvernements qui comptabilisent les TDF et ceux qui le font n'emploient pas nécessairement la même méthode comptable. De plus, tel que mentionné précédemment, une portion importante des TDF se fait de façon informelle et n'est donc pas comptabilisée dans les livres officiels du gouvernement. Rappelons que le Canada ne fait pas de recensement national des TDF sortants.

Dans le chapitre 1, nous recensons les principales théories de la migration internationale qui nous aideront à développer notre grille et nous ferons un bref portrait des TDF et des principaux enjeux qui s'y rattachent. Finalement, nous passerons en revue la littérature des déterminants des TDF selon le modèle développé par Lucas et Stark. Dans le chapitre 2, nous portons notre attention sur l'Inde et la DIC en commençant par le contexte des migrations indiennes à l'échelle internationale, nous retraçons ensuite l'histoire de la DIC puis nous faisons son profil socioprofessionnel et sociodémographique. Malgré le peu de données disponibles, nous tentons de faire le portrait des TDF provenant du Canada et de ceux que l'Inde reçoit. Dans le dernier chapitre, nous faisons essentiellement la synthèse des deux premiers et élaborons notre grille des déterminants des TDF spécifiques à la DIC.

Lorsqu'il s'agit de comprendre ce qui détermine l'envoi de fonds, plusieurs approches sont possibles et le nombre de variables envisageable est considérable. Puisqu'on analyse le processus décisionnel des individus, on aurait pu aborder la question sous un angle

psychologique, avec à l'appui la théorie des perspectives de Kahneman et Tversky (1979), mais cela aurait clairement dépassé les modestes ambitions de cette recherche. En ce qui a trait au choix des variables analysées, nous avons recensé celles qui revenaient le plus souvent dans la littérature des déterminants des TDF et de la migration.

Chapitre 1 : Migrations internationales et transferts de fonds

L'objet du présent chapitre est de faire le portrait de la littérature des déterminants des TDF. Cette littérature étant intimement liée aux questions migratoires, nous faisons tout d'abord le portrait des flux migratoires internationaux et nous passons en revue les principales théories des migrations internationales.

On distingue généralement la migration volontaire de la migration forcée, c'est-à-dire les réfugiés. Les migrations forcées ne comptent cependant que pour environ 5 % de l'ensemble des migrations. Les migrants forcés migrent généralement pour des raisons politiques alors que la migration volontaire est plutôt de nature économique, bien que d'autres facteurs entrent souvent en ligne de compte. On distingue les migrants volontaires selon qu'ils soient qualifiés ou non qualifiés. Il y a aussi la migration sociale qui fait référence aux membres de la famille du migrant qui le rejoignent grâce aux politiques de regroupement familial. Puis, il y a la distinction entre la migration légale et illégale. Il y a beaucoup plus de migrants légaux qu'illégaux (Koser 2007, 16-17). Dans le cadre de cette recherche, nous portons notre attention sur les migrants légaux volontaires et sociaux de première génération, qu'ils soient qualifiés ou non.

Théories de la migration

L'étude théorique des migrations internationales est évidemment plus complexe, mais adopte généralement un des deux points de vue suivants : elle porte d'une part sur les déterminants, procédés et modèles de la migration, et en second lieu sur l'intégration des migrants à la société d'accueil. Dans plusieurs pays, particulièrement ceux qui ont une forte population

(Chine, Inde, Brésil ou Nigéria), la migration interne (ou nationale) est beaucoup plus importante que la migration internationale. Les deux sont souvent intimement liés et la migration interne, rurale-urbaine, peut être un prélude à un déplacement transfrontalier (Castles et Miller 2009, 20 extrait de Skeldon 1997). Notre recherche s'inspire en partie des études qui portent sur les déterminants de la migration étant donné que les TDF sont en quelque sorte l'équivalent économique des flux migratoires. Toutefois, dans le cadre de cette recherche nous limitons notre champ d'analyse aux migrations internationales puisqu'à nos yeux, les migrations internes soulèvent des enjeux qui leur sont propres.

Ernest Ravenstein fut un des premiers théoriciens de la migration. Deux articles importants qu'il a publiés en 1885 et 1889 ont été précurseurs de la théorie néoclassique « push-pull » développée par ses contemporains. La théorie néoclassique de la migration a d'ailleurs servi de référence pendant plusieurs années avec son modèle d'attrait et de fuite (push-pull) (Castles et Miller 2009, 22). On attribuait en effet les flux migratoires à des facteurs de fuite du pays d'origine tels que : la pauvreté, l'instabilité politique, un désastre naturel, le manque de services et d'infrastructures et des facteurs d'attrait vers le pays d'accueil, parmi lesquels : l'opportunité de trouver un emploi bien rémunéré, la stabilité politique, un bas niveau de criminalité, un climat plus stable. Cette théorie est de deux ordres : macro et micro. L'approche macro soutient que la migration est causée par la différence de revenu entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Au cœur de la décision de migrer se trouve donc le marché du travail. La théorie micro vient en quelque sorte compléter la précédente et soutient que l'individu rationnel migre suite à une évaluation coûts-bénéfices qu'il juge à son avantage.

La théorie néoclassique semble toutefois incomplète aujourd'hui, car la migration ne peut être comprise exclusivement par le biais d'une analyse économique. Il faut considérer les liens historiques, les dynamiques familiales et communautaires (Castles et Miller 2009, 23, extrait de Portes et Böröck 1989). De plus, l'État joue un rôle important dans l'initiation, la configuration et le contrôle des mouvements de population, tant à l'origine qu'à la destination. La migration est un processus complexe qui comprend des facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels qui sont en constante interaction (Castles et Miller 2009, 25).

À ce chapitre, l'approche NEMP fait son apparition dans les années 1980 (Taylor 1987; Stark 1991) et vient en quelque sorte pallier les lacunes des théories néoclassiques. Ses auteurs soutiennent que les décisions liées à la migration ne sont pas uniquement le fruit d'individus isolés, mais aussi de familles, ménages, de communautés et de réseaux diasporiques. L'objectif d'un migrant n'est donc pas seulement d'accroître ses revenus, mais aussi de diversifier les sources de revenus et d'avoir accès à du capital pour des investissements. La migration est aussi une façon de compenser pour l'absence d'un marché d'assurance pouvant résorber les pertes liées à de mauvaises récoltes, servir de chômage en cas de perte d'emploi ou encore pour mettre des sous de côté en prévision de la retraite (Castles et Miller 2009, 24). La NEMP est similaire à la théorie néoclassique dans la mesure où elle porte son attention sur l'offre de migration, c'est-à-dire les facteurs qui poussent les migrants à traverser les frontières pour trouver du travail. Toutefois, la théorie néoclassique se concentre sur la maximisation du salaire individuel alors que la NEMP parle de décisions collectives qui impliquent un plus grand éventail de facteurs (Castles et Miller 2009, 25).

Parmi les théories plus récentes de la migration internationale, on retrouve celles des systèmes migratoires et des réseaux migratoires. La première trouve ses racines en géographie et soutient que pour comprendre les flux migratoires, il faut se pencher sur les nombreux liens qui unissent les États concernés tant en amont qu'en aval. La seconde puise ses racines en sociologie et anthropologie et soutient que les réseaux des migrants jouent un rôle majeur dans le façonnement des mouvements migratoires internationaux. Ces deux approches ont en commun de chercher à établir un dialogue pluricausal. Autrement dit, les flux migratoires sont le résultat de liens préexistants qui sont de diverse nature : sociale, coloniale, politique, économique et culturelle (Castles et Miller 2009, 27). À titre d'exemple, la migration massive de l'Inde vers le Royaume-Uni ne serait pas le fruit du hasard, mais serait en partie le résultat de la présence coloniale britannique dans le sous-continent indien pendant plus de trois siècles. Les structures soutenant ces liens sont de trois ordres : macro, méso et micro. Au niveau macro, on retrouve l'économie politique du marché mondial, les relations interétatiques, les lois, les structures et pratiques de contrôle migratoire des États qui accueillent ou qui envoient des migrants. Les structures méso agissent à titre d'intermédiaire entre les migrants et les institutions politiques ou économiques. Qu'il s'agisse d'agences de migrations et de recrutement, d'avocats spécialisés, d'agents personnalisés ou même de trafiquant de personnes, ces individus sont en mesure à la fois d'aider et d'exploiter les migrants. Les migrants sont particulièrement vulnérables lorsqu'il s'agit de migration informelle. Nombreux sont ceux qui ont déboursé des sommes astronomiques pour finalement se faire offrir des emplois sous-payés dans des conditions insalubres et non sécuritaires. Finalement, les structures micros consistent en des réseaux sociaux informels développés par les migrants eux-mêmes afin de gérer le processus migratoire et leur intégration à la société d'accueil. Certains auteurs font référence au capital

culturel ou social pour expliquer les mouvements migratoires. Il s'agit par exemple de l'information qu'un migrant a d'un autre pays, des relations personnelles, des structures familiales, des liens d'amitié et de ses relations au sein de la communauté. Les réseaux informels lient les migrants et non-migrants dans une toile complexe de normes sociales et de relations interpersonnelles (Boyd 1989, 639). Tout comme dans l'approche de la NEMP, la famille et la communauté jouent un rôle central dans les réseaux migratoires. Le réseau familial fournit généralement le capital financier, culturel et social nécessaire à la migration.

Ces réseaux sociaux rendent le processus migratoire plus sécuritaire et plus facile à gérer pour le migrant et sa famille. Une fois qu'un mouvement migratoire est entamé, il prend rapidement la forme d'un processus social autosuffisant. Massey (1998) propose d'ailleurs l'expression *causation cumulative* pour expliquer ce phénomène, puisque chacun des actes de migration modifie le contexte social dans lequel il se tient, facilitant par le fait même les migrations suivantes (Massey 1998, 45-46). Les chaînes migratoires sont souvent initiées par un facteur externe tel qu'un recrutement militaire ou le déplacement d'un jeune pionnier (souvent un jeune homme). Lorsqu'un mouvement est entamé, les migrants ne font que suivre les sentiers battus (Stahl 1993 extrait de Castles et Miller 2009, 29). Les réseaux basés sur la famille ou une origine commune peuvent fournir une assistance sous plusieurs formes, que ce soit pour trouver un logement, du travail, de l'aide pour gérer toute la paperasse administrative ou un soutien moral lors de moments difficiles. Ce type de solidarité a d'ailleurs pu être observé au sein des premières communautés indiennes venues s'établir au Canada au début du vingtième siècle.

Ces différentes théories de la migration internationale sont davantage complémentaires que discordantes. On peut donc emprunter à l'une et à l'autre sans pour autant entrer en

contradiction. Elles illustrent par ailleurs la complexité du processus migratoire et la difficulté d'élaborer un modèle universel et quantifiable. Ces théories ont d'ailleurs inspiré les modèles de déterminants des TDF.

Ces théories sont importantes pour notre recherche, car nous sommes d'avis que les réseaux sociaux du migrant et la nature de ses liens familiaux influencent non seulement la décision et la nature de sa migration, mais aussi de l'envoi de TDF. Elles démontrent selon nous que les arguments strictement économiques ne peuvent à eux seuls expliquer des phénomènes aussi complexes que la migration et les comportements liés aux TDF.

Impacts économiques de la migration internationale

Les migrants jouent un rôle économique important dans l'économie des pays d'accueil. En ce qui a trait au monde du travail, la contribution des migrants est de deux ordres.

Premièrement, certains d'entre eux occupent des postes hautement qualifiés que la population locale n'est pas en mesure de pourvoir par manque de main-d'œuvre. À titre d'exemple, les immigrants forment plus de 30 % de la main-d'œuvre hautement qualifiée dans le secteur de la santé en Irlande, au Royaume-Uni, au Canada, en Nouvelle-Zélande, et en Australie (Stalker 2008, 68). Puis, à l'autre extrême, il y a ceux qui combler les emplois dans des secteurs plus précaires où il y a pénurie de main-d'œuvre puisque la population locale n'est pas intéressée par ce type d'emplois. Les travailleurs migrants sont une ressource flexible qui est particulièrement recherchée dans des secteurs où la mécanisation est difficile. Cette flexibilité permet d'atténuer la volatilité des cycles économiques; en période de croissance économique, on facilite l'entrée de nouveaux migrants et en période de ralentissement, on diminue le nombre de visas de travail. Contrairement à la croyance populaire, l'arrivée massive d'immigrants ne contribue pas au chômage ni à une baisse des

salaires. Plusieurs immigrants sont d'ailleurs créateurs d'emplois. En ce qui a trait à l'utilisation des ressources de l'État, à court terme, les immigrants ont proportionnellement davantage recours à l'assistance sociale que la population locale, mais à long terme la situation s'inverse et ils contribuent davantage qu'ils ne reçoivent. Par contre, à revenu égal, les familles migrantes ont moins recours à l'assistance sociale que les familles nationales (Stalker 2008, 85).

Pendant de nombreuses années, les pays d'origine ont redouté que la migration internationale cause une « fuite des cerveaux », ce qui aurait eu des conséquences désastreuses à moyen et long terme pour les pays d'émigration. Or, on se rend compte qu'une partie importante de la migration est circulaire et qu'elle permet un échange de capital social et culturel, d'idées et d'innovations grâce entre autres aux réseaux migratoires (Koser 2007, 110). De plus, pour des pays émergents tels que l'Inde et la Chine qui commencent à avoir des entreprises d'envergure internationale et qui attirent des multinationales, la fuite des cerveaux n'est plus à sens unique. Les immigrants en provenance d'Asie acquièrent de l'expérience à l'étranger et rapportent ces talents dans leur pays d'origine soit en tant que transferts intra-entreprise au sein de multinationales étrangères ou pour des entreprises asiatiques de plus en plus diversifiées qui sont à la recherche d'une expertise de haut niveau (Panda 2009, 172).

Transferts de fonds : concepts

Un des arguments pour l'idée que la migration est un moteur de développement économique est l'envoi de fonds par les migrants vers leur pays d'origine. L'impact des TDF sur la réduction de la pauvreté ne fait pas l'unanimité, mais la plupart des auteurs s'entendent pour dire qu'au final, les TDF profitent aux PED. Parmi les avantages des TDF est le fait qu'ils soient sans condition, du moins formelle. C'est-à-dire que contrairement aux flux

traditionnels de capitaux, ils ne sont pas assujettis à des obligations de dette ou de revenu d'investissement et d'autres paiements, mis à part les frais perçus par les intermédiaires financiers par où transitent les TDF. Deuxièmement, étant donné que les TDF se font généralement entre les membres de la famille, ils sont moins susceptibles de suivre les mouvements cycliques de l'économie, contrairement aux autres flux de capitaux. Puis, les TDF sont plus équitables que certains flux de capitaux puisqu'ils voyagent généralement d'un pays plus développé vers un pays moins développé, alors que ce n'est pas toujours le cas pour les IDE qui transitent souvent entre pays développés ou même de PED vers des pays développés (Jadhav 2003, 1-2).

Toutefois, une caractéristique fondamentale des TDF est le fait que l'expéditeur et le receveur soient séparés par de longues distances, pour de longues périodes de temps. Cela sous-entend que le migrant qui envoie des fonds n'est pas en mesure de superviser directement les activités du receveur et doit se rabattre sur de simples contacts sporadiques soit par téléphone, poste, courriel ou des visites en personne. Ces conditions d'informations asymétriques se traduisent par des problèmes importants d'agent et d'aléa moral (Chami, Fullenkamp et Jahjah (CFJ) 2003, 4). Le problème d'aléa moral peut se manifester de plusieurs façons : les receveurs (les agents) peuvent décider de réduire leur participation au sein de la force de travail, limiter leur recherche d'emploi, diminuer leur effort au travail, ou investir dans des projets plus risqués. Les agents peuvent aussi détourner les fonds à des fins personnelles. Par conséquent, CFJ (2003) soutiennent que les TDF sont susceptibles, à long terme, d'avoir un impact négatif sur la croissance du PIB (CFJ 2003, 5).

Selon Panda, les TDF ont des effets tant micro que macroéconomiques. Au niveau microéconomique, les envois d'argent contribuent de façon importante au bien-être

économique des ménages qui en bénéficient, en plus d'offrir un coussin financier lors de ralentissements économiques ou pour faire face à un désastre naturel. Ils ont aussi un effet multiplicateur dans la mesure où la famille étendue et la communauté bénéficient indirectement des TDF par l'augmentation de la consommation des ménages receveurs.

Sisenglath abonde dans le même sens et soutient qu'à long terme, cette croissance économique locale se traduit par une autonomie accrue et une diminution de la dépendance face aux revenus extérieurs (Sisenglath 2009, 21). Au niveau macroéconomique, les TDF sont une source stable d'entrée de capitaux étrangers qui viennent contrebalancer les ralentissements économiques de plusieurs pays (Panda 2009, 167).

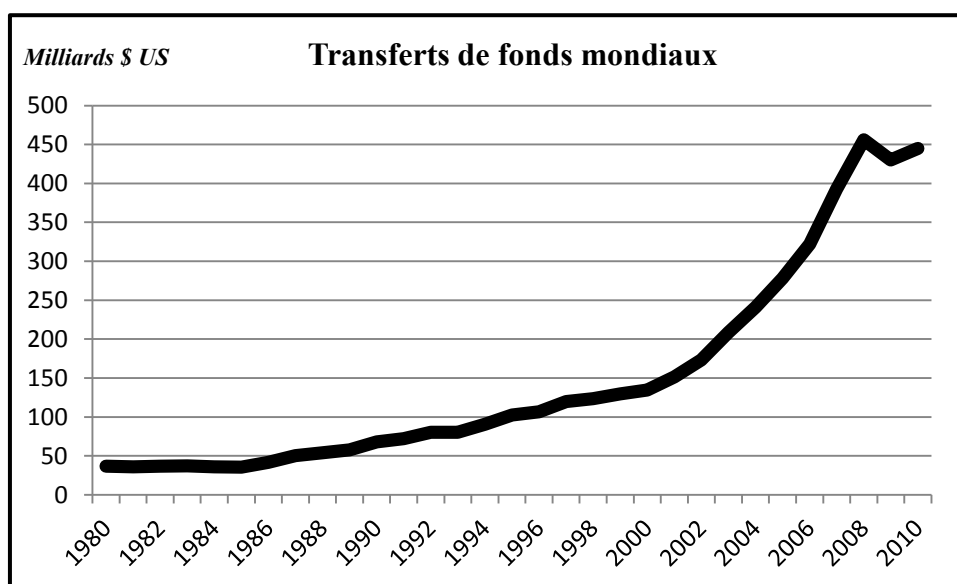
Selon le point de vue institutionnel, l'impact des transferts de fonds sur le développement dépend avant tout de l'accès qu'ont les travailleurs migrants à des services financiers tels que des services de transferts de fonds abordables et sécuritaires. Deuxièmement, l'impact est déterminé par la capacité des receveurs de fonds d'utiliser ou d'investir l'argent de façon productive. En effet, sans la présence d'opportunités d'investissement, les ménages et les communautés n'ont pas la chance de créer un flux continu de revenu afin de développer l'économie locale (Sisenglath 2009, iii). Toutefois, la plupart des auteurs sont d'avis que la majorité des TDF sont utilisés à des fins de dépenses de consommation courante. Très peu le sont pour des investissements et de la création de richesse (Sisenglath 2009, vii).

De plus, tous ne bénéficient pas également des TDF, particulièrement dans un pays aux clivages sociaux importants tel que l'Inde. Bien qu'il soit difficile de savoir à quelle caste les travailleurs migrants indiens appartiennent, plusieurs études antérieures sont d'avis que la majorité des résidents du Pendjab qui se sont établis dans les sociétés occidentales font partie de la caste dominante Jat. Grâce à leur avantage sur le plan migratoire, les sikhs Jats arrivent

par le fait même à consolider leur pouvoir et leur statut socioéconomique dans leur région d'origine ce qui crée un effet d'entraînement qui les avantage certes, mais qui accentue les inégalités intercastes. La migration occidentale a permis aux sikhs Jats d'accumuler des richesses, d'accroître leur propriété de terres et d'exercer davantage de pouvoir en Inde (Taylor, Singh et Booth 2007, 331).

Si l'impact des TDF est encore débattu, leur croissance phénoménale, elle, ne l'est pas. Le tableau 1 illustre bien cette tendance à la hausse qui a débuté à la fin des années 1980, pour connaître une véritable explosion dans les années 2000. L'impact des crises économiques sur les flux de TDF n'est pas clair, mais après la crise financière asiatique de 1997, les TDF de cette région ont fortement chuté, particulièrement dans les pays à faible revenu. Au même moment en Inde, les TDF ont chuté de plus de 8 % même si techniquement elle ne faisait pas partie des pays touchés par la crise. La chute fut toutefois de courte durée et les TDF ont

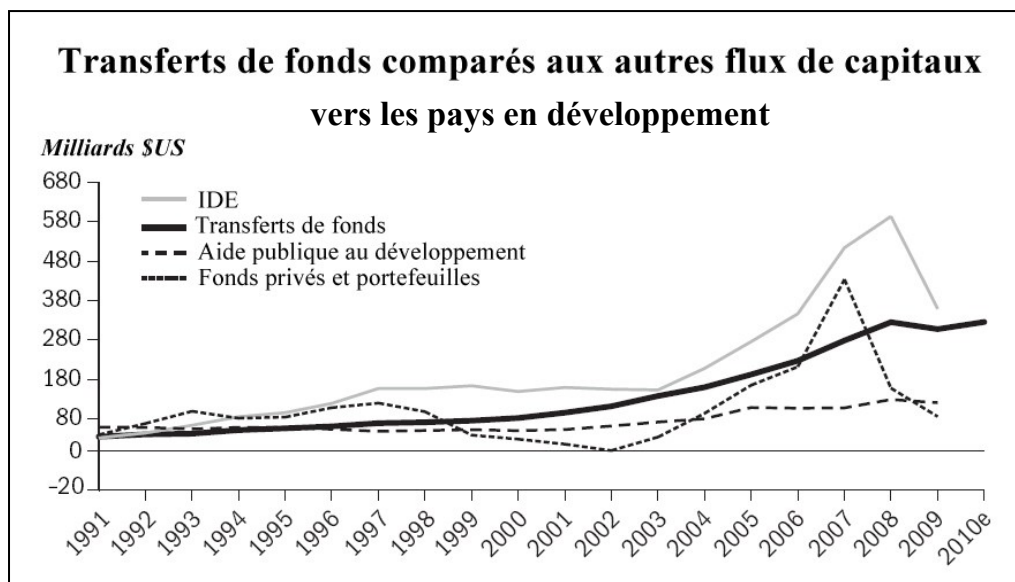
Tableau 1 Évolution des transferts de fonds 1980-2010



Source: World Bank 2011

repris leur ascension l'année suivante. Dans les pays à revenu moyen, le niveau de TDF est demeuré stable à environ 30 milliards \$ (CFJ 2003, 17). La plus récente crise économique mondiale permet toutefois d'observer la résilience des TDF face aux autres flux financiers. Le tableau 2 illustre clairement à quel point les investissements directs étrangers et de portefeuilles vers les PED ont été plus affectés par la crise que les TDF qui ont à peine connu une baisse et ont recommencé à croître dès 2009.

Tableau 2 Comparaison de différents flux financiers



Source: RATHA, Dilip, Sanket MOHAPATRA et Anil SILWAL. « Migration and Remittances Factbook 2011 Second Edition », *World Bank*, Washington DC, 2011, p. 17.

Cette croissance peut être expliquée avant tout par une augmentation du nombre d'immigrants à travers le monde. La diminution des coûts du transport (surtout aérien), la croissance du tourisme et le développement des télécommunications (téléphones portables et accès internet de plus en plus répandus dans les PED) ont aussi contribué à cette augmentation (Koser 2007, 45). De plus, les avancées technologiques dans l'industrie bancaire ont permis de réduire les coûts de transaction et d'accroître l'envergure géographique des transferts par les institutions financières et ainsi d'encourager l'utilisation

de canaux formels de transfert. Autrement dit, une partie de l'augmentation des TDF est attribuable à des transactions préalablement non enregistrées ou informelles qui passent dorénavant par le système bancaire et sont comptées dans les statistiques officielles. Les canaux informels d'envoi d'argent demeurent néanmoins très utilisés. Parmi ceux-ci, il y a le transport physique d'argent par les migrants lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine pour des visites/vacances, ou encore l'envoi d'argent par l'entremise d'amis ou de parenté (Koser 2007, 41).

La croissance des flux migratoires, l'accessibilité des moyens de transport et les avancées technologiques nous permettent certes d'expliquer l'augmentation globale des TDF, mais pour comprendre plus en détail ce qui détermine ces envois au niveau, il faut se pencher sur la littérature qui étudie cette question au niveau individuel.

Déterminants des transferts de fonds : revue critique de la littérature

La littérature portant sur les déterminants des TDF remonte au milieu des années 1970 et découle des études sur la migration et plus spécifiquement sur les déterminants de la migration. La nature des études des déterminants des TDF a évolué. Plusieurs des premiers articles se penchaient uniquement sur les TDF dans un contexte migratoire interne, rural-urbain, alors que les articles plus récents examinent les TDF dans un contexte régional et international. Cette distinction est primordiale puisque les conclusions d'une étude nationale ne s'appliquent pas nécessairement à une migration internationale comme celle de la DIC.

Les premiers auteurs à élaborer un modèle théorique permettant d'expliquer les facteurs des TDF sont Lucas et Stark (1985). Leur modèle prétend que les motivations à envoyer des fonds sont issues du mélange de deux impulsions générales : altruisme contre intérêt personnel. Leur article a permis d'orienter les recherches portant sur les déterminants des

TDF et a énormément influencé les études subséquentes qui y font d'ailleurs toujours référence aujourd'hui. Ultimement, les auteurs concèdent qu'il est assez difficile de démêler les motivations réellement altruistes de celles cherchant égoïstement à accroître son prestige afin d'être perçu altruiste. De nos jours, la littérature des déterminants des TDF reprend souvent le modèle de Lucas et Stark, mais fait la distinction entre les facteurs microéconomiques et macroéconomiques sans pour autant en arriver à un consensus. Force est d'admettre toutefois qu'entre les deux approches, les déterminants macroéconomiques sont beaucoup plus difficiles à vérifier et qu'ils génèrent davantage de désaccords. De plus, il apparaît évident que des problèmes méthodologiques tels que l'endogénéité et les biais de sélection, tels que des échantillonnages non représentatifs, viennent compliquer l'analyse des relations causales des différents déterminants, micro et macroéconomiques.

Or, pour bien comprendre le phénomène des TDF, certaines précisions s'imposent.

Premièrement, une partie importante des TDF se fait de façon informelle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas enregistrés dans la balance des comptes courants des États. Bien qu'il soit très difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de ces transferts et sachant qu'ils varient énormément d'un pays à l'autre, Freund et Spatafora (2005, 22) estiment néanmoins qu'ils forment de 35 à 75 % des transferts formels vers les PED. Arun et Ulku (2011) soutiennent que 65 % des migrants qui envoient des fonds utilisent des voies informelles (2011, 901). Cette nuance est importante, car lorsqu'on observe une augmentation de TDF pour une période donnée, cela peut tout simplement indiquer que des TDF informels sont devenus officiels, sans pour autant qu'on ait assisté à une augmentation globale des TDF.

Plusieurs auteurs distinguent la probabilité d'envoyer des fonds à la taille des envois.

Banerjee (1984) mentionne d'ailleurs que les facteurs qui déterminent la décision d'envoyer

des fonds ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui en déterminent leur taille. De plus, sans chercher à comprendre l'impact des TDF, plusieurs auteurs s'interrogent sur leur allocation. Quelle portion des transferts est allouée à des dépenses de consommation courante versus des activités productives et surtout, quels sont les facteurs derrière cette décision importante? La plupart des études concluent que les TDF servent majoritairement à des dépenses de consommation courante, ce qui laisserait supposer que les migrants transfèrent un pouvoir d'achat. D'après l'étude portant sur la migration rurale-urbaine en Inde de Banerjee, 93 % des migrants ayant migré à Delhi ont affirmé envoyer des fonds à des fins de dépenses courantes et cela était vrai autant pour les migrants propriétaires terriens que ceux qui n'en possédaient pas. De plus, 97 % des expéditeurs de fonds ont affirmé que ceux qui les recevaient décidaient de leur utilisation (Banerjee 1984, 308).

Les TDF ne sont toutefois pas des flux homogènes. Pour Wahba (1991) par exemple, il y a quatre types de TDF :

- Les **TDF potentiels** sont les économies du migrant, après ses dépenses dans le pays d'accueil. Il s'agit donc du montant maximum pouvant être transféré par le migrant.
- Les **transferts fixes** représentent le montant minimum envoyé par le migrant afin de subvenir aux besoins de base de sa famille. Ceux-ci peuvent être envoyés de façon formelle (banque, chèque, mandat-poste, etc.), on parle alors de transferts fixes officiels dans la balance des paiements, ou de façon informelle, alors classés comme étant des transferts non enregistrés.
- Les **TDF discrétionnaires** représentent la portion des transferts se situant au-delà des transferts fixes, envoyés par des moyens formels ou informels.

- Finalement, les **TDF épargnés** sont les montants non transférés. Il s'agit en fait de la différence entre les économies totales du migrant et les montants qu'il a transférés.

L'avantage de cette typologie est de permettre de mieux comprendre le caractère spécifique des TDF. Autrement dit, les déterminants des TDF n'agissent pas nécessairement sur la même portion des envois. Elle illustre en quelque sorte les questions auxquelles tous les migrants sont confrontés au moment de faire leur premier transfert : quel est le montant maximal que je suis en mesure d'envoyer? Quel est le montant minimum que je dois faire parvenir à ma famille? Vais-je transférer davantage que le minimum? Ce sera un outil important pour nous aider à préciser notre analyse.

Peu importe la taille des TDF, la base d'analyse des modèles des déterminants des TDF est presque toujours la famille. Selon CFJ (2003), deux raisons expliquent ceci : d'une part, il y a au sein de la famille des liens affectifs profondément ancrés, et de l'autre, la famille peut être perçue comme une petite entreprise ou un lieu permettant des ententes contractuelles conduisant à des accords mutuellement avantageux. Par ailleurs, la famille est très souvent le lieu au sein duquel se prend la décision de migrer et où une partie ou la totalité du financement des coûts de la migration sera trouvée. Son importance pour comprendre les facteurs des TDF ne doit pas être sous-estimée.

Tel que mentionné auparavant, la plupart des études portent soit sur les déterminants microéconomiques ou macroéconomiques des TDF. Nous adoptons une typologie similaire pour catégoriser les facteurs les plus pertinents.

Une analyse sommaire de la littérature révèle que les facteurs microéconomiques les plus importants sont :

- L'attachement familial
- La dispersion familiale et le nombre de personnes à charge
- La durée et la distance de la migration
- Les revenus du migrant et de sa famille
- La scolarité et les qualifications professionnelles des migrants
- L'accès à un éventuel héritage
- Le désir d'investir ou la présence d'investissements antérieurs dans le lieu d'origine
- La diversification du risque, l'assurance
- Genre

Les facteurs macroéconomiques sont :

- Les taux de change et d'intérêts
- Les infrastructures financières et le coût des transactions
- Les incitatifs et politiques gouvernementales du pays d'origine
- Le PIB par personne du pays d'accueil et d'origine
- L'instabilité politique

Facteurs microéconomiques

Attachement familial

Les liens altruistes qui unissent les membres de la famille sont au cœur du modèle innovateur développé par Lucas et Stark au milieu des années 1980. Ils soulignent par exemple que les TDF effectués par les chefs de famille sont considérablement plus élevés que ceux par d'autres membres de la famille, démontrant selon eux un sentiment de responsabilité accrue. CFJ (2003) affirment quant à eux que les TDF se font dans le but d'aider la famille à surmonter des disettes causées par une faible économie ou simplement une malchance suite à

un accident, la perte d'un emploi ou une catastrophe naturelle (CFJ 2003, 4). Autrement dit, leur modèle implique que les TDF sont des transferts compensatoires qui varient de façon anticyclique. Ils ajoutent que même si les arrangements de TDF sont motivés par des intérêts personnels, le mécanisme d'autorégulation sur lequel ils dépendent est altruiste puisque si le migrant respecte ses engagements c'est avant tout par souci de préserver les liens entre les membres de la famille qui sont partenaires dans l'accord. Cet accord peut prendre plusieurs formes, mais il s'agit bien souvent d'une aide financière afin de couvrir les frais liés à la migration en échange de TDF. Selon le modèle altruiste pur, les TDF sont censés augmenter avec des ménages à faible revenu. Or, l'opposé est vrai dans un modèle de négociations (arrangements) où une famille plus aisée est en mesure de dicter les clauses de l'entente. Cette observation soulève un autre aspect important, soit la position de force du migrant au sein de sa famille et sa capacité à négocier une entente de TDF. Par exemple, un migrant plus jeune (fils ou frère cadet) risque de se trouver en position plus faible de négociation, particulièrement au sein d'un ménage mieux nanti qui lui a offert de l'aide financière.

Dispersion familiale et personnes à charge

Banerjee (1984) affirme que si la famille immédiate du migrant se trouve avec lui dans le lieu d'accueil, celui-ci sera moins porté à transférer des fonds que si elle demeure dans le lieu d'origine. Inversement, la présence d'un(e) conjoint(e) ou d'enfants dans le lieu d'origine augmente les chances de TDF de la part du migrant. Dans son étude réalisée en Inde, 63 % des migrants ayant quitté la campagne pour la ville envoyaient des fonds (Banerjee 1984, 295)⁴. Adams (2008) et Glytsos (1997) abondent dans le même sens alors qu'ils soutiennent que le niveau de TDF reçu par personne semble aussi positivement corrélé à la proportion de

⁴ Cette étude a toutefois été réalisée dans un contexte rural-urbain et non pas de migration internationale.

personnes à charge dans le pays d'origine. Dans la même veine, Clark et Drinkwater (2007) soutiennent que les TDF auront tendance à diminuer de façon importante si le migrant forme une famille dans le pays d'accueil. Wahba affirme quant à lui qu'une partie bien précise des TDF, soit les montants initialement envoyés par le migrant à sa famille (transferts fixes), sera déterminée par la taille du ménage et par l'arrangement contractuel avec la famille (qu'il soit implicite ou explicite).

Dustmann et Mestres (2010) ont analysé des données provenant de recensements faits auprès de la population immigrante en Allemagne et arrivent à des conclusions qui ne font aucun doute sur l'importance de la dispersion familiale en tant que déterminant des TDF. Le tableau 3 illustre à quel point la présence de membres de la famille à l'étranger affecte positivement les flux de TDF. Non seulement la proportion de migrants qui envoient des fonds est plus élevée, mais les montants transférés sont environ deux fois plus élevés que ceux de migrant n'ayant pas de conjointe ou d'enfant à l'étranger.

Tableau 3 Relation entre la dispersion familiale et les flux de TDF

	Ménages qui envoient des fonds	Montant annuel (€)
Pas de conjoint(e) à l'étranger	41.59 %	1501
Conjoint à l'étranger	66.23 %	2988
Pas d'enfants à l'étranger	41.75 %	1455
Enfants à l'étranger	69.66 %	3281

Source : DUSTMANN, Christian et Josef MESTRES (2010), « Remittances and temporary migration », *Journal of Development Economics*, vol. 92, no 1, p. 65.

Durée/distance de la migration

La plupart des auteurs s'entendent sur l'impact négatif de la durée et de la distance de la migration sur les TDF. Banerjee (1984) affirme que la distance peut être un déterminant de la

taille des TDF. Dustmann (1997 et 2000) montre aussi que le désir ou non de rester dans un pays d'accueil est central pour expliquer le comportement économique des migrants. Ainsi, il serait peut-être plus approprié de comparer la nature temporaire ou permanente de la migration, plutôt que le concept vague de « durée »⁵. À ce chapitre, Galor et Stark (1990), Merkle et Zimmermann (1992) et Glytsos (1997) affirment que les migrants ayant l'intention de retourner dans leur pays d'accueil sont plus susceptibles d'épargner et d'envoyer des fonds. En comparant les transferts de migrants temporaires à ceux de migrants permanents, Glytsos arrive à la conclusion que les migrants temporaires ont davantage tendance à envoyer des fonds que les migrants permanents. Les migrants permanents sont plutôt portés à envoyer des cadeaux de façon volontaire et sporadique alors que les migrants temporaires ressentent davantage une certaine obligation à envoyer des fonds de façon régulière (Glytsos 1997, 430). Pinger (2007) va plus loin et estime que la migration temporaire entraîne des TDF 30 % supérieurs à ceux de la migration permanente. On arrive aux mêmes conclusions que l'on emploie le concept de durée de la migration ou de temporaire vs permanent, mais le second cadre de référence est plus clair.

Bien que Lucas et Stark (1985) abondent généralement dans le même sens, ils notent toutefois que l'impact négatif de la durée de la migration ne se fait pas ressentir au cours des cinq premières années alors qu'ils continuent plutôt de croître. Il apparaîtrait donc que ceux qui continuent à s'identifier comme des membres de la famille persistent dans leurs envois et vice versa. Ils ajoutent que l'intention de retourner dans le pays d'origine, peut être suffisant pour justifier des investissements de capital productif tels que la terre, le bétail ou une maison, de biens publics pour accroître son prestige et de l'influence politique, et d'« actifs

⁵ Dans une étude portant sur les TDF dans un contexte de migration rurale-urbaine en Inde, Duraisamy et Narasimhan (2000) ne voient pas de lien non plus entre la durée de la migration et la taille des TDF.

sociaux », c'est-à-dire les relations amicales et familiales. Autrement dit, lorsqu'un migrant a l'intention de retourner vers son lieu d'origine, une plus grande proportion de ses transferts seront alloués à des investissements. Le tableau 4 illustre le constat fait par Dustmann et Mestres (2010) qu'il existe une forte corrélation entre la nature permanente ou temporaire de la migration et la probabilité d'envoyer des fonds, de même que la taille des envois. Les migrants temporaires sont deux fois plus susceptibles d'envoyer des fonds que les migrants permanents et leurs envois annuels sont deux fois et demie plus élevés.

Tableau 4 Relation entre la durée de la migration et les flux de TDF

	Ménages qui envoient des fonds	Montant annuel (€)
Migration permanente	25.97 %	824
Migration temporaire	51.09 %	2056

Source : DUSTMANN, Christian et Josef MESTRES (2010), « Remittances and temporary migration », *Journal of Development Economics*, vol. 92, no 1, p. 65.

Revenus familiaux et du migrant

La question des revenus est loin de faire l'unanimité parmi les auteurs. Banerjee (1984), qui fait la distinction entre la probabilité d'envoyer des fonds et la taille des TDF, soutient que le revenu du migrant est un facteur important pour expliquer leur taille et que des revenus familiaux bas (dans le pays d'origine) entraînent des TDF élevés. Il ajoute cependant que la décision d'envoyer des fonds n'est pas déterminée par les revenus du migrant. Lucas et Stark (1985) affirment au contraire que selon la théorie des jeux, qui cherche à comprendre les interactions entre les individus, une famille mieux nantie sera en position de force pour la négociation de l'arrangement avec le migrant et sera donc en mesure de s'assurer des TDF plus élevés. Reprenant le modèle de Lucas et Stark, CFJ (2003) affirment que les TDF augmentent avec le niveau d'altruisme et à l'instar de Banerjee qu'ils diminuent lorsque le

revenu du destinataire augmente (CFJ 2003, 15). Les résultats de l'étude de Clark et Drinkwater (2007) démontrent que les ménages composés de migrants et dont le revenu hebdomadaire est supérieur à 674 £ sont 20 % plus susceptibles d'envoyer des fonds que les ménages gagnant moins de 116 £ par semaine (Clark et Drinkwater 2007, 725).

Scolarité

Tout comme la question des revenus, le facteur scolarité/qualifications ne fait pas consensus. Banerjee (1984) et Brown (1997) affirment que le niveau de scolarité ne détermine pas la décision d'envoyer des fonds, mais qu'elle en détermine leur taille. Par contre, Adams soutient que, *ceteris paribus*, les migrants qualifiés ont tendance à envoyer moins de fonds vers les pays exportateurs de main-d'œuvre (PEMO) que les migrants non qualifiés. Il ajoute que, *ceteris paribus*, les pays qui exportent une plus grande proportion de migrants peu qualifiés reçoivent davantage de TDF par personne. Une augmentation de 10 % dans la proportion de migrants peu qualifiés d'un PEMO se traduit par une augmentation des TDF reçus de l'ordre de 9.1 % à 19.8 %. Une augmentation de 10 % de migrants hautement qualifiés d'un PEMO se traduit par une réduction de 11.2 % à 19.7 % de TDF reçu. Faini (2007), sans donner de chiffres précis, partage les mêmes conclusions qu'Adams. Il soutient que si les migrants scolarisés envoient moins de fonds, c'est parce qu'ils restent plus longtemps dans le pays d'accueil et sont davantage susceptibles de faire venir le reste de leur famille, ce qui élimine l'incitatif le plus important à envoyer des fonds selon lui. Une étude plus récente de Bollard et coll. (2009) semble toutefois donner raison à Banerjee et Brown, et contrairement à l'étude de Faini, a l'avantage de mesurer directement l'impact de l'éducation sur les TDF. Bollard utilise des données au niveau micro alors que Faini fait une analyse macro en comparant le niveau total de TDF reçu de plusieurs pays selon la proportion de

migrants hautement scolarisés des pays. Bollard affirme sans équivoque que les migrants plus scolarisés envoient davantage et il évalue cette différence à 300 \$ par année (Bollard et coll. 2009, 16). La raison est simple selon lui : les migrants plus scolarisés ont des revenus supérieurs et cela se traduit par des TDF plus élevés.

Héritage

À partir de leur modèle altruiste vs égoïste, Lucas et Stark (1985) affirment que les TDF peuvent être motivés par le désir de s'assurer une partie de l'héritage familial. En moyenne, les fils sont plus susceptibles d'hériter que les filles ou d'autres membres de la famille, bien que l'héritage ne soit pas une garantie en soi. Ainsi, les fils agiront différemment des filles et d'autres membres de la famille en envoyant davantage de fonds vers une famille nombreuse afin de s'assurer l'héritage. Une autre illustration de cette hypothèse est la relation entre la taille du bétail et les flux de TDF. Le bétail faisant partie du patrimoine familial, ils arguent qu'un bétail élevé qui entraîne des TDF élevés indique un désir de la part du migrant de s'assurer les faveurs familiales. Duraisamy et Narasimhan (2000) ont testé la même hypothèse en Inde, mais en utilisant la taille de la propriété terrienne plutôt que celle du bétail et ils arrivent aux mêmes conclusions⁶.

Investissements

Tous les auteurs s'entendent pour dire que la présence antérieure d'activités productives dans le lieu d'origine ou le désir d'y investir par le migrant sont des déterminants importants des TDF. Il faut toutefois rappeler que la proportion d'investissements dans les TDF est minime. Lucas et Stark (1985) affirment qu'investir dans le pays d'origine et s'assurer que ces investissements soient bien gérés est un déterminant des TDF. Dans ce contexte, la famille

⁶ Johnson et Whitelaw (1974) ont eux aussi remarqué que les TDF étaient plus élevés vers des ménages propriétaires d'une terre.

du migrant peut s'avérer être un agent particulièrement fiable, d'une part pour participer aux achats (terre, bétail, etc.), mais aussi pour prendre soin des actifs du migrant en son absence. L'altruisme de la famille envers le migrant peut être à la base de ce lien de confiance ou le renforcer. Brown (1997) affirme lui aussi que le niveau de TDF est déterminé par la motivation du migrant à transférer du capital accumulé à des fins d'investissement dans son pays d'origine. Gupta (2005) prend en compte la notion de risque. Il affirme que les TDF à des fins d'investissements (dépôts, propriété, actions, etc.) sont influencés par une analyse de risques vs retour sur investissement. Dans ce cas, des facteurs macroéconomiques sont sans doute pris en compte, tels que le climat politique et les taux de change et d'intérêt. À ce chapitre, Adams abonde dans le même sens lorsqu'il affirme que des opportunités de retours sur investissements élevés se traduisent aussi par un niveau de TDF par personne supérieur (Adams, 2008 : 17). Banerjee (1984) souligne qu'en ce qui a trait à l'agriculture, bien que la plupart des TDF soient utilisés à des fins de dépenses courantes, les migrants qui sont propriétaires d'une terre dans leur lieu d'origine sont plus portés à envoyer des fonds.

Diversification du risque

Plusieurs migrants venant du monde rural font face à une série de risques bien particuliers : mauvaises récoltes, variations des prix, insécurité face à la location de la terre, santé du bétail, manque d'emplois dans le milieu agricole (Stark et Levhari, 1982). Selon Lucas et Stark, la famille peut décider d'atténuer les risques en affectant certains de ses membres à migrer vers la ville (dans le cas de migration rurale-urbaine). Yang et Choi ont démontré que cette diversification du risque s'applique aussi dans un contexte de migrations internationales et que dans l'éventualité d'une baisse de revenus dans le pays d'origine, les TDF viennent compenser pour environ 60 % des pertes (2007 : 220). Il peut s'avérer mutuellement

avantageux pour le migrant et sa famille d'entrer dans un contrat de coassurance; d'une part, la famille reçoit des fonds et de l'autre, le migrant sait qu'il pourra toujours retourner à la maison et qu'il sera accueilli à bras ouverts par sa famille. Cependant, comme dans plusieurs types d'assurance, il y a un danger d'aléa moral. Il n'est pas impossible que la famille décide d'adopter des techniques agricoles plus risquées, ce qui pourrait la contraindre à souscrire à davantage « d'assurance » en envoyant d'autres membres de la famille vers la ville ou à l'étranger. La question est donc de savoir dans quelle mesure le migrant est conscient de cet aléa moral et comment il peut l'atténuer au maximum. Les arrangements entre le migrant et sa famille sont consentants et sont donc librement respectés. Les liens familiaux et l'altruisme mutuel entre les proches sont les forces les plus évidentes pour empêcher les défauts de paiements et expliquent probablement pourquoi la famille est le lieu le plus courant d'arrangements. Chami et Fisher (1996) abondent dans le même sens. Ils soutiennent que le problème d'aléa moral n'est pas significatif dans la mesure où les liens familiaux sont forts. En l'absence de marchés d'assurance fiables, comme c'est le cas dans plusieurs PED, même si un membre de la famille adopte un comportement risqué, d'autres compenseront à sa place étant donné l'absence d'alternatives.

Genre

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à migrer, comptant pour environ la moitié de tous les migrants internationaux (UNFPA 2006). Cela s'explique en partie par une demande accrue de main-d'œuvre dans des secteurs traditionnellement réservés à des femmes tels que l'entretien ménager, les soins infirmiers et à domicile, pour enfants ou personnes âgées (Semyonov et Gorodzeisky 2005, 64). Certains auteurs ont cherché à savoir si les habitudes de transfert des femmes se distinguaient de celles des hommes. Le consensus est que les

femmes envoient généralement moins de fonds que les hommes, notamment à cause de revenus inférieurs⁷ (Orozco, Lowell et Schneider 2006). Elles envoient toutefois les fonds de façon plus régulière et à un plus grand nombre de membres de la famille (UN-INSTRAW 2008, 19-20) et leurs TDF représentent un pourcentage plus élevé de leurs revenus (Abrego 2009).

Facteurs macroéconomiques

Jadhav (2003) affirme que le prêt implicite que la famille fait au migrant, le taux d'intérêt qui y est rattaché et la période de remboursement négociée sont aussi des déterminants des TDF. De plus, lorsqu'un migrant va à l'étranger, le taux de change, la différence de taux d'intérêt entre les institutions du pays d'accueil et d'origine, ainsi que d'autres considérations macroéconomiques viennent s'ajouter aux facteurs microéconomiques analysés en première partie. Nous les examinons dans la présente section.

Taux de change et d'intérêts

Wahba affirme que la différence entre le taux de change officiel et celui du marché noir, de même que le coût associé à l'utilisation du marché noir déterminent l'utilisation d'un canal de transfert formel ou informel par le migrant. Le migrant n'aura pas d'incitatif à envoyer son argent par des voies officielles si la différence de taux de change entre le marché officiel et le marché noir est supérieure au coût associé à l'utilisation du marché noir. Autrement dit, le taux de change n'a que peu d'impact sur la décision d'envoyer des fonds ou leur taille. Il ajoute que lorsqu'il y a présence d'un marché noir et que le gouvernement souhaite accroître l'afflux de TDF officiels, celui-ci n'a qu'à procéder à une dévaluation de sa monnaie. Cela a

⁷ Gammage et al. (2005) démontrent que les salvadoriens aux États-Unis envoient près de 50% de plus de fonds que les salvadoriennes.

pour conséquence de réduire la différence entre le taux officiel et celui du marché noir, incitant les migrants à effectuer leurs transferts par des voies officielles, peu importe le taux d'intérêt. Par exemple, à la suite de la dévaluation de la livre égyptienne de 37 % en 1987, les TDF enregistrés sont passés de 2,515 millions \$ en 1986, à 3,604 millions \$ en 1987, une augmentation de 43.3 %. La somme de transferts en argent (contrairement aux transferts de biens) est passée de 464 millions \$ à 1446 millions \$ ce qui confirme l'élasticité des TDF officiels face aux différences de taux de change (Wahba : 43).

L'étude économétrique réalisée en Turquie par Straubhaar (1986) révèle que les TDF ne sont pas affectés par les variations de taux de change ou de retour sur investissements. Par contre, il soutient que les dépôts de non-résidents le sont grandement et qu'à l'instar des flux de capitaux privés, ils sont sensibles aux différences de taux d'intérêt. La distinction entre travailleurs migrants et expatriés est importante à faire puisqu'il s'agit de deux types de migrants. Wahba ne fait pas cette distinction, ce qui laisse croire que ses conclusions sont incomplètes.

En ce qui a trait aux taux d'intérêt, Wahba affirme que les afflux de TDF discrétionnaires des migrants sont déterminés par la différence entre le taux local et celui à l'étranger. Pour que le migrant envoie une partie de ses économies au-delà des transferts fixes, il faut que le taux d'intérêt dans son pays d'origine soit plus élevé que celui dans le pays d'accueil. Ainsi, le gouvernement est en mesure d'attirer les économies des migrants en majorant suffisamment les taux d'intérêt locaux vis-à-vis ceux du pays d'accueil.

Faisant référence à la littérature empirique, Jadhav, tout comme Straubhaar, apporte une nuance aux propos de Wahba et soutient que bien que les flux de capitaux privés soient très

sensibles aux variations de taux d'intérêt, les TDF le sont moins. Il ajoute toutefois que la littérature portant sur l'impact des différences de taux d'intérêt entre le pays d'accueil et d'origine (et de taux de change) sur les flux de TDF n'est pas concluante. Une autre étude de cas basée en Inde et portant sur les flux de dépôts des INR conclut que ceux-ci sont affectés par la différence entre leur taux d'intérêt et le taux de référence des devises concernées (LIBOR) (Gordon et Gupta, 2003). Aucune étude empirique ne permet cependant d'en arriver à des conclusions similaires pour les TDF des travailleurs migrants. Finalement, Gupta affirme au contraire que les taux d'intérêt sur les dépôts des INR ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les TDF. Cela démontre encore une fois l'importance de faire la distinction entre dépôts de non-résidents et TDF de travailleurs migrants.

Infrastructures financières et coût des transactions

La disponibilité d'intermédiation financière dans les PED est souvent problématique. Plusieurs migrants se servent du marché noir simplement parce qu'il n'y a pas de moyen plus efficace de transferts. Dans son étude portant sur l'Égypte, Wahba démontre que l'absence de services financiers en milieu rural signifie que les migrants se tournent vers des services d'agents privés, c'est-à-dire informels. Des études complémentaires démontrent d'ailleurs que 53 % des migrants provenant de régions rurales en Égypte se servent d'amis, de connaissances ou des deux pour transférer leurs fonds en l'absence de voies officielles (Wahba 1991, 44). Cela indique toutefois que l'impact des infrastructures financières n'est pas tant sur le niveau des TDF, mais bien sur leur canal de transmission. Tel que mentionné antérieurement, l'apparition de telles infrastructures fait en sorte que des transactions préalablement non enregistrées ou informelles passent dorénavant par le système bancaire formel et sont incluses dans les statistiques officielles. D'ailleurs, Freund et Spatafora (2008)

sont d'avis que les coûts de transactions aussi déterminent davantage le type de canal de transmission des TDF que la décision d'en envoyer ou leur taille. Des coûts élevés de transactions encouragent l'utilisation du marché noir, alors que l'inverse incite les migrants à se tourner vers le système bancaire. Les auteurs mentionnent toutefois que l'utilisation de canaux officiels peut avoir des répercussions positives telles qu'une croissance de l'épargne et un meilleur accès au crédit. Il est possible que ces capitaux se transforment à leur tour en TDF.

Incitatifs et politiques gouvernementales

Dans son étude des TDF en Inde, Jadhav (2003) affirme que les mesures de libéralisation du pays ont favorisé le transfert d'épargnes de la communauté indienne non résidente. Il est d'avis qu'un environnement macroéconomique favorable et des initiatives politiques crédibles ont un impact positif sur les TDF. Gupta affirme toutefois que les changements dans les politiques touchant les dépôts des INR en Inde (surtout depuis 2002) n'ont pas eu d'impact significatif sur les TDF. Straubhaar (1986) remet lui aussi en question l'impact des initiatives gouvernementales pour attirer les TDF, affirmant plutôt que la stabilité politique et la confiance dans le système économique sont des facteurs nettement plus fondamentaux pour assurer des afflux de capitaux. Le FMI fait un constat plus nuancé : les mesures visant à promouvoir le développement financier, diminuer le risque politique et assurer la loi et l'ordre n'ont pas d'effet significatif sur le volume de TDF. Toutefois, les initiatives dont l'objectif est d'éliminer les distorsions et les restrictions liées au taux de change se traduisent par une augmentation importante des TDF de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage du PIB (IMF 2005, 83). Le peu de données disponibles sur l'impact des politiques fiscales des TDF révèlent néanmoins que des incitatifs tels que des crédits d'impôt ou un meilleur accès

au crédit pour les migrants se traduisent par une augmentation marquée de l'utilisation du système bancaire formel. Au Tadjikistan par exemple, lorsque le gouvernement a éliminé les taxes sur les TDF, les transferts sont passés de 4 millions \$ en 2002 à 56 millions \$ en 2004 (IMF 2005, 83).

PIB par personne

Banerjee affirme que les régions où les revenus par habitant sont plus élevés ne reçoivent pas plus de TDF et que cela pourrait s'expliquer par le fait que les familles n'ont tout simplement pas besoin des fonds, alors que les familles issues des régions à plus faible revenu exercent des pressions plus fortes pour en recevoir. Il faut toutefois noter que ces résultats sont le fruit d'une étude réalisée dans un contexte de migration interne rurale-urbaine. Les motivations à migrer ne sont probablement pas les mêmes que dans le cadre d'une migration internationale. Une migration interne est beaucoup plus abordable qu'une migration internationale, mais elle génère par ailleurs des revenus inférieurs. D'une part, le migrant est moins endetté, ce qui lui enlève de la pression à envoyer des fonds et de l'autre le migrant doit composer avec des revenus inférieurs donc une capacité réduite à effectuer des envois. Il faudrait donc contextualiser ces données dans une migration internationale où les revenus des migrants sont considérablement plus élevés, mais aussi leurs dettes.

CFJ (2003) soutiennent eux aussi que les TDF ont tendance à être plus élevés dans les pays à faible revenu, mais ils vont plus loin et prétendent que les TDF ont un effet négatif sur la croissance économique. Cela s'expliquerait selon eux par le problème d'aléa moral que nous avons abordé plus tôt. La corrélation négative entre les TDF et la croissance du PIB par personne est néanmoins un fait intrigant. Il n'y a pas d'explication évidente autre que le fait que les TDF agissent de façon compensatoire et donc anticyclique, mais qu'ils génèrent par

le fait même de graves problèmes d'aléa moral. L'aléa moral est-il suffisamment important pour causer une diminution du PIB ou est-ce que les TDF augmentent justement pour compenser une telle diminution? Selon Adams (2008), la relation entre le PIB et les TDF par personne n'est pas linéaire. Il estime par ailleurs que le niveau de pauvreté dans un PECO n'a pas d'effet statistique sur le montant de TDF par personne. *Ceteris paribus*, la relation entre le PIB d'un pays et les TDF qu'il reçoit est représentée par une courbe en U inversée. C'est-à-dire que les TDF augmentent jusqu'à ce que le pays atteigne un PIB par personne annuel d'environ 2200 \$ et redescendent par la suite (Adams 2008, 17).

Abordant la question du point de vue du pays d'accueil, Jadhav (2003) affirme que les versements d'INR (qu'il distingue des transferts de travailleurs migrants) sont énormément influencés par les conditions économiques du pays de provenance des TDF. Gupta (2005) observe lui aussi que les TDF sont plus élevés lorsque les conditions économiques du pays d'accueil sont favorables.

Instabilité politique

Wahba affirme qu'un des effets de la guerre du Golfe au début des années 1990 fut l'arrêt soudain des flux de TDF d'Irak et du Koweït. Parmi les pays durement touchés, l'Égypte aurait perdu environ 2 milliards \$ en TDF en 1990, ainsi qu'un autre montant de 13 milliards \$ qui avait été épargné par les travailleurs égyptiens au Koweït. Ces économies non transférées du Koweït représentaient à elles seules 46 % des TDF officiels vers l'Égypte pendant la période 1980-89 (Wahba 1991, 41-42). L'auteur souligne toutefois que la présence d'instabilité politique dans le pays d'origine ne semble pas affecter l'afflux de transferts fixes. Ce sont les TDF discrétionnaires qui en souffrent. Gammeltoft (2002) explique cette diminution par l'augmentation de réfugiés. Il soutient qu'un pays qui produit

des réfugiés lors d'un conflit voit ses TDF entrants diminuer au profit de pays voisins, hôte des réfugiés. La pauvreté générée par le conflit rend les TDF plus essentiels que jamais. Autrement dit, lorsqu'il y a instabilité politique, les migrants continuent d'envoyer des fonds, mais seulement ceux qui répondent à des besoins de première nécessité, laissant tomber les fonds voués aux investissements.

Le tableau 5 résume l'analyse que nous avons faite de la littérature des déterminants des TDF. Nous utilisons le modèle de Lucas et Stark pour illustrer l'impact des différentes variables recensées dans ladite littérature sur les flux de TDF. Il ne s'agit bien sûr que d'un schéma qui ne reflète pas toutes les nuances que les auteurs ont apportées, mais offre une vue d'ensemble de l'abondante littérature.

Tableau 5 Recensement des déterminants les plus courants dans la littérature et leur impact sur les flux de TDF selon le modèle de Lucas et Stark

	Altruisme	Intérêt personnel	Coassurance	Échange
Attachement familial	+	S.O.	S.O.	S.O.
Dispersion familiale	S.O.	—	—	—
Durée de la migration	S.O.	—	—	+
Revenu du migrant	+	—	+	+
Revenu familial	—	+	—	—
Scolarité	+	—	+	+
Genre féminin	+	—	—	—
Taux de change	S.O.	+	+	+
Taux d'intérêt	S.O.	+	+	+
Héritage	S.O.	+	S.O.	S.O.
PIB par personne Inde	—	+	—	—
Instabilité politique	+	—	+	+
Coût des transactions	S.O.	—	—	—

La littérature des déterminants des TDF est intimement liée à celle des déterminants de la migration. Mais bien que les TDF soient une expression ou une conséquence de la migration, ils s'articulent au sien d'un ensemble de variables qui leurs sont propres. Tous les auteurs ne s'entendent pas sur l'impact de certaines variables sur les flux de TDF et à toute évidence, le contexte migratoire joue un rôle central dans le fait d'envoyer ou non des fonds.

Toutefois, une étude visant à comprendre les flux d'une communauté en particulier doit nécessairement se pencher sur les caractéristiques de cette communauté. Qu'est-ce qui distingue la DIC des autres Canadiens? Quels événements marquants ont défini le parcours des Indo-Canadiens au fil des années? Voici certaines des questions que nous abordons dans le prochain chapitre.

Chapitre 2 : Profil socioéconomique de la diaspora indo-canadienne

La diaspora indo-canadienne est une des communautés d'immigrants ayant les racines les plus profondes au Canada. Il n'est donc pas surprenant que les Indo-Canadiens forment un des plus importants groupes de minorité visible au Canada.

Afin de cerner les aspects les plus importants à étudier en vue d'une recherche empirique sur les déterminants des TDF de la DIC, il importe de bien saisir les caractéristiques sociales et démographiques de la DIC et de faire un retour en arrière sur l'histoire de cette communauté. L'objet du présent chapitre est donc de faire une analyse historique, socioéconomique et socioculturelle de la DIC qui nous permettra de mettre en lumière certains aspects identitaires susceptibles d'influencer leur comportement à l'égard des TDF.

Histoire des Indo-Canadiens

Les premiers immigrants indiens arrivent au Canada au début du XXe siècle. En 1902 un contingent de soldats pendjabis basés à Hong Kong (alors une colonie britannique) fait escale à Vancouver lors d'un aller-retour vers Londres pour célébrer le couronnement d'Édouard VII. Après que des soldats pendjabis eussent parlé avec enthousiasme des opportunités économiques au Canada, une trentaine d'hommes, à majorité pendjabi et de religion sikh, débarque en Colombie-Britannique en 1903-1904. Cinq ans plus tard, on compte déjà plus de cinq mille immigrants sud-asiatiques dont la plupart sont encore une fois d'origine pendjabis. En fait, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la presque totalité de l'immigration sud-asiatique au Canada provient de la région du Pendjab et est de religion sikh (Buchignani, 1989). Cela explique d'ailleurs leur surreprésentation dans le paysage sud-asiatique canadien

actuel. Lors du recensement de 2001, un nombre équivalent de Canadiens ont affirmé être de religion sikh et hindoue, alors qu'en Inde 80.5 % de la population se dit hindoue (Census of India 2001) et seulement 1.9 % sikh.

Selon Buchignani, trois raisons expliquent la surreprésentation du Pendjab. Tout d'abord, avec l'arrivée des Britanniques au milieu du XIXe siècle, le Pendjab vit de profonds changements économiques qui engendrent chez les sikhs « un haut degré d'indépendance, de souplesse et de détermination » (1989, 12). Deuxièmement, les habitants du Pendjab sont habitués à migrer, notamment pour aller cultiver les terres nouvellement irriguées par les Britanniques, sans toutefois perdre contact avec leur village natal. Cela engendre beaucoup de déplacements dans la région. Finalement, l'explosion du prix des terres rend l'agriculture de moins en moins attrayante d'autant plus qu'un projet de loi déposé en 1906 « sous-entend que les colons établis dans les régions nouvellement irriguées du Pendjab ne sont pas en fait les propriétaires de ces terres » (1989, 12).

Une minorité importante de Pendjabis, ayant servi au sein de l'armée britannique à l'extérieur de leur pays, ne craint donc pas l'étranger, au contraire. Ainsi, les premiers migrants sud-asiatiques sont souvent des proches d'anciens soldats de l'armée britannique, ou alors des fils non mariés de familles aisées qui peuvent se permettre le coût élevé du voyage. Puis, dès 1904, les futurs migrants, en Inde ou ailleurs, commencent à faire des emprunts financiers auprès d'amis ou d'autres membres de la famille établis au Canada pour venir les rejoindre. Ce sont les premiers TDF d'une diaspora toute jeune qui connaîtra une croissance fulgurante au fil des ans. Aujourd'hui encore, il est assez fréquent que les envois de fonds soient utilisés pour faire venir d'autres membres de la famille. Dès le début du siècle, il existe déjà une tradition parmi les familles pendjabis d'envoyer un des hommes de

la famille à l'extérieur du pays afin de renvoyer de l'argent à la maison. Les fonds sont souvent utilisés pour accroître la propriété terrienne de la famille et ainsi consolider leur position au sein de l'économie agricole du Pendjab (Ward 1990, 80). Il est d'ailleurs fascinant de constater les ressemblances entre les motivations des migrants d'autrefois et celles d'aujourd'hui. Un peu comme aujourd'hui, les migrants du début du siècle cherchent à minimiser les risques en diversifiant leurs sources de revenus, tout en maintenant des liens étroits avec leur famille demeurée en Inde, dans l'éventualité où l'aventure canadienne s'avère être un échec. Par contre, alors qu'à l'époque le séjour au Canada se voulait généralement temporaire, le temps d'amasser un montant d'argent prédéterminé, l'immigration d'aujourd'hui est majoritairement permanente. Par ailleurs, bien que plusieurs des nouveaux migrants venaient de familles aisées, peu étaient qualifiés ou éduqués et la connaissance de l'anglais était généralement limitée à ceux qui avaient servi dans l'armée britannique; tout le contraire d'aujourd'hui.

Cinq mille Sud-Asiatiques débarquent ainsi au port de Vancouver et Victoria au cours de la première décennie du XXe siècle à la recherche de travail. Ils en trouveront surtout dans les scieries et la construction de routes et chemins de fer de la Colombie-Britannique. Durant cette même période, les pionniers de l'immigration sud-asiatique sont généralement bien reçus et passent même inaperçus au regard de la loi alors que toute l'attention et les préjugés sont portés sur les immigrants japonais et chinois, venus antérieurement et en beaucoup plus grand nombre pour la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Cette situation change rapidement avec le flux d'immigrants de plus en plus important. On accuse les migrants sud-asiatiques d'être une main-d'œuvre bon marché qui nuit aux travailleurs locaux, on met en garde les femmes blanches contre le soi-disant « danger » qu'ils

représentent et on leur refuse de l'hébergement bien qu'ils en aient les moyens. Les premiers immigrants d'Asie du Sud découvrent rapidement l'importance de forger des liens solides au sein de leur communauté. Dès 1907, des institutions communautaires sont mises sur pied afin de défendre leurs intérêts. Ce n'est malheureusement pas suffisant pour contrer le flot xénophobe de la majorité blanche anglo-saxonne contre ces nouveaux venus qui jusque-là avaient pu jouir essentiellement des mêmes droits que la population locale. Au cours de cette même année, on leur révoque officiellement le droit de vote. Tout est mis en place pour leur rendre la vie difficile : instauration du « voyage continu »; une clause obligeant toute personne voulant immigrer au Canada à le faire de façon ininterrompue (excluant de facto les Indiens qui doivent absolument transiter par Hong Kong), posséder 200 \$ à leur arriver; ce qui constitue une somme considérable à l'époque, et exclusion systématique de tout syndicat. Bref, les tensions interraciales sont palpables. En réaction, la communauté indienne se serre les coudes et met en place des organisations communautaires bien organisées et mobilisées.

Des temples sikhs sont érigés un peu partout en Colombie-Britannique et servent de point de ralliement pour la communauté. Les liens étroits qui s'y tissent seront transmis jusqu'à aujourd'hui. Des prêts personnels s'échangent entre les membres de la communauté, on aide ses compatriotes sur le plan du logement ou de l'emploi. L'esprit d'entreprise ne leur échappe pas non plus. Un groupe d'entrepreneurs sud-asiatiques acquiert sept scieries; ce sont les balbutiements d'une formidable force économique canadienne.

Il faut attendre le début de la Première Guerre mondiale pour qu'un premier revirement à la faveur des Sud-Asiatiques survienne. En effet, de 1908 à 1914 l'immigration est quasiment inexistante, plusieurs Sud-Asiatiques ont quitté le pays et ceux qui sont restés n'arrivent pas à faire venir le reste de leur famille au Canada. La Grande-Bretagne exerce de pressions sur le

Canada pour qu'il assouplisse ses règles autoritaires en matière d'immigration. Londres souhaite effectivement apaiser les tensions raciales et contenir les élans nationalistes indiens en l'absence d'une force militaire dissuasive suffisante partie combattre au nom de la Grande-Bretagne dans l'une des plus sanglantes guerres totales. Le Canada accorde finalement le droit aux épouses et enfants de Sud-Asiatiques de les rejoindre dès la fin de la Guerre. Une trentaine d'années après l'arrivée des premiers Sud-Asiatiques, la majorité d'entre eux considère dorénavant le Canada comme une destination permanente et non plus un simple passage en vue d'amasser des fonds : la communauté Sud-Asiatique prend racine. Il faut toutefois attendre jusqu'en 1947 avant qu'ils obtiennent définitivement le droit de vote aux trois paliers gouvernementaux (Buchignani 1989, 103-104).

Jusqu'au milieu des années 1950, le profil démographique des immigrants d'Asie du Sud est assez homogène, la plupart d'entre eux étant des paysans sikhs. Toutefois, de plus en plus de professionnels viennent changer le profil occupationnel des immigrants d'Asie du Sud et plusieurs d'entre eux ne sont plus de religion sikh. Ils s'installent dans des régions de plus en plus diversifiées, particulièrement Toronto, mais aussi Montréal et ailleurs. La Colombie-Britannique compte 4562 Sud-Asiatiques en 1961. Cette nouvelle diversité entraîne des conflits religieux entre les sikhs traditionnels et ceux qui souhaitent adopter les mœurs canadiennes.

La croissance démographique des immigrants d'Asie du Sud altère aussi la pondération des castes. La presque totalité des sikhs arrivés au début du siècle faisait partie de la caste Jat. À la fin des années 1950, ils ne forment plus que 80 % des immigrants sikhs. Les temples locaux demeurent toutefois le pivot de la vie communautaire.

Au cours des années 1950, le Canada hausse les critères occupationnels pour l'entrée de nouveaux arrivants d'Asie du Sud. Ainsi, de 1951 à 1961, la proportion de professionnels,

d'administrateur et de techniciens passe de 32 à 55 %. Pendant la même période, la proportion d'ouvriers chute de 46 à 29 %. Au début des années 1960, la proportion annuelle de professionnels parmi les travailleurs immigrants en provenance de l'Inde atteint jusqu'à 68 %.

Les immigrants d'Asie du Sud ont néanmoins certains avantages dans la mesure où plusieurs d'entre eux appartiennent à la classe moyenne occidentalisée, que l'enseignement supérieur en Asie du Sud se donne souvent en anglais et que leur passé colonial britannique les a influencés sur le plan culturel. Ils sont en quelque sorte préadaptés à la vie canadienne.

Au milieu des années 1960, le Canada et les États-Unis abrogent les aspects discriminatoires de leur loi respective sur l'immigration et mettent en place le système de points qui mise sur les qualifications individuelles plutôt que leur nationalité, donnant officiellement le feu vert à une immigration massive en provenance d'Asie et d'autres régions du monde. Les politiques canadiennes de regroupement familial accentuent la tendance (Sharma 2003, 177). Entre 1962 et 1971, le Canada accueille douze fois plus d'immigrants que lors de la décennie précédente (Buchignani 1989, 120). Les nouveaux critères d'immigration augmentent ainsi la diversité ethnoculturelle et occupationnelle des nouveaux Canadiens venus d'Asie du Sud en privilégiant les professionnels, administrateurs et cols blancs. Depuis ce temps, le nombre d'immigrants en provenance d'Asie du Sud augmente d'année en année, à l'exception d'une légère baisse durant la récession de la fin des années 1970.

443,690 Canadiens ont affirmé être nés en Inde lors du dernier recensement de 2006. Lors de cette même année, Statistique Canada confirme pour la première fois que les Sud-Asiatiques, avec les Indiens en tête, forment le groupe de minorités visibles le plus important au pays, devançant la Chine par quelques milliers de personnes. Cela représente une augmentation considérable de 37,7 % par rapport au recensement précédent (StatCan 2006).

L'incident du Komagata Maru

Le Komagata Maru est un bateau battant pavillon japonais, parti de Hong Kong en direction de Vancouver peu avant la Première Guerre mondiale. Affrété par Gurdit Singh, un entrepreneur Indien vivant à Hong Kong, afin d'aider à transporter ses compatriotes qui souhaitent immigrer au Canada, le Komagata Maru arrive au port de Vancouver le 23 mai 1914 avec à bord 376 sujets britanniques d'origine indienne (12 hindous, 24 musulmans, 340 sikhs). 352 d'entre eux se feront refuser l'entrée et seront forcés de rebrousser chemin deux mois plus tard.

L'incident du Komagata Maru illustre le mépris des Canadiens blancs de l'époque envers les immigrants indiens et il est significatif à plusieurs égards. Tout d'abord, il démontre de façon irréfutable le caractère raciste de la politique d'immigration canadienne. Ensuite, il fait prendre conscience aux Indiens que même en tant que sujets britanniques, ils sont traités comme des citoyens de deuxième classe. Le Royaume-Uni était en effet supposé garantir l'accès de tous ses sujets à l'ensemble de son empire, qui à l'époque inclut le Canada à titre de dominion, or, dans ce cas-ci il n'intervient jamais (Srikanth 2002, 80). La communauté se sent trahie par le gouvernement britannique, ce qui va les galvaniser et créer un esprit de résistance et de collaboration parmi les Indo-Canadiens. Certains avancent même que la non-intervention du Royaume-Uni lors de cet incident a poussé plusieurs Indiens de Vancouver à rejoindre le parti indépendantiste révolutionnaire Ghadar (Srikanth 2002, 80). Les Indo-Canadiens qui attendent le bateau en question forment donc un comité de la rive (*Shore Committee*) multiethnique qui a des avocats, de l'argent et d'autres ressources à sa disposition. La Khalsa Diwan Society of Vancouver se propose même de payer les \$200

requis pour tout immigrant asiatique désirant entrer au Canada. Mais rien ne fait et après deux mois de tergiversations, le Komagata Maru est forcé de rebrousser chemin.

Une émeute éclate au retour du Komagata Maru en Inde et entraîne la mort de vingt passagers. À cause de son association avec le parti Ghadar, le Komagata Maru ne fait pas l'unanimité et plusieurs dirigeants sikhs s'en dissocient, notamment à cause de la présence d'armes à bord. L'histoire du Komagata Maru se termine quelque peu dans la disgrâce.

Toutefois, depuis l'indépendance indienne les événements ont été revisités et Gurdit Singh s'est battu bec et ongle pour raconter la « vraie » histoire du Komagata Maru. Afin de ne jamais oublier l'incident du Komagata Maru, plusieurs événements ont été mis sur pied tel qu'une plaque commémorative à Vancouver, une fondation servant à financer la production d'un documentaire, une pièce de théâtre, sans compter la rédaction de nombreux articles de journaux, magazines et livres sur le sujet. L'incident du Komagata Maru illustre aussi une époque où la solidarité au sein de la communauté était plus forte, alors qu'aujourd'hui, l'individualisme a pris le dessus selon Srikanth (2002, 87).

Plusieurs décennies après les événements, certains y voient l'opportunité de rassembler la communauté d'Asie du Sud qui est plutôt fragmentée. Cette fragmentation s'explique entre autres par une série d'événements qui débute avec l'invasion du Temple d'Or d'Amritsar en 1984 et culmine avec l'assassinat d'Indira Gandhi quatre mois plus tard. Plusieurs sikhs, particulièrement au sein de la diaspora, dans les années 1970 prônent la création d'un État sikh indépendant, le Khalistan.

La politique intérieure indienne s'invite dans les commémorations du 75^e anniversaire du Komagata Maru et polarise la communauté d'Asie du Sud. Pourtant la discrimination dont ont souffert les passagers du Komagata Maru était due au fait qu'ils étaient Indiens et non pas hindous, musulmans ou sikhs. L'élection d'Ujjal Dosanjh à titre de premier ministre de

la Colombie-Britannique en 2000 est un autre moment rassembleur pour la communauté indo-canadienne. Dosanjh est de religion sikh, mais il est très modéré. Il s'oppose à tout type de violence ou d'extrémisme (Srikanth 2002, 89).

Selon Srikanth, le fait que le 75^e anniversaire de l'incident du Komagata Maru fut célébré en 1989 (alors que le 25^e et le 50^e passèrent sous silence) s'explique par un concours de circonstances. La communauté d'Asie du Sud est alors bien établie et est en mesure d'exercer des pressions politiques et de mobiliser ses membres. De plus, il y a un désir de tourner la page sur les événements de 1984 et cette commémoration est une opportunité de rassembler les gens en rappelant la culture raciste qui prévalait à l'époque et l'importance de défendre une société ouverte et tolérante (Srikanth 2002, 90).

L'incident du Komagata Maru en vient à symboliser plusieurs enjeux qui ne se limitent pas aux sikhs; il évoque les politiques discriminatoires à l'immigration, une critique de l'Empire britannique et l'émergence d'idées révolutionnaires (Srikanth 2002, 91-92).

Attitude du gouvernement indien envers sa diaspora

Les relations entre la diaspora et le gouvernement indien n'ont pas toujours été au beau fixe. On discerne en effet trois phases assez contrastantes qui ont vu le gouvernement soutenir sa diaspora avant de la nier pour finalement faire la paix avec elle récemment. Les luttes nationalistes, suivies de l'indépendance, le traumatisme de la partition de l'Inde et du Pakistan et la création de la constitution républicaine ont été des moments clés dans les relations changeantes du gouvernement indien avec sa diaspora. Alors que pendant la phase nationaliste le gouvernement se porte à la défense des Indiens à l'étranger, après l'indépendance c'est tout le contraire. On se sent moins responsable de ceux qui ont quitté la patrie et on craint l'exode des cerveaux. Toutefois, au cours de la dernière décennie du XX^e

siècle, alors que le pays traverse une période de rapide libéralisation économique, l'attitude du gouvernement à l'égard de sa diaspora change à nouveau et elle la redécouvre. De nouveaux ministères sont créés ainsi que des événements annuels tels que le *Pravasi Bharatiya Divas* (PBD), une journée dédiée aux expatriés indiens (Lal 2006, 82).

Dès la fin du 19^e siècle, plusieurs représentants du parti nationaliste *Congrès national indien* (CNI) vont travailler à l'étranger et prennent conscience des difficultés auxquelles sont confrontés leurs compatriotes, notamment le racisme et les politiques discriminatoires d'immigration. Ils exigent alors que les Indiens voyageant à l'étranger soient traités de la même façon que les autres sujets britanniques, tel que le veut le principe de traitement égal supposément défendu par l'Empire britannique. Il se crée ainsi des liens émotifs entre les Indiens non-résidents et les membres du CNI qui se maintiennent pendant plusieurs décennies.

Suite à l'indépendance, la question de la citoyenneté occupe rapidement le débat public. Alors que les INR s'attendent à bénéficier de la citoyenneté double, la partition du nouveau territoire indépendant entre l'Inde et le Pakistan vient compliquer les choses. Avant la partition, la citoyenneté est une notion plutôt vague qui fait référence à une mère patrie déterritorialisée. Après le choc de la partition, le territoire prend une plus grande importance, puisque le Pakistan démontre que le fait d'être né en Inde ne garantit plus le fait d'être Indien. L'*Acte de Citoyenneté indien* de 1955 vient officialiser la nature territoriale de la citoyenneté en affirmant que tout INR devenant citoyen d'un autre pays renonce de facto à sa citoyenneté indienne. En interdisant la citoyenneté double, le gouvernement indien se distancie brusquement de sa diaspora (Lal 2006, 86). Nehru croyait qu'il était dans le meilleur intérêt des INR de s'intégrer le plus possible à leur société d'accueil, puis pendant la guerre froide, l'Inde tient à rester le plus neutre possible face aux deux blocs et affiche plutôt

sa sympathie avec les pays du « tiers monde » et le mouvement des non-alignés. En voulant cultiver de bonnes relations et éviter d'interférer dans les affaires intérieures de ces pays d'Afrique et d'Asie, le gouvernement indien mit de côté les intérêts de sa diaspora. Les politiques économiques centralisatrices visant l'autosuffisance coupent encore davantage les ponts avec les INR (Lal 2006, 86).

Dès la fin des années 1970, l'attitude du gouvernement commence à changer et cela est attribuable en partie aux TDF des travailleurs migrants dans les pays du Golfe. L'État indien commence en effet à prendre conscience du potentiel économique des communautés d'INR à travers le monde. Il cherche donc à balancer ses relations diplomatiques et les besoins de sa diaspora. Certaines mesures et certains incitatifs sont mis en place afin d'attirer les capitaux étrangers des INR. Dans les années 1980 des comités et autres initiatives gouvernementales sont mis sur pied afin de coordonner les efforts de rapprochement avec les INR, tel qu'une chambre de commerce indo-INR, créée en 1987, dont le but est de promouvoir des liens commerciaux et culturels. Autre signe que le gouvernement indien n'est plus indifférent face à sa diaspora, en 1990-1991 lors de la première guerre du Golfe, lorsque 150,000 travailleurs migrants indiens sont coincés au Koweït et en Irak, New Delhi s'assure de leur évacuation. La crise économique de 1991 et les politiques de libéralisation économique qui s'en suivent accélèrent ce rapprochement. En effet, les besoins criants d'investissements étrangers engendrent une opération de séduction envers les INR. En 1998, le gouvernement émet une carte à l'attention des personnes d'origine indienne (POI) qui facilite et encourage leurs déplacements en Inde par des incitatifs tels que l'abolition de visas et d'autres avantages en matière d'investissement et d'éducation. Suite aux recommandations d'un important rapport produit par une commission spéciale pour la diaspora indienne, le PBD est lancé. Cette journée consacrée aux INR a pour objectif de tirer profit de l'engouement et de la perception

généralement positive qu'ont les INR envers leur pays d'origine. C'est par le biais d'un forum de discussion que le PBD tente de comprendre les attentes de la diaspora, mais aussi pour se doter d'une structure qui soit propice aux interactions à long terme entre d'une part la diaspora et l'Inde, mais aussi entre les communautés d'INR à travers le monde. Au cours du premier PBD en 2003, le gouvernement annonce des modifications à l'Acte de citoyenneté qui autorisent la double citoyenneté des INR de huit pays, dont le Canada. En 2004, New Delhi crée un nouveau ministère, le *Ministry of Overseas Indian Affairs* (MOIA), dédié exclusivement aux relations avec sa diaspora puis un an plus tard, la double citoyenneté est étendue à toute la diaspora.

Les liens qui unissent la sphère politique indienne et les INR avant l'indépendance sont de nature sociale, légale et politique. Ils s'expriment par la revendication de droits des INR et la dénonciation d'abus et d'injustices dans les pays d'accueil. Les liens qui renaissent dans les années 1980, après des décennies d'indifférence de la part du gouvernement, se font dans un tout autre contexte. La croissance des TDF, mais aussi et surtout la crise économique du début des années 1990 fait prendre conscience au gouvernement du potentiel économique de son importante diaspora. C'est donc sur une base économique que cette nouvelle relation prend forme. Le gouvernement indien devient ainsi un facteur important dans la décision des INR d'envoyer des fonds et d'établir des liens commerciaux ou financiers plus importants.

Profil socioéconomique et socioprofessionnel de la diaspora indo-canadienne

On ne peut parler des Indo-Canadiens sans mentionner la population sikh qui comme nous l'avons vu est surreprésentée au Canada. Les sikhs forment une communauté religieuse de l'Inde dont la population est estimée à vingt millions de personnes, soit près de deux pour

cent de la population totale de l'Inde. 65 % d'entre eux vivent dans l'État indien du Pendjab, 30 % dans d'autres États de l'Inde, et le reste à l'étranger. La population sikh à l'étranger est estimée à 1.25 million d'habitants. C'est au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis que se trouvent les plus importantes diasporas sikhs et où elles sont particulièrement surreprésentées par rapport aux autres migrants indiens (Tatla 2005, 273). Le Canada a la deuxième plus importante communauté sikh au monde en nombre absolu, après le Royaume-Uni (Tatla 2005, 275). De 2001 à 2006, 129 140 immigrants indiens ont été accueillis au Canada (StatCan 2006). En 2001, la population sikh canadienne était évaluée à 278 410 individus, soit près d'un pour cent de la population totale du Canada. En Colombie-Britannique, ils formaient 3.5 % de la population (StatCan 2001). La langue parlée par la grande majorité des sikhs est le Pendjabi. En excluant le français et l'anglais, 5.9 % de tous les immigrants au Canada ont comme langue maternelle le pendjabi, en troisième place derrière le chinois et l'italien (StatCan 2006).

La croissance de la population indo-canadienne est largement attribuable aux lois d'immigration qui permettent les regroupements familiaux. Plusieurs immigrants sikhs arrivent directement du Pendjab, mais certains d'entre eux sont issus d'une migration double, particulièrement du Royaume-Uni (Johnston, 1076).

Le recensement de 2006 révèle que 7.9 % de la population canadienne d'origine indienne est âgée de 65 ans ou plus, comparativement à 13.7 % de l'ensemble de la population (StatCan 2006). Une étude de *BC stats* publiée en 2004 abonde dans le même sens et on y apprend que 48 % des immigrants indiens sont dans la tranche d'âge 20-34 ans, contre seulement 38 % de l'ensemble de la population canadienne (Hansen 2004).

Originellement, les Indo-Canadiens se sont établis dans l'ouest du pays, en Colombie-Britannique. Toutefois, depuis les années 1950 ils ont progressivement occupé l'ensemble du

territoire canadien, particulièrement au sein de grands centres urbains. Comme plusieurs immigrants, ils ont été attirés par les villes des provinces ayant la plus forte croissance économique : l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Plus d'un tiers des sikhs habitent la région métropolitaine de Vancouver, un autre tiers dans la région métropolitaine de Toronto. Calgary et Edmonton accueillent ensemble un douzième de la population sikh du Canada. Les banlieues de Surrey en Colombie-Britannique et de Mississauga en Ontario sont les deux pôles de population sikh les plus importants au Canada (Johnston 2005, 1075). Certaines familles sikhs sont toutefois établies en Amérique du Nord depuis cinq générations ou plus (Johnston 2005, 1075). Les sikhs ont pris racine au Canada et ont développé une identité qui leur est propre. Certains sikhs sont même entrés avec succès dans l'arène politique, notamment Ujjal Dosanjh, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, puis ministre de la Santé au niveau fédéral sous Paul Martin (Johnston 2005, 1076).

Éducation et activités professionnelles

Au cours des dernières années, le nombre d'immigrants indo-canadiens ayant des diplômes universitaires et de l'expérience professionnelle a connu une croissance importante. Pratiquement 30 % des Indo-Canadiens de 15 ans ou plus possèdent un diplôme universitaire, comparativement à seulement 16 % de la population ne faisant pas partie d'une minorité visible. Cet écart risque d'ailleurs de s'accroître puisque par rapport à 2001 il s'agit d'une augmentation de plus de 5 % pour les Canadiens d'origine sud-asiatique et de seulement 2 % pour les autres (StatCan 2001 et 2006). Selon Agrawal et Lovell (2010), au cours des deux dernières décennies, les Indo-Canadiens sont passés de familles ayant peu d'éducation et de qualifications, avec une minorité d'entre eux étant capable de parler anglais

à une communauté très qualifiée, éduquée et parlant majoritairement anglais⁸. Il n'est pas rare que des Indo-Canadiens occupent des postes de techniciens spécialisés, soient des professionnels ou entrepreneurs (Agrawal et Lovell 2010, 147). Par contre, certains d'entre eux ont de la difficulté à trouver du travail à la hauteur de leurs qualifications et se retrouvent chauffeurs de taxi ou camionneurs. À Vancouver et Toronto, ils sont très présents dans le secteur de la vente au détail et des services professionnels (Johnston 2005, 1078).

Les domaines d'études les plus populaires auprès des Sud-Asiatiques sont respectivement : Commerce, gestion, administration des affaires (23 %), Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées (14 %), et Sciences sociales et disciplines connexes (11 %) (Ministère du Travail 2001). À ce chapitre, ils partagent des intérêts assez similaires aux autres Canadiens. En ce qui a trait à la rémunération, le revenu moyen des Sud-Asiatiques était de 39 470 \$ pour des emplois à temps plein en 2000. Bien que ce chiffre soit le quatrième revenu moyen le plus élevé parmi les sous-groupes de minorités visibles, il ne correspond qu'à 90 % de ce que gagnent les personnes ne faisant pas partie des minorités visibles (Ministère du Travail, 2001). Notons cependant qu'au Canada, il existe une disparité importante entre les hommes et les femmes venus de l'Inde. Les Indo-Canadiennes gagnent en moyenne 72.2 % du revenu des hommes, comparativement à 75.9 % pour l'ensemble des femmes issues de minorités visibles. Le revenu brut des Indo-Canadiennes (31 899 \$) est plus bas que celui des femmes faisant partie des minorités visibles (32 143 \$) et celui des autres femmes canadiennes (35 266 \$) (RHDCC 2005, 47). Le taux d'activité révèle aussi une disparité homme femme importante au sein de la DIC⁹. Les hommes ont un taux d'activité de 76.3 %, ce qui est plus élevé que les tous les Canadiens (issus des minorités visibles ou non). Toutefois, avec un

⁸ En 1980 près de 70% des indo-canadiens ne parlaient ni français ou anglais. Aujourd'hui, plus de 60% d'entre eux affirment parler couramment l'anglais (Agrawal et Lovell 2010, 148).

⁹ Le taux d'activité est le pourcentage de la population active par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus.

taux d'activité de 59.8 %, les Indo-Canadiennes ont un taux inférieur aux autres Canadiennes (issues des minorités visibles ou non) (RHDCC 2005, 47).

Aux États-Unis, les migrants indiens se démarquent par leur niveau d'éducation et professionnel très élevé. Plusieurs d'entre eux sont ingénieurs (particulièrement en informatique), scientifiques, enseignants, comptables, médecins, gestionnaires et hommes/femmes d'affaires. Les Indiens seraient d'ailleurs la communauté d'immigrants ayant connu le plus de succès aux États-Unis. Évalué à 60,093 \$, le revenu médian des Indo-Américains est nettement supérieur à celui de l'ensemble des États-Unis, soit 38,885 \$ (MEAI 2004). Deux tiers des Indo-Américains nés à l'étranger détiennent un diplôme universitaire soit trois fois la proportion d'états-unien. 44 % de ces immigrants ont des emplois professionnels ou de gestionnaire (Kuznetsov, 2006). Merz, Chen et Geithner abondent dans le même sens et soulignent qu'environ 1.1 million d'entreprises américaines sont détenues par des Sud-Asiatiques et qu'elles génèrent des revenus évalués à 343.3 milliards \$ (2007, 121).

Au Royaume-Uni, le profil socioprofessionnel des immigrants indiens a changé au fil du temps. Bien que la majorité des premiers migrants soit issue d'un milieu agricole, plusieurs d'entre eux ont travaillé dans des usines, des fonderies et autres travaux manuels. Quelques-uns, ayant des compétences professionnelles, sont devenus médecins ou enseignants et d'autres, issus de la ville, se sont lancés en affaires. Par contre, les Indo-Britanniques de deuxième et troisième génération qui ont reçu une éducation au Royaume-Uni ont un profil de carrière bien différent. Ils travaillent dans le secteur des TI, des sciences appliquées, de la médecine et de l'administration des affaires (Tatla 2005, 1086). La structure professionnelle traditionnelle a été complètement remplacée par le modèle britannique de travail. Des Indiens de différentes castes occupent des postes similaires, à des taux horaires équivalents

(Tatla 2005, 1088). Les indicateurs disponibles démontrent que la majorité des migrants indiens ont réussi sur le plan économique et que la majorité d'entre eux sont propriétaires de leur domicile (Tatla 2005, 1092).

Au Canada, il semble toutefois que les migrants indiens aient tout ou rien. Soit ils arrivent à s'intégrer facilement à l'économie du pays et voient leurs revenus augmenter progressivement, soient ils restent pris au bas de l'échelle socioéconomique pour plusieurs années (Agrawal et Lovell 2010, 149)¹⁰.

Famille

En ce qui a trait aux questions socioculturelles, une étude réalisée par Tran, Kaddatz et Allard affirme que les Sud-Asiatiques forment « l'une des communautés les plus unifiées en ce qui concerne l'importance qu'elle accorde aux interactions familiales, au maintien des réseaux sociaux au sein du groupe culturel et à la préservation des coutumes ethniques, des traditions et des langues ancestrales. » (2005, 23).

Les Indo-Canadiens maintiennent la culture patriarcale du Pendjab. Ils respectent les femmes en tant que mères, mais leurs engagements professionnels doivent être subordonnés aux responsabilités familiales. Au moment d'avoir des enfants, une préférence est accordée aux garçons puisqu'on estime qu'ils seront mieux placés pour prendre soin de leurs parents, qu'ils n'auront pas à payer une dot lors du mariage et parce qu'on accorde une grande importance au lien patrilinéaire (Johnston 2005, 1078). L'honneur familial (*izzat*), notion partagée par les Indiens et autres peuples d'Asie du Sud, fait en sorte que les hommes, en tant que chef de famille, tentent de maintenir le statut familial en consolidant ses activités

¹⁰ Les auteurs notent par exemple que plusieurs indo-canadiens se trouvent dans des secteurs de l'économie qui connaissent des difficultés structurelles tel que l'industrie manufacturière et le transport.

économiques, sociales et publiques. À ce chapitre, ils estiment que les activités économiques des femmes posent un risque pour le statut familial à cause de la possibilité d'activités dites « indésirables ». Les épouses et filles sont donc plus contrôlées que les fils (Tatla 2005, 1088).

La cohabitation de plusieurs générations et de membres de familles différentes est commune au sein des ménages pendjabis. Les membres de la famille étendue peuvent comprendre les parents, les grands-parents, les fils mariés et leur famille (Johnston 2005, 1078-9). 95 % des ménages Sud-Asiatiques sont composés d'enfants, de parents, de conjoints ou d'autres proches comparativement à 87 % pour l'ensemble de la population canadienne. À l'image des premiers immigrants d'Asie du Sud, ceux d'aujourd'hui se tournent énormément vers leur communauté ethnoculturelle afin de faciliter leur intégration, obtenir du soutien et créer des liens d'amitié. Par exemple, 83 % des pendjabis ont affirmé qu'au moins la moitié de leurs amis étaient issus du même groupe ethnique qu'eux et les mariages mixtes demeurent l'exception plutôt que la règle (Tran 2005). Au Royaume-Uni, la taille des ménages des familles sikhs se rapproche de plus en plus de celle des ménages typiques anglais, c'est-à-dire, une femme, un mari et un ou deux enfants (Tatla 2005, 1085). Tout comme les ménages Sud-Asiatiques, les ménages sikhs du Royaume-Uni ont tendance à accorder beaucoup d'importance à la famille, son honneur (*izzat*) et sur l'accumulation de richesse en tant que gage de son patrimoine. Le succès matériel est souvent le résultat d'un effort collectif, de multiples sources de revenus qui ont été mises en commun afin d'acheter une maison et de démarrer une petite entreprise. Les sikhs investissent énormément dans leur progéniture et la vie de famille. Cela se reflète par des taux de divorces très bas et des taux de concubinage encore plus rares (Tatla 2005, 1087).

Les mariages organisés constituent la norme, mais les règles sont appliquées de façon plus libérale qu'auparavant. Les enfants sont beaucoup plus consultés dans le choix du conjoint(e) et dans bien des cas leur décision est respectée par les parents. Ceux-ci demeurent toutefois guidés par des considérations traditionnelles telles que la réputation et le revenu potentiel de la famille et du conjoint(e). Le mariage intra religieux et intra caste reste d'une importance capitale aux yeux de la famille (Johnston 2005, 1079).

Les jeunes sikhs de deuxième ou troisième génération font toutefois face au défi de concilier les valeurs individualistes enseignées à l'école anglaise et les valeurs de responsabilité collective promues au sein de leur famille (Tatla 2005, 1087).

Castes et religion

Les Sud-Asiatiques se distinguent par rapport à l'importance qu'ils accordent à la religion puisque 83 % d'entre eux estiment que celle-ci joue un rôle important ou très important dans leur vie, alors que seulement 53 % des Canadiens en disent autant. Cela se traduit par une participation active à des activités religieuses (Tran 2005, 27-28).

Bien que la religion sikh enseigne qu'il n'y a pas de caste aux yeux de Dieu, elles font néanmoins toujours partie de leur identité. La plupart des sikhs appartiennent à la caste des Jats. Au Pendjab, les mariages intercastes sont rares et la pression sociale décourage fortement cette pratique. Les jeunes sikhs qui grandissent au Canada ne prennent souvent conscience de leur caste que lorsqu'ils atteignent l'âge du mariage et qu'ils découvrent avec surprise l'importance que leurs parents y accordent (Johnston 2005, 1079). Ainsi, il n'est pas surprenant d'apprendre que les distinctions de castes s'érodent avec le passage des générations (Tatla 2005, 1092).

Tous les sikhs ne pratiquent d'ailleurs pas leur religion avec le même dévouement. Plusieurs sikhs du Canada ont décidé d'adopter les coutumes d'ici et ne suivent pas les préceptes de Khalsa qui incluent entre autres le fait de ne pas se couper les cheveux et la barbe, porter un turban et un kirpan, etc. Ces sikhs modérés sont appelés *Sahajdhari*. Les raisons les plus souvent évoquées pour devenir *Sahajdhari* sont d'éviter d'être stigmatisé et faciliter l'intégration à la société d'accueil. Les années 1950 ont d'ailleurs été le théâtre de confrontations entre l'aile plutôt libérale (*Sahajdhari*) et celle conservatrice (Khalsa) (Johnston 2005, 1080). En tant que communauté religieuse, les sikhs sont organisés au niveau local. La plupart des sociétés ont leur propre gurdwara, le lieu de culte des sikhs. La plus ancienne société est la *Khalsa Diwan Society* de Vancouver, fondée en 1907 (Johnston 2005, 1080). Les tensions entre sikhs modérés et ceux plus militants durant les événements des années 1980 ont toutefois empêché la création d'une association nationale des sikhs canadiens (Johnston 2005, 1081).

Estimer la valeur des transferts de fonds de la diaspora indo-canadienne

Étant donné le peu d'information sur les TDF sortant du Canada en général et ceux des Indo-Canadiens en particulier, il serait hasardeux d'affirmer avec certitude les montants annuels envoyés par la DIC vers leur pays d'origine. Deux études avec des données provenant de deux sources différentes nous permettent toutefois de prendre conscience de l'ampleur de ces envois. Tout d'abord, l'étude de DeVoretz et Davean, dont les données proviennent des *Études sur les dépenses des familles* de 1992 et 1996 réalisées par Statistique Canada, estime que les Asiatiques du Canada envoient l'équivalent d'environ 3 % de leur revenu (2006, 13). Pour estimer le nombre de migrants envoyant des fonds, nous nous référons au taux

d'activité de la population active du Canada née en Inde, soit 245 810 personnes¹¹. Le rapport de RHDCC nous informe que le revenu moyen des « Sud-Asiatiques » en 2001 était de 39 470 \$. Cela se traduirait donc par des TDF annuels de plus de 290 M\$¹². L'autre étude qui nous permet d'évaluer les TDF révèle des chiffres encore plus étonnants. Houle et Schellenberg, de Statistique Canada (qui emploient la même catégorie d'Asie du Sud), estiment que 28 % des immigrants de première génération provenant d'Asie du Sud envoient en moyenne 3700 \$, 2 à 4 ans après leur arrivée au Canada. Cela se traduirait par des envois annuels totaux de près de 375 M\$¹³. Aussi surprenants qu'ils le paraissent, ces chiffres nous semblent très conservateurs puisque les données sur le revenu des Indo-Canadiens datent de plus d'une décennie et celles pour le nombre de migrants nés en Inde sont vieilles de 6 ans. De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte des immigrants de seconde génération qui s'identifient pourtant comme Indo-Canadiens et font donc partie de la diaspora. Puis, comme toute évaluation des flux de TDF, il faut rappeler qu'une partie non négligeable des envois est faite de façon informelle et n'apparaît donc pas sur les relevés officiels. Il ne serait donc pas surprenant que les TDF de la DIC s'élève à plus du double de ce que nous avons calculé. Même à 500 M\$, ils représenteraient le huitième de tous les échanges commerciaux entre l'Inde et le Canada.

Ce chapitre a retracé l'histoire des Indo-Canadiens et mis en lumière les événements qui ont marqué leur présence depuis plus d'un siècle. Un des thèmes récurrents est

¹¹ Les données les plus récentes à ce sujet proviennent du recensement 2006. La population active étant défini comme étant toute personne âgée de 15 à 64 ans, 360 955 Canadiens nés en Inde répondaient à ce critère. Le taux d'activité quant à lui provient du Profil des groupes désignés, publié par RHDCC en 2005, mais dont les données proviennent du recensement de 2001. Ils estiment à 68.1% le taux d'activité des « Sud-Asiatiques » (c'est la catégorie qu'ils utilisent) aptes au travail.

¹² 3% de 39 470\$ x 245 810 personnes = 291 063,621.00\$

¹³ 28% de 360 955 immigrants de première génération nés en Inde x 3700\$ = 373 949,380.00\$ (l'étude de Houle et Schellenberg ne fait pas la distinction entre population active et taux d'activité, donc nous comptons l'ensemble de la population indo-canadienne âgée de 15 à 64 ans, soit 360 955 en 2006).

l'importance pour cette communauté de travailler de concert afin de lutter contre des injustices et les liens qu'ils tissent entre eux pour s'entraider. Cet esprit communautaire se traduit par la mise sur pied d'organisations et la construction de temples religieux qui deviennent des points de ralliement pour plusieurs Indo-Canadiens. Les liens qui ont été tissés au fil des années sont toujours présents, et les Indo-Canadiens d'aujourd'hui forment une communauté dynamique et épanouie sur le plan professionnel et social, tout en gardant un profond sentiment d'appartenance à leur héritage socioculturel indien. L'ouverture récente du gouvernement indien envers sa diaspora ne fait qu'accentuer les liens entre les Indo-Canadiens et leur mère patrie.

Le troisième et dernier chapitre énumère et décrit les indicateurs nécessaires à une étude empirique des déterminants des TDF de la DIC. Pour ce faire, nous nous inspirons de la littérature déjà existante, présentée dans le premier chapitre, et du profil socioéconomique et historique du présent chapitre.

Chapitre 3 : Grille d'indicateurs

Dans le premier chapitre, nous avons analysé l'abondante littérature portant sur les déterminants des TDF, ainsi que les enjeux et théories de la migration internationale. Dans le chapitre suivant, nous avons fait le portrait socioéconomique et socioprofessionnel de la DIC et retracé son histoire qui remonte au début du XXe siècle. L'objet du présent chapitre est d'élaborer notre grille d'indicateurs des déterminants des TDF qui soit spécifique à la DIC en croisant les deux chapitres précédents. Cette grille pourrait être un outil important dans la conception et la réalisation d'une étude d'envergure qui viserait à mesurer empiriquement les différents déterminants des TDF de la DIC. Il s'agit donc de déterminer en quoi le profil socioéconomique, socioprofessionnel, historique et culturel de la DIC influence les TDF vers l'Inde en se référant à la littérature sur les déterminants des TDF.

Pour y parvenir, nous commençons par réexaminer cette littérature et faisons un examen critique. Trois aspects nous semblent problématiques : le peu d'emphasis mis sur le rôle central que joue la migration en tant que déterminant des TDF, une littérature qui ne tient pas assez compte de facteurs historiques, culturels et religieux, puis une définition trop étroite des TDF. C'est à partir de ces critiques que nous échafaudons notre propre grille d'indicateurs.

Examen critique de la littérature des déterminants des TDF

La littérature portant sur les déterminants des TDF a pris de l'ampleur au cours des vingt dernières années. Le concept même de TDF a évolué pour inclure non seulement les transferts des travailleurs migrants temporaires, mais aussi ceux des migrants permanents. Ce changement est crucial dans le contexte de notre étude puisque cela affecte nécessairement

les habitudes de transferts et les raisons de transférer. Glytsos (1997), Pinger (2007) et Dustman et Mestres (2010) ont d'ailleurs comparé les habitudes de transfert des migrants temporaires et permanents et les trois auteurs s'entendent pour dire que cette variable a un effet considérable sur les transferts. Autrement dit, la réponse à la question des motivations du migrant à envoyer des TDF réside en grande partie en amont de la migration, au stade de la planification dans le pays d'origine. Une autre variable intrinsèquement liée à la durée de la migration est celle de la dispersion familiale. Une migration permanente où le migrant est accompagné par les membres de sa famille immédiate ne générera pas des TDF similaires à une migration temporaire d'un migrant seul. Trop souvent, la littérature relègue au second plan ces deux variables pourtant cruciales. Par exemple, dans son papier sur les déterminants des TDF, Adams (2008) examine un certain nombre de variables démographiques, économiques et financières afin de mesurer leur impact sur les flux de TDF. Or, l'auteur suggère en conclusion qu'une des raisons pouvant expliquer la corrélation négative entre le niveau de qualification des migrants et les flux de TDF est que les migrants plus qualifiés sont plus susceptibles de faire venir les membres de leur famille et de demeurer de façon permanente dans le pays d'accueil. Par conséquent, dans une note de bas de page, Adams est forcé d'admettre qu'un évaluateur pour son article lui a mentionné que « if high-skilled migrants remit less because they are more likely to stay in their newly adopted country, then the key variable is “duration of stay” rather than the skill level of migrants. » (Adams 2008, 29). L'auteur se justifie en indiquant qu'il n'avait pas accès aux données relatives à la durée de la migration. Notre grille d'indicateurs devra donc nécessairement tenir compte des intentions du migrant en ce qui a trait à la durée de sa migration et la dispersion familiale et de pondérer son influence en conséquence.

Une seconde critique de la littérature réside dans son approche strictement socioéconomique. En effet, un recensement global de la littérature révèle que la plupart des chercheurs se servent de variables et d'indicateurs socioéconomiques tels que le revenu, la scolarité, les taux de change et d'intérêt et les coûts de transaction pour comprendre et prédire les flux de TDF. Or, tel que nous l'avons vu dans le premier chapitre, les plus récentes théories de la migration sont d'avis que des composantes culturelles et historiques influencent aussi les flux migratoires. Les TDF étant intimement liés aux questions migratoires, nous sommes d'avis qu'il faille tenir compte de variables socioculturelles et historiques dans l'élaboration d'un modèle des déterminants des TDF. Quelques articles plus récents sortent des sentiers battus et s'interrogent, entre autres, sur l'impact de la religion sur les flux de TDF¹⁴. Par ailleurs, il existe déjà depuis une bonne dizaine d'années une littérature qui porte sur les transferts sociaux (social remittances). Peggy Levitt, qui a en quelque sorte inventé ce concept, définit les transferts sociaux comme étant des idées, comportements, identités, et capital social qui voyagent de la communauté d'accueil à celle d'origine (Levitt 1998, 927). Bien que cette littérature ne traite pas explicitement des flux financiers tels que les TDF, elle met en lumière de nombreux pans de la littérature sur les migrations qui avaient été jusque-là négligés au profit d'une lecture strictement économique. Une analyse des aspects culturels, historiques, ethniques et religieux permettrait notamment de mieux cerner et mesurer les concepts flous d'attachement familial et d'attachement envers lieu d'origine.

Une troisième critique de la littérature repose sur la définition même de TDF. Bien qu'on inclut aujourd'hui les transferts des migrants permanents dans cette définition, et non

¹⁴ Voir Kelly et Solomon (2009) et Fonchamnyo (2012)

pas seulement ceux de travailleurs migrants temporaires, il n'en demeure pas moins que la majorité de la littérature analyse ces flux dans un contexte strictement familial; d'un membre de la famille à un autre. Est-ce à dire que les migrants permanents dont la famille immédiate habite avec eux n'envoient pas de fonds vers leur pays d'origine? Devons-nous conclure qu'il n'existe pas de TDF à l'extérieur de la cellule familiale? Les liens altruistes qu'entretiennent les Indo-Canadiens à leur mère patrie ne découlent pas exclusivement de l'attachement familial. Les contextes historique, culturel et religieux contribuent aussi à cet attachement. Il a été question dans le deuxième chapitre des liens émotifs qui se sont forgés entre l'Inde et les INR pendant la période coloniale (Lal 2006). Les diasporas indiennes, notamment celle du Canada, ont été confrontées à de nombreux obstacles au cours des premières décennies d'immigration. L'intolérance raciale et les règles discriminatoires en matière d'immigration ont poussé les Indo-Canadiens à se serrer les coudes et à s'entraider du mieux qu'ils pouvaient. L'incident du Komagata Maru marque sans doute le moment où les tensions entre les Indo-Canadiens et le reste de la population locale atteignent leur paroxysme. Il a marqué au fer rouge la mémoire collective des Indo-Canadiens pour plusieurs décennies et servi de rappel quant à l'importance de développer et entretenir des liens au sein de la communauté et avec la mère patrie. L'intolérance raciale n'est certes plus l'ombre de ce qu'elle fut jadis, mais il n'en demeure pas moins que des liens ont été forgés au fil du temps et qu'ils persistent encore aujourd'hui. Cette forme d'altruisme identitaire ne trouve toutefois pas ses racines dans la famille, mais plutôt dans l'indianité des Indo-Canadiens. Difficile d'évaluer avec exactitude l'impact de cet altruisme « social » sur les TDF, mais nous sommes d'avis qu'une partie non négligeable des transferts financiers prennent la forme de dons philanthropiques, particulièrement dans le contexte canadien où la migration est majoritairement permanente et où il existe des politiques de regroupement

familial. Les Indo-Canadiens seraient donc plus susceptibles de faire des envois philanthropiques étant donné la plus faible proportion de TDF destinés à des membres de la famille immédiate.

Or, jusqu'à tout récemment, la littérature distinguait généralement les TDF des transferts philanthropiques. Au cours des quinze dernières années, ces flux ont commencé à être analysés conjointement, car ils représentent des concepts assez similaires et que plusieurs envois de fonds ne cadrent pas tout à fait dans la définition traditionnelle de TDF ou de philanthropie¹⁵. Les *Hometown Associations* (HTA) sont l'exemple parfait de l'hybridité de ces deux concepts. Manuel Orozco, un chercheur important sur le sujet, définit les HTA comme étant des organisations qui permettent aux migrants provenant d'une même ville ou région de maintenir des liens avec et de soutenir matériellement leur lieu d'origine. À l'heure actuelle, les HTA mexicaines sont les plus nombreuses, comptant plus de 3000 organisations faisant principalement le pont entre le Mexique et les États-Unis. La diaspora indienne n'est toutefois pas en reste. Selon Orozco, 13 % des Indo-Américains font partie d'une HTA (Orozco 2009). Torres et Kuznetsov (2006) proposent l'expression « TDF communautaires » pour décrire ces flux hybrides. Selon eux, ces envois constituent une nouvelle forme de transferts qui s'ajoutent aux TDF familiaux traditionnels. Pour les migrants, il s'agit d'une opportunité de mettre en commun des ressources financières modestes, de façon organisée et qui sont destinées à une région bien précise (Torres et Kuznetsov 2006, 100). Il nous apparaît donc tout à fait acceptable de traiter les envois à des fins philanthropiques comme une forme de TDF, et ainsi de les inclure dans notre grille d'indicateurs.

¹⁵ En 1997, l'Inter-American Dialogue et le Tomás Rivera Policy Institute ont mené une étude afin d'examiner le rôle potentiel des TDF au développement social et économique en Amérique latine et dans les Caraïbes (Orozco 2000).

Variables et indicateurs permettant de cerner les déterminants des TDF

Nous détaillons ici le contenu de notre grille dont l'objectif est de jeter les bases d'une éventuelle étude empirique des déterminants des TDF de la DIC et ainsi d'échafauder un modèle qui leur soit propre. Cette grille comporte quatre variables qui se déclinent selon huit indicateurs qui reflètent les éléments les plus souvent utilisés dans la littérature des déterminants des TDF, ainsi que des indicateurs socioculturels, ethniques et religieux. Nous ajoutons par ailleurs les envois philanthropiques à la définition de TDF.

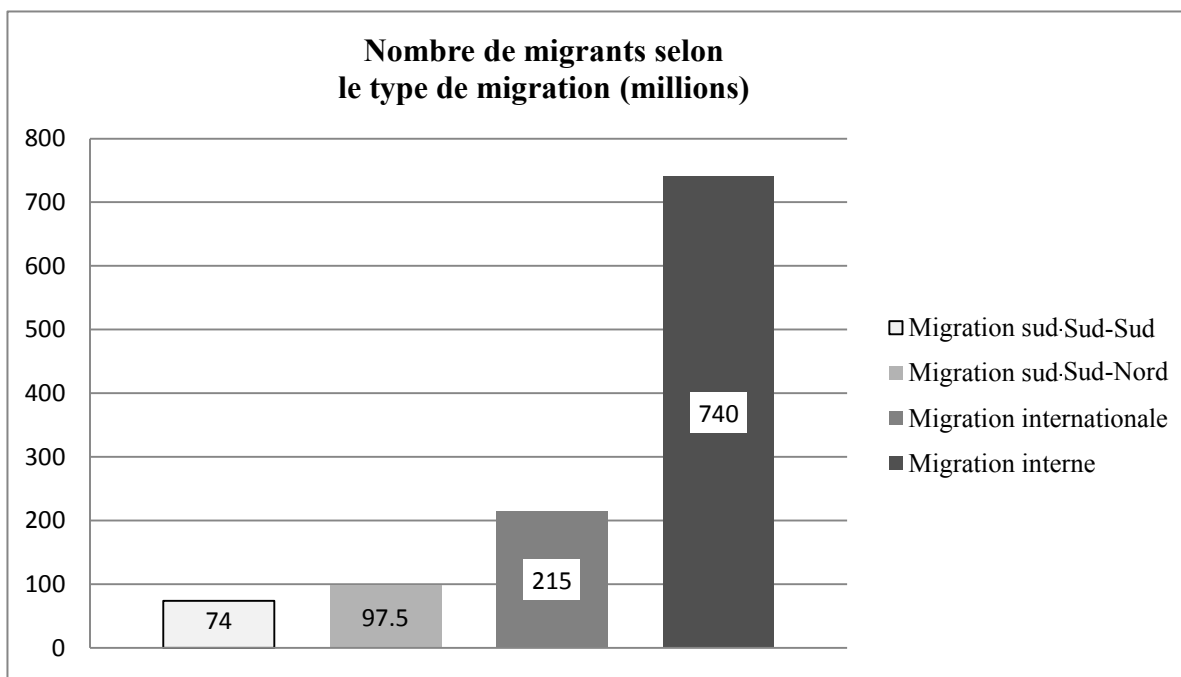
Variable migration

Cette variable s'intéresse à l'intention du migrant de retourner éventuellement vers son pays d'origine. Nous faisons donc ici la distinction entre la migration temporaire et permanente. Cette décision est généralement prise avant le départ du migrant et à première vue ne semble pas liée aux flux de TDF. Or, nous avons vu à quel point la nature de la migration joue sur le fonctionnement de plusieurs autres variables, notamment celles de nature socioéconomique. Par exemple, à revenu égal, les migrants temporaires envoient plus de fonds. Sachant qu'ils ont l'intention de retourner, les migrants temporaires ont peut-être certains actifs ou investissements dans le lieu d'origine ou à tout le moins, souhaitent rester en bons termes avec leur famille.

Toutefois, le premier constat vis-à-vis de la DIC est le canal de migration sud-nord dont elle est issue. C'est-à-dire que ces migrants ont quitté un PED pour un pays développé (ou selon la classification de la Banque mondiale, d'un pays à revenu moyen inférieur à un pays à haut revenu (World Bank 2012^a)). Au niveau international, la migration sud-nord est équivalente

en nombre à la migration sud-sud¹⁶, mais bien en deçà de la migration interne (à l'intérieur du même pays) pour laquelle on dénombre 740 millions de migrants, soit plus de trois fois toute la migration internationale (IOM 2011, 49) (voir tableau 6). En ce qui a trait aux TDF, la migration sud-nord semble toutefois générer des TDF plus élevés que la migration Sud-Sud, puisque 27 % des TDF indiens sont issus de l'Amérique du Nord, alors que ce continent ne compte que 15 % des INR et POI (UNDP 2009). Cette analyse est toutefois incomplète, car elle ne nous dit pas pourquoi ce corridor migratoire génère une proportion plus élevée de TDF. Il serait tentant de conclure que cette différence est strictement attribuable aux revenus plus élevés gagnés en Amérique du Nord, mais ce ne serait qu'une partie de la réponse. D'autres facteurs entrent nécessairement en ligne de compte.

Tableau 6 Types de migration



Source : Banque mondiale

¹⁶ On compte 97.5 millions de migrants sud-nord et 74 millions de migrants Sud-Sud. Toutefois, si on ne tient compte que des pays de l'OCDE, la migration sud-sud est légèrement supérieure à la migration Sud-Nord (74 M contre 73.3 M) (World Bank 2011, 12).

La durée de la migration permettrait aussi d'évaluer la propension à envoyer des fonds et la taille des envois. Selon l'approche altruiste de Lucas et Stark, la durée de la migration a un impact négatif sur la taille des TDF. Nous avons vu que la plupart des auteurs s'entendent pour dire qu'une migration permanente entraîne une diminution des TDF. Les membres de la DIC sont à grande majorité des résidents permanents¹⁷, ce qui indiquerait un impact négatif sur les TDF vers l'Inde. Toutefois, la tendance est à la migration temporaire, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, et ce, même si la migration temporaire est traditionnellement associée uniquement aux corridors sud-sud (entre PED). En effet, la majorité des INR sont des travailleurs temporaires dans les pays du Golfe et d'Asie du Sud-Est (MOIA 2011, 28). Or, alors même que la migration temporaire est en hausse, la migration sud-sud perd du terrain au profit de la migration sud-nord¹⁸. Cela veut donc dire que la migration vers les pays développés prend un tournant de plus en plus temporaire. Les flux migratoires de l'Inde vers le Canada reflètent cette tendance malgré le fait qu'ils aient toujours été sous la moyenne canadienne en matière de migration temporaire. Au cours de la dernière décennie, la proportion de migrants venus de l'Inde de façon temporaire est passée de 18.9 % en 2001, à 40.5 % en 2010 (voir tableau 7), ce qui témoignerait vraisemblablement d'une augmentation des TDF vers l'Inde au cours de cette décennie. Il ne s'agit toutefois que de déductions qui nécessitent une vérification empirique.

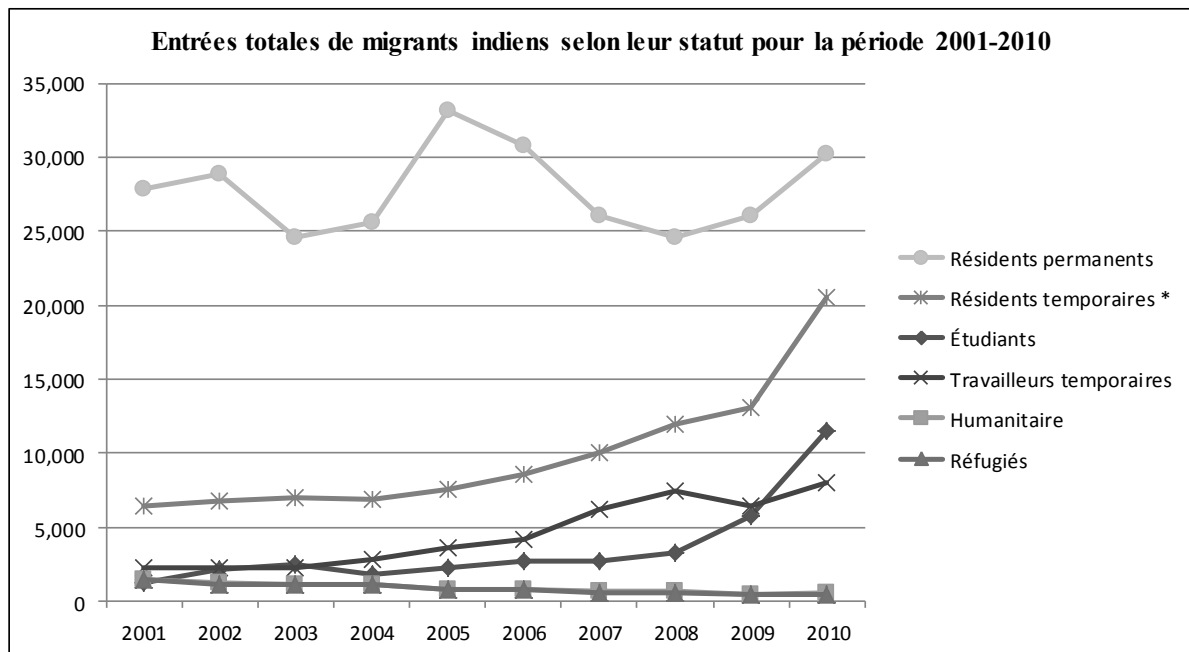
Quelques questions suffisent à définir notre indicateur migratoire. D'une part, nous enquêrons sur le statut légal du migrant. Est-il travailleur temporaire, étudiant, résident permanent, citoyen ou autre? Puis, dans le cas des résidents permanents et des citoyens, nous

¹⁷ Lors du recensement de 2006, on dénombrait 443,690 migrants indiens de première génération au pays. De ce nombre, seulement 8584 indiens venaient de façon temporaire, soit environ 2% du total.

¹⁸ 57% de tous les migrants internationaux vivent dans des pays à revenus élevés, une augmentation de 14% par rapport à 1990 (IOM 2010, 116).

leur demandons s'ils ont l'intention ou non de retourner pour de bon en Inde au cours des cinq prochaines années. Ces données permettraient d'effectuer des corrélations avec d'autres variables et indicateurs.

Tableau 7 Immigration indienne au Canada



* Les résidents temporaires représentent la somme des étudiants, travailleurs temporaires, entrées pour raisons humanitaires et les réfugiés

Source : Citoyenneté et Immigration Canada

Variable famille

Il s'agit ici de faire le portrait familial du migrant. Nous cherchons à connaître la composition de sa famille, ainsi que sa dispersion. Ces deux composantes ont une influence considérable sur les habitudes d'envoi. Un migrant célibataire sans enfant n'aura pas le même profil d'envoi de fonds qu'un migrant marié avec des enfants, mais dont la famille immédiate est demeurée dans le pays d'origine. Nous avons vu dans le premier chapitre que Banerjee (1984), Glytsos (1997), Wahba (1991) et Adams (2008) démontrent qu'il existe une corrélation importante entre la présence de membres de la famille dans le pays d'origine et la

taille des TDF. Les TDF vers le pays d'origine augmentent lorsque le migrant voit sa situation économique se stabiliser dans le pays d'accueil et ils diminuent quand la migration devient permanente et que les membres de sa famille viennent le rejoindre (Glytsos 1997, 418). Toutefois, il n'y a pas, à notre connaissance, de données précises sur la situation familiale des Indo-Canadiens. Afin d'évaluer la dispersion familiale des Indo-Canadiens, nous pouvons nous référer à la loi d'immigration du Canada en matière de regroupement familial. L'immigration canadienne se fait majoritairement sous la classe familiale ou économique. Sous la classe familiale, un résident permanent peut parrainer sa conjointe et ses enfants, peu importe leur âge, de même que ses frères et sœurs, neveux, nièces et petits-enfants (âgés de moins de 18 ans), ses parents et grands-parents¹⁹. Sous la classe économique, un migrant ne peut être accompagné que par les personnes qui sont à sa charge, c'est-à-dire sa conjointe, ses enfants et petits-enfants ou ceux de sa conjointe (âgés de moins de 22 ans). Le parrainage est donc plus limité sous la classe économique²⁰. Or, la tendance est justement à l'immigration sous la classe économique²¹, cela indiquerait donc que davantage de membres de la famille se trouvent en Inde, pour une plus longue durée.

Par ailleurs, le processus de regroupement familial est une option coûteuse et implique des délais importants. Ainsi, malgré le fait que la majorité des migrants optent pour faire venir les membres de leur famille immédiate, il est fort probable que des membres de la famille étendue se trouvent toujours en Inde. Étant donné l'importance qu'ils accordent aux valeurs

¹⁹ Depuis le 5 novembre 2011, il n'est plus possible de parrainer ses parents ou grands-parents, et ce, pour une période de 24 mois (Citoyenneté et Immigration Canada 2012). Cela va sûrement se traduire par une hausse de TDF sortants.

²⁰ Bien sûr, rien n'empêche un migrant de la classe économique de faire venir sa famille sous la classe familiale après avoir reçu sa résidence permanente.

²¹ La proportion du flux d'immigrants annuels de la classe économique est progressivement passée de 55.4% en 2008, à 66.6% en 2011 (StatCan 2012). Cette tendance ne date pas d'hier, mais elle s'est particulièrement accentuée au cours des dernières années.

familiales, certains TDF leur sont sans doute destinés, bien que les sommes soient probablement inférieures aux TDF destinés aux membres de la famille immédiate.

Ces données incomplètes démontrent le besoin de fouiller davantage et d'aller recueillir des informations sur le terrain. Un entretien semi-dirigé permettrait de connaître la composition familiale du migrant; est-il marié, a-t-il des enfants, si oui quel âge ont-ils? Puis nous souhaiterions savoir où se trouvent les membres de sa famille immédiate et s'il a l'intention de faire venir d'autres membres de sa famille au Canada.

Variable de l'attachement familial

Un modèle des déterminants des TDF ne peut être complet sans connaître le niveau d'attachement du migrant envers sa famille. On rejoint ici le modèle de Lucas et Stark qui parle plutôt d'altruisme et d'intérêt personnel. Selon l'approche altruiste, l'attachement familial joue un rôle central dans la décision d'envoyer des fonds²². Dans le contexte de la DIC, l'étude de Tran, Kaddatz et Allard (2005), est sans équivoque; les immigrants canadiens venus d'Asie du Sud maintiennent des liens étroits avec leur pays d'origine et accordent une grande importance à la famille²³. Cela indique sans doute la présence de sentiments altruistes forts qui contribuent à la décision d'envoyer des fonds. Cette variable est cruciale, car bien que la dispersion familiale nous offre des informations quantitatives,

²² Plusieurs auteurs notent une composante altruiste plus ou moins significative dans leurs travaux sur les déterminants des TDF. Parmi ceux-ci : Cox, Eser et Jimenez 1998, Foster et Rosenzweig 2001, Agarwal et Horowitz 2002, Feinerman et Seiler 2002, Chami, Fullenkamp et Jahjah 2003, Bouhga-Hagbe 2006.

²³ L'étude de Tran, Kaddatz et Allard (2005, 25) révèle que 78% des indo-canadiens ont affirmé avoir visité leur pays de naissance au moins une fois depuis leur arrivée au pays, 86% ont eu des contacts avec des membres de leur famille dans les douze derniers mois, dont 56% au moins une fois par mois. 93% des immigrants d'Asie du Sud ont déclaré éprouver un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur famille. Ils étaient d'ailleurs plus susceptibles (95%) de vivre dans un ménage composé de parents, d'enfants, de conjoints ou d'autres proches que les autres canadiens (87%). Puis, les personnes âgées de 65 ans ou plus au sein de la communauté d'Asie du Sud sont bien moins susceptibles (8%) de vivre seules que les aînés de l'ensemble du Canada (29%). Les immigrants d'Asie du Sud sont par ailleurs les moins susceptibles de tous les groupes de minorité visible de se marier avec une personne ne faisant pas partie de leur groupe (2005, 26). À ce sujet, Johnston (2005, 1079) souligne que les parents sikhs du Canada demeurent encore aujourd'hui très impliqués dans le choix du conjoint(e) de leurs enfants.

elle ne nous apprend rien sur la nature des liens familiaux. Bien que nous supposions qu'il existe des liens affectifs entre les membres de la famille, nous devons nous pencher sur la nature des relations entre eux. Le migrant ayant quitté le ménage est-il en position de force? Est-il dépendant sur le plan financier ou affectif? La relation du migrant envers sa famille conditionne invariablement la nature du « contrat » informel entre lui et sa famille au sujet des TDF, mais aussi les pressions familiales qui s'exercent sur lui pour envoyer des fonds. La culture indienne demeure très patriarcale et le père demeure une figure d'autorité importante ce qui laisse supposer que le genre soit un facteur important. Nous y reviendrons.

L'attachement familial n'est pas exclusivement altruiste. Des considérations personnelles peuvent aussi motiver des liens avec la famille. Nous avons vu que Lucas et Stark (1985, 911) affirment que certains migrants envoient des fonds afin de s'assurer une part de l'héritage familial. Rappelons toutefois que cette étude et celles de Duraisamy et Narasimhan (2000) puis Johnson et Whitelaw (1974), qui pointent vers des conclusions similaires, ont été réalisées dans un contexte de migration rurale-urbaine. Or, ce type de migration prévoit d'une part le retour du migrant vers son lieu d'origine, mais surtout le fait que la famille soit dispersée et ainsi que les parents du migrant se trouvent dans le lieu d'origine puisque ce sont eux qui s'occupent du patrimoine familial. Ces conditions rappellent l'importance des deux premières variables de notre grille.

Nous savons que la majorité des Indo-Canadiens sont au Canada de façon permanente et qu'ils ont la possibilité de parrainer les membres de leur famille, incluant leurs parents et grands-parents. Il est plus difficile d'évaluer combien d'entre eux ont effectivement parrainé leurs parents. Cette information nous permettrait d'estimer l'impact potentiel de l'héritage en tant que déterminant des TDF. Le recensement 2006 nous donne

certaines indices, notamment que plus de 70 % de la population indo-canadienne est âgée de moins de 45 ans, contre moins de 60 % pour l'ensemble de la population canadienne. Cette différence porte à croire qu'il existe bel et bien une certaine dispersion familiale et que plusieurs Indo-Canadiens maintiennent des contacts réguliers avec leurs parents demeurés en Inde²⁴. Pour ces migrants, la présence d'un héritage détermine-t-elle en partie l'envoi de fonds? Une étude empirique s'impose afin de répondre à cette question.

Par ailleurs, étant donné que les familles indiennes bien nanties ont un avantage incontestable du point de vue migratoire²⁵, il va de soi que ces familles sont aussi propriétaires d'une plus grande superficie de terre que la moyenne indienne. Les migrants internationaux dont les parents sont toujours en Inde ont définitivement accès à un héritage plus important que les migrants ruraux-urbains. Ainsi, bien que l'héritage ne soit probablement pas un facteur déterminant des TDF de la DIC, nous sommes d'avis qu'il constitue un incitatif non négligeable à envoyer des fonds.

Lucas et Stark soulèvent toutefois un autre aspect important dans leur hypothèse vis-à-vis de l'héritage, soit que les hommes envoient davantage de fonds que les femmes parce qu'ils sont plus susceptibles d'hériter, du moins dans leur étude réalisée au Botswana. Cela nous amène à considérer le facteur plus général du genre dans notre grille.

Nous avons vu dans le premier chapitre que les hommes transferts des sommes plus importantes que les femmes, bien que celles-ci envoient des fonds de façon plus régulière²⁶.

Il faut toutefois rappeler que ces études ont été réalisées dans un contexte de migration

²⁴ Il faut toutefois noter que l'espérance de vie en Inde est de 65 ans, comparativement à 81 ans au Canada (Banque mondiale 2012).

²⁵ Seules les familles aisées sont en mesure d'offrir une éducation de qualité qui répond aux standards canadiens et ont la capacité de défrayer les coûts prohibitifs d'une migration vers le Canada.

²⁶ Voir Orozco, Lowell et Schneider 2006 et UN-INSTRAW 2008, 19-20.

temporaire, ce qui implique une dispersion familiale, contrairement à la migration permanente qui caractérise l'expérience de la majorité des Indo-Canadiens qui migrent avec leur famille immédiate. Cette différence est importante puisque les TDF féminins s'expliquent surtout par des motivations altruistes, c'est-à-dire la responsabilité familiale et en particulier le bien-être des enfants. Abrego (2009) soutient en effet que les femmes ressentent généralement davantage de pression à assurer le bien-être familial, ce qui se traduit par des sacrifices plus importants, d'où la proportion plus élevée de leur revenu destinée aux TDF. Notre profil socioéconomique des Indo-Canadiens révèle une structure familiale patriarcale où les femmes occupent un rôle traditionnel d'épouse et de mère. Or, les politiques de regroupement familial canadiennes font en sorte que les Indo-Canadiennes ont beaucoup moins d'incitatifs à envoyer des fonds. De plus, l'argument voulant que les femmes envoient moins de fonds à cause de revenus inférieurs dans le pays d'accueil est accentué dans la mesure où l'écart de revenu entre les Indo-Canadiennes et les autres Canadiennes est un des plus élevés au pays. Notre grille tiendra compte du genre afin de vérifier cette hypothèse.

Un entretien semi-dirigé nous permettra de bien saisir les nuances des relations familiales qui sont parfois très complexes. Nous demanderons par exemple qui décide de l'utilisation des fonds et à qui ils sont destinés? Comment le sujet des TDF a-t-il été abordé avec la famille? Une entente formelle ou informelle a-t-elle été conclue entre le migrant et sa famille (avant ou après son arrivée au Canada)? En ce qui a trait aux motivations individualistes, tel que l'accès à un héritage, nous demanderons si les parents du migrant se trouvent toujours en Inde et s'ils sont propriétaires d'une maison, d'une terre ou tout autre actif majeur. Puis finalement, le migrant garde-t-il contact avec les membres de sa famille

immédiate et étendue? À quelle fréquence communique-t-il avec eux (par courriel, téléphone ou en personne)?

Variable attachement envers le lieu d'origine

Cette variable est sans doute la moins explorée, du moins explicitement, dans la littérature des déterminants des TDF. Elle nous paraît toutefois essentielle pour comprendre les flux de TDF non familiaux tels que les envois philanthropiques. De plus, le concept de diaspora implique un maintien des liens avec le pays d'origine. La nature de ces liens a un impact sur les envois des fonds et c'est leur intensité que nous cherchons à mesurer. Pour ce faire, nous utiliserons différents indicateurs qualitatifs qui reflètent la notion complexe d'attachement des diasporas envers leur pays d'origine.

Le premier indicateur est de nature sociophilanthropique et ethnodiasporique. Il s'agit de cerner les liens du migrant au sein de sa communauté ethnoculturelle au Canada et ceux qu'il a maintenus avec l'Inde. Tout d'abord, quel est le portrait du réseau social du migrant au Canada? Fréquente-t-il surtout des Indo-Canadiens, fait-il partie d'organisations qui rassemblent des Indo-Canadiens? Quelle langue parle-t-il à la maison, avec ses amis et au travail? Mais aussi, quelle importance accorde-t-il à sa langue maternelle, à quel point est-ce important pour lui que ses enfants apprennent cette langue? Est-ce qu'il suit l'actualité indienne, consulte-t-il les médias indiens? Nous souhaitons aussi savoir si le migrant a fait des envois de fonds qui n'étaient pas destinés à des membres de sa famille, notamment des dons philanthropiques à des organisations canadiennes qui redistribuent les fonds en Inde, ou directement à des organisations basées en Inde. À quelle fréquence le migrant retourne-t-il en Inde pour des raisons autres que familiales? A-t-il gardé contact avec des Indiens autres que

des membres de sa famille? Toutes ces questions nous permettront d'établir le niveau d'attachement du migrant envers son pays d'origine.

Un deuxième indicateur permettant d'évaluer l'attachement du migrant à son lieu d'origine est de nature religieuse. Selon Dusenbery (2009, 87), les concepts de *dān* (dons de charité) et *sevā* (actions altruistes) qu'on retrouve dans la religion sikh font partie du discours éthique et moral que les sikhs sont habitués d'entendre dans un contexte de socialisation familiale ou dans leur participation au *saṅgat* (congrégation à la Gurdwara). Nous cherchons donc à savoir si le migrant est pratiquant et s'il fréquente des lieux de culte tels que des Gurdwaras ou des temples hindous. Bref, quel rôle joue la religion dans sa vie? Un entretien semi-dirigé permettrait de cerner cet aspect et possiblement d'établir une corrélation entre la ferveur religieuse et l'attachement au lieu d'origine d'une part et des envois philanthropiques ou familiaux d'autre part.

Le dernier indicateur, sociohistorique, vient compléter l'analyse de l'attachement du migrant envers son lieu d'origine. Sans faire une sociologie historique de la DIC, nous sommes d'avis que l'expérience indo-canadienne qui dure depuis plus d'un siècle a laissé des traces et influence en partie le comportement et l'attitude des Indo-Canadiens envers leur pays d'origine et leurs TDF. Cet indicateur permettra de savoir s'il existe une corrélation entre le niveau de connaissances historiques ainsi qu'une perception positive des initiatives récentes du gouvernement indien pour se rapprocher de sa diaspora et le niveau de TDF, particulièrement ceux de nature philanthropique.

Le chapitre précédent a souligné à quel point la DIC avait connu des moments difficiles à travers son histoire. Le racisme et la discrimination institutionnelle auxquels les Indo-Canadiens ont été confrontés les ont poussés à se serrer les coudes, à s'entraider et à mettre

en place des institutions leur permettant de s'organiser et de dénoncer plus efficacement ces injustices. Ils ont par ailleurs attiré les sympathies de compatriotes, dont l'exemple le plus frappant est sans doute celui de Gurdit Singh, cet entrepreneur qui affréta le Komagata Maru afin de dénoncer les politiques d'immigration discriminatoires du gouvernement canadien de l'époque. Toutefois, nous avons vu que cet élan de solidarité s'est effrité suite à l'indépendance indienne. Le gouvernement nationaliste de Nehru a pris ses distances avec la diaspora indienne et des tensions sont apparues. Ce n'est que depuis les années 1990 que l'Inde tente de se rapprocher à nouveau des INR, particulièrement ceux qui habitent les pays les plus riches tels que le Canada.

Encore une fois, un entretien semi-dirigé serait préférable afin de saisir les connaissances historiques de la DIC et surtout l'interprétation qu'en fait le migrant, ainsi que son impression des actions du gouvernement indien à l'égard de la DIC. Est-il au courant de la discrimination dont ont été victimes les Indo-Canadiens au cours du XXe siècle? Connaît-il l'histoire du Komagata Maru? Que sait-il des initiatives du gouvernement indien pour se rapprocher de sa diaspora?

Autres indicateurs

Indicateur socioéconomique

Contrairement aux variables culturelles, ethniques et religieuses, les variables socioéconomiques ont été beaucoup plus étudiées dans la littérature des déterminants des TDF. Parmi celles-ci, le revenu du migrant dans le pays d'accueil et son niveau de scolarité reviennent le plus souvent.

La question du revenu (tant celui du migrant que celui du ménage en Inde) sur les TDF est complexe, car elle dépend d'autres facteurs. Un migrant ayant un revenu élevé

n'enverra pas nécessairement des TDF élevés, de même que des revenus familiaux élevés ne se traduisent pas nécessairement par des TDF bas. Cette relation ne prévaut en effet que dans un contexte altruiste. Certains auteurs ont en effet observé une relation inverse dans un contexte d'intérêt personnel. Pour comprendre cette relation, il faut considérer les raisons de la migration et les liens qui unissent le migrant et sa famille. Dans un contexte d'échange ou d'intérêt personnel, on observe une augmentation des TDF même si le revenu familial est élevé (Cox, Eser et Jimenez 1998). Cela peut se produire dans le cas où le migrant convoite un héritage. Dans ce cas, le migrant enverra davantage de fonds si le revenu familial est élevé afin de s'attirer les faveurs de celle-ci, ou à l'inverse, la famille du migrant se sert de l'héritage comme une forme de chantage pour recevoir davantage de fonds (Hagen-Zanker et Siegel 2007, 6).

Néanmoins, la plupart des auteurs s'entendent pour dire que des revenus élevés entraînent des TDF élevés (Osili 2007, Brown 1997, Lianos 1997, El Badawi et rocha 1992, Banerjee 1984) et à ce chapitre la DIC a, toutes proportions gardées, des revenus beaucoup plus élevés²⁷ que les Indiens d'Inde. Agrawall et Novell (2010) ont toutefois démontré que la distribution de la richesse auprès des Indo-Canadiens est assez inégale. DeVoretz et Vadean (2006) soutiennent d'ailleurs qu'au Canada, 80 % des TDF sont effectués par les 30 % ayant les revenus les plus élevés. Autrement dit, relativement peu d'Indo-Canadiens sont en mesure d'envoyer de l'argent, mais ceux qui le font envoient des sommes plus élevées que la moyenne et leurs revenus expliqueraient en partie ces flux.

²⁷ Le revenu moyen des migrants d'Asie du sud au Canada s'élevait à 39 470\$ lors du recensement de 2001, comparativement à 1613\$ en Inde (en parité du pouvoir d'achat) (Banque mondiale 2012) pour la même année, soit un revenu vingt-quatre fois plus élevé.

Tout comme pour le revenu, l'impact du niveau de scolarité sur les envois de fonds divise les auteurs. D'une part, nous avons vu que certains d'entre eux, tels que Faini (2007), croient que les migrants plus éduqués ont moins tendance à envoyer des fonds parce qu'ils restent plus longtemps dans le pays d'accueil et sont plus susceptibles de faire venir les autres membres de leur famille. Bollard (2009) soutient toutefois que la différence de revenu rendue possible par les qualifications supérieures se traduit par des TDF plus élevés. Il ajoute que les migrants moins bien éduqués proviennent généralement de familles nombreuses qui sont en mesure de répartir les responsabilités financières parmi un plus grand nombre de personnes. Oberai et Singh (1980) notent aussi une corrélation entre l'éducation et la taille des TDF. Selon leurs données, les étudiants gradués envoient jusqu'à deux fois et demie plus de fonds que les migrants sans éducation formelle. Toutefois cette étude a été réalisée dans un contexte rural-urbain ce qui nous renvoie aux conclusions de Faini. Une chose que ces études semblent démontrer est que le contexte migratoire et familial agit sur les variables socioéconomiques. Une capacité d'envoyer des fonds ne se traduit pas nécessairement par une volonté d'en envoyer.

Cet indicateur devrait être utilisé en tenant compte du contexte migratoire et familial du migrant. Nous savons déjà que les Indo-Canadiens sont non seulement plus éduqués que leurs compatriotes indiens, mais en moyenne plus éduqués que les autres Canadiens. Nous avons aussi des données portant sur le revenu des Indo-Canadiens. Nous devons néanmoins inclure ces variables dans notre grille afin de vérifier comment elles s'articulent avec d'autres variables. Quelques questions à échelles afin de déterminer le revenu et le nombre d'années de scolarité du migrant seront suffisantes pour élaborer cet indicateur.

Indicateur macroéconomique

Les variables macroéconomiques sont très présentes dans la littérature des déterminants des TDF. Toutefois, le manque de consensus parmi les auteurs vient encore une fois compliquer l'analyse.

Par exemple, en ce qui a trait au taux de change, qui revient souvent dans la littérature sur les déterminants des TDF, Straubhaar (1986) et Swami (1981) considèrent que les variations de taux de change n'ont que peu d'impact sur les niveaux de TDF alors que d'autres études plus récentes remettent en cause ces affirmations. L'étude de Wahba (1991) démontre que la différence de taux change a un impact sur la méthode de transfert qu'utilise le migrant (voie officielle vs marché noir). Elbadawi (1992), Faini (1994), El-Sakka et McNabb (1999) et Aydas, Metin-Ozcan et Neyapti (2005) vont plus loin et soutiennent qu'une variation du taux de change affecte les TDF. Une devise forte encouragerait donc les envois de fonds. Étant donné que la roupie indienne a progressivement perdu plus de 40 % de sa valeur face au dollar canadien au cours des dix dernières années (voir tableau 8), il nous apparaît important d'inclure cette variable dans notre grille d'analyse.

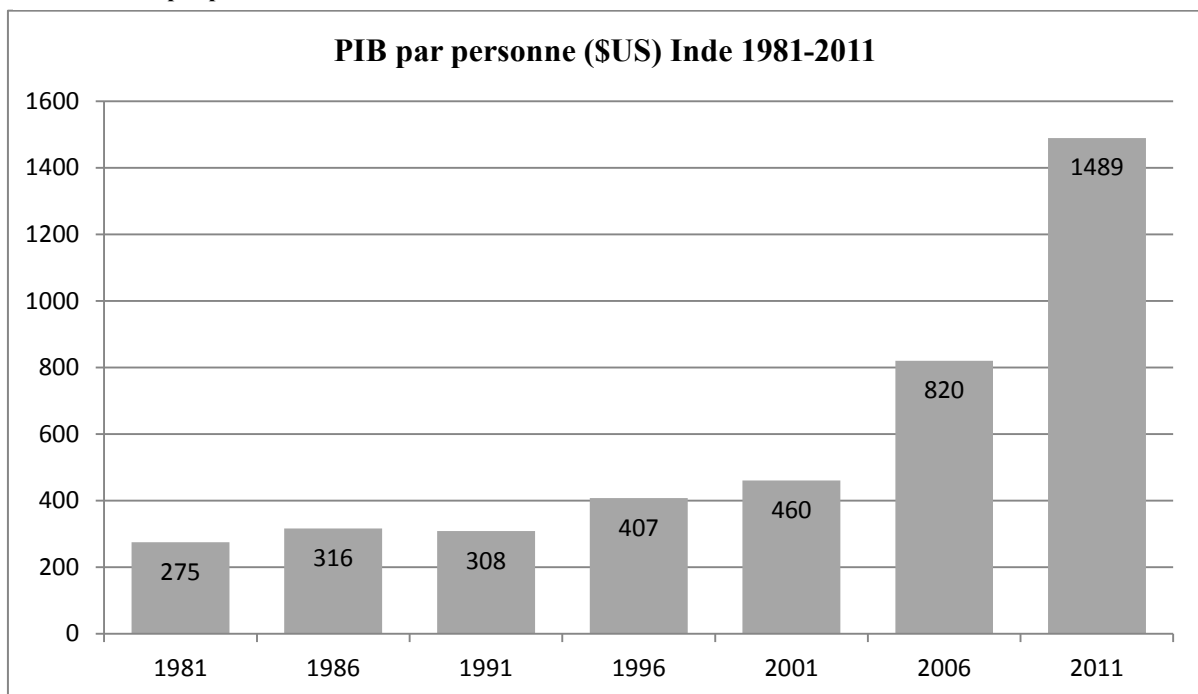
Le PIB par personne a aussi été analysé dans la littérature, mais tout comme pour le taux de change, son impact ne fait pas consensus auprès des chercheurs. Il nous apparaît donc important d'inclure cette variable, d'autant plus que le PIB par personne connaît une croissance importante en Inde depuis les années 1990 (voir tableau 9).

Tableau 8 Roupie indienne face au dollar canadien



Source : XE.com

Tableau 9 PIB par personne en Inde 1981-2011



Source : Banque mondiale

Nous privilégions toutefois une étude longitudinale afin de comparer les flux de TDF au fil du temps, en fonction des variations de ces variables macroéconomiques telles que le taux de change, d'intérêt et le PIB par personne. Quelques questions fermées viendront compléter notre indicateur, notamment pour savoir si le migrant aurait déjà retardé ou précipité un envoi de fonds à cause du taux de change. Nous souhaitons savoir aussi s'il a un compte bancaire en Inde et s'il compare les taux d'intérêt de différents produits financiers.

Une grille des variables et indicateurs, pertinents à l'élaboration d'une étude empirique des déterminants des TDF de la DIC, est présentée en fin de chapitre afin de résumer et schématiser le contenu du présent chapitre. À cela s'ajoute évidemment le besoin de s'enquérir sur les habitudes de transfert des Indo-Canadiens qui participeraient à une telle étude, étant donné que le gouvernement du Canada ne recense pas les TDF sortant du Canada. Une étude empirique se servant des indicateurs que nous avons définis pourrait par la suite procéder à un certain nombre de régressions statistiques afin d'établir des corrélations entre les différentes variables à l'étude et les flux de TDF des Indo-Canadiens. Les données qualitatives viendraient compléter les analyses statistiques.

Grille des indicateurs pertinents à l'analyse des déterminants des TDF de la DIC

VARIABLE MIGRATION	
Indicateur migratoire	Mesure : Catégorisation des migrants selon le type de migration : temporaire ou permanente Méthodologie : Entretiens semi-dirigés visant à comprendre les intentions du migrant avant son départ et une fois arrivé au Canada. Quel est son statut? Compte-t-il rester au Canada ou retourner en Inde?
VARIABLE FAMILLE	
Indicateur familial	Mesure : Dispersion et composition familiale Méthodologie : Entretiens semi-dirigés pour avoir un portrait de la famille du migrant et de son ménage au Canada. Où se trouve la famille du migrant? Est-il marié? A-t-il des enfants? Souhaite-t-il faire venir des membres de sa famille au Canada? Où résident ses parents?
VARIABLE ATTACHEMENT FAMILIAL	
Indicateur de l'attachement familial	Mesure : Les liens qui unissent le migrant à sa famille sont-ils de nature altruiste ou individualiste? Méthodologie : Entretiens semi-dirigés afin de comprendre les dynamiques familiales internes. À quel point le migrant se sent-il indépendant face aux membres de sa famille demeurés en Inde? À quelle fréquence visite-t-il son lieu d'origine à des fins familiales? Ses parents sont-ils propriétaires d'une maison ou d'une terre en Inde? Le migrant a-t-il contracté une dette auprès de membres de sa famille? Les filles et les femmes du ménage sont-elles traitées de la même façon que leurs équivalents masculins?
VARIABLE ATTACHEMENT AU LIEU D'ORIGINE	
Indicateur socio philanthropique et ethnodiasporique	Mesure : Attachement symbolique et émotif au lieu d'origine par l'implication sociale, politique et philanthropique auprès d'organisations actives en Inde, le réseau social du migrant tant au Canada qu'en Inde, le respect de certaines traditions et coutumes, la consommation de produits culturels indiens, l'usage et la transmission de la langue maternelle Méthodologie : Entretiens semi-dirigés et questionnaire afin de cerner le sentiment d'appartenance à la mère patrie. Est-ce que le migrant retourne souvent vers son lieu d'origine pour des raisons autres que familiales? Est-ce qu'il reste en contact avec des gens qui habitent son lieu d'origine? Consulte-t-il des médias indiens? Consomme-t-il des produits culturels d'origine indienne (musique, littérature, cinéma, etc.)? Parle-t-il couramment une langue d'origine indienne?
Indicateur socioreligieux	Mesure : Importance accordée à la religion Méthodologie : Entretiens semi-dirigés afin de comprendre le rôle de la religion dans la vie des Indo-Canadiens et d'évaluer qualitativement l'impact que cela peut jouer sur les envois de fonds (familiaux ou philanthropiques). Fréquente-t-il des lieux de culte? À quel point est-il pratiquant? Est-ce important pour lui de transmettre des valeurs religieuses à ses enfants?
Indicateur sociohistorique	Mesure : Connaissance et perception de l'histoire indo-canadienne par la DIC Les événements marquants de l'histoire indo-canadienne Interprétation de cette histoire par les migrants Méthodologie : Entretiens semi-dirigés pour connaître la perception qu'ont les indo-canadiens de cette histoire et de leur place au sein du Canada et de ses relations avec l'Inde. Se sentent-ils acceptés, font-ils face à de la discrimination?

AUTRES INDICATEURS	
Indicateur socioéconomique	Mesure : Scolarité et revenu Secteur d'emploi et revenu Scolarisation du migrant : quel niveau a-t-il atteint et quel est son champ d'études Le migrant travaille-t-il? Si oui, dans quel domaine et quels sont ses revenus? Méthodologie : Questionnaire à réponses ouvertes courtes afin de bien saisir l'éducation du migrant, ainsi que son parcours professionnel. Questionnaire à échelle, en ce qui a trait au revenu du migrant.
Indicateur macroéconomique	Mesure : Taux de change, taux d'intérêt et PIB par personne Méthodologie : Étude longitudinale qui comparerait l'évolution du taux de change entre le dollar canadien et la roupie indienne, les variations de taux d'intérêt de certains produits financiers, dont les obligations et le PIB par personne aux flux de TDF.

Protocole de recherche

Le plus grand défi sera sans doute de trouver des gens qui accepteront de répondre aux questions parfois délicates et personnelles du questionnaire. Pour se faire, il faudra prendre contact et créer des liens avec des organisations bien avant d'approcher directement des gens.

Idéalement, la recherche serait réalisée à Toronto, où on recense le plus grand nombre d'Indo-Canadiens au pays. En ce qui a trait aux organisations à contacter, l'objectif est d'avoir un échantillon représentatif de la communauté indo-canadienne. Bien que les sikhs constituent le groupe le plus important au sein de la DIC, il est important que d'autres sous-groupes soient représentés; tels que les hindous.

La chambre de commerce Indo-Canada de Toronto, située à North York, serait un bon point de départ pour prendre contact avec les membres de la DIC. Cela permettrait d'avoir le point de vue des gens de la communauté d'affaires de la DIC.

La *Gurdwara Nanaksar* en banlieue de Toronto (Brampton) permettrait d'avoir le point de vue de l'importante communauté sikh.

Le *Canada Hindu Heritage Centre* en banlieue de Toronto (Mississauga) viendrait compléter notre échantillon par l'ajout de membres de la communauté hindoue.

Une centaine d'entrevues réalisées sur une période de trois mois, soit un mois par organisation, produirait un échantillon suffisamment important pour en tirer des conclusions réalistes. Une deuxième phase, un an après la première, serait nécessaire dans le cas d'une étude longitudinale. Idéalement, l'échantillon reflèterait une parité homme femme, bien que nous soyons conscients qu'interviewer des Indo-Canadiennes est un défi en soi. Les gens interviewés devront toutefois être établis au Canada depuis au moins un an, afin de connaître leurs habitudes d'envoi au cours des douze derniers mois.

Un chercheur seul serait en mesure de réaliser cette étude. Les coûts d'une telle étude pour un chercheur habitant à l'extérieur de Toronto s'élèveraient à environ 5000 \$ pour la première phase, et environ 1800 \$ pour la deuxième phase puisqu'il s'agira des mêmes candidats et que certaines de ces entrevues pourront être réalisées par téléphone ou vidéoconférence, ce qui diminuera le coût et la durée de la recherche.

Budget de recherche	
Phase I : durée de trois mois	Phase II : durée d'un mois
Loyer : 1000 \$/mois pour trois mois	Loyer 1000 \$ pour un mois
Transport : 300 \$	Transport : 150 \$
Nourriture et autres : 1700 \$	Nourriture et autres : 650 \$
Total : 5000 \$	Total : 1800 \$

En ce qui a trait aux questions d'éthique, il sera très important d'expliquer aux répondants la nature et les objectifs de la recherche, et de les assurer que leurs réponses demeureront strictement confidentielles. De plus, il faut les informer qu'ils ne sont pas obligés de répondre à toutes les questions et qu'ils peuvent passer à la suivante s'ils ne se sentent pas à l'aise de répondre.

Conclusion

Au cours des vingt dernières années, les TDF ont connu une croissance phénoménale qui a de quoi surprendre. Peu avaient vu venir ces flux financiers dont la valeur dépasse depuis quelques années toute l'aide internationale. Les premières recherches sur les TDF ont porté sur leur impact, mais leur croissance soutenue à amener certains chercheurs à se demander ce qui pouvait bien motiver ces envois. Au milieu des années 1970, la littérature sur les déterminants des TDF en est à ses premiers balbutiements. C'est dix ans plus tard, avec la publication d'un article de Lucas et Stark (1985) que cette littérature prend son envol. Les deux auteurs développent pour la première fois un modèle théorique tentant d'expliquer les envois de fonds. Depuis, des dizaines d'articles ont été écrits sur le sujet, et le champ d'études s'est élargi pour inclure non seulement les travailleurs migrants ruraux-urbains temporaires, mais aussi les migrants internationaux et les diasporas établies de façon permanente à l'étranger. En effet, pour comprendre les TDF il faut nécessairement se pencher sur les études des migrations. Les déterminants de la migration reflètent énormément ceux des TDF.

Notre recherche porte son attention sur la diaspora indo-canadienne, car elle est une des plus nombreuses au pays, mais aussi parce que l'Inde est le pays qui reçoit le plus de TDF au monde. Toutefois, l'absence de données officielles sur les TDF sortants du Canada et l'ampleur de la littérature portant sur ses déterminants ne nous permet pas, dans le cadre d'une thèse de maîtrise, de mesurer adéquatement les déterminants des TDF de la DIC. L'objectif, plus modeste, consiste plutôt à développer une grille d'analyse qui pourrait éventuellement servir de fondement à une recherche empirique des déterminants des TDF de la DIC.

Pour développer notre grille, nous avons recensé et analysé de façon critique la littérature portant sur les déterminants des TDF. Nous avons ensuite élaboré un profil socioéconomique, socioprofessionnel et historique de la DIC. Cela nous a permis de retenir un certain nombre de variables et de développer des indicateurs afin de les mesurer qualitativement ou quantitativement. À la lumière de notre analyse critique de la littérature, notre grille comporte quatre variables qui contiennent chacune un certain nombre d'indicateurs. Trois de ces variables ont été choisies parce qu'elles reviennent fréquemment dans la littérature, mais aussi parce qu'elles semblent conditionner le fonctionnement d'autres variables. Il s'agit des variables migration, famille et attachement familial. Une autre variable, moins explorée, s'ajoute à notre grille : l'attachement au lieu d'origine. Il nous paraît particulièrement important étant donné que plusieurs Indo-Canadiens n'ont plus de famille en Inde, ou du moins pas des membres de la famille immédiate. Cette variable nous permettrait de vérifier si d'autres variables déterminent les envois de fonds, incluant les envois à des fins philanthropiques.

Les données recueillies par une étude des déterminants des TDF de la DIC qui utiliseraient cette grille permettraient de vérifier un certain nombre d'hypothèses.

En premier lieu, que la nature permanente de la migration canadienne, ainsi que les politiques de regroupement familial influencent énormément les déterminants des TDF dans le contexte indo-canadien. L'altruisme joue certes un rôle majeur dans le maintien des liens financiers entre le Canada et l'Inde, mais la famille immédiate n'est pas le maillon fort de cette relation puisque dans la majorité des cas, elle se trouve au Canada avec le migrant. C'est plutôt la famille étendue et les autres membres du réseau social du migrant et de sa famille immédiate qui bénéficie de cet altruisme.

Toutefois tout comme Lucas et Stark, nous sommes d'avis que la dimension altruiste ne peut à elle seule expliquer les TDF de la DIC. L'intérêt personnel joue un rôle non négligeable dans les envois de fonds. Avec la croissance économique que connaît l'Inde, plusieurs Indo-Canadiens cherchent à maintenir des liens économiques avec leur pays d'origine, sous forme d'investissements notamment, mais aussi pour des questions de fierté et de prestige, aussi connu sous le nom d'*izzat* dans le nord de l'Inde.

Les TDF de la DIC s'expliquent sans doute par des considérations à la fois altruistes et individualistes. Il faut toutefois se garder de généraliser ces conclusions à l'ensemble de la DIC qui, à l'image de l'Inde, est loin d'être homogène. L'importante communauté indienne du Canada est diversifiée, tant sur le plan culturel, linguistique, religieux et ethnique que socioéconomique et démographique. La grille que nous avons développée permettrait de faire la part des choses.

Une autre hypothèse à vérifier serait qu'en raison de la nature permanente de la migration canadienne, la famille joue un moindre rôle dans les TDF des Indo-Canadiens. Les transferts vers des personnes se feraient surtout vers des membres de la famille étendue ou des amis proches et serviraient alors à maintenir un réseau ou des relations sociales (DeVoretz et Vadean 2006). Les transferts philanthropiques seraient motivés par des considérations à la fois altruistes et individualistes puisqu'ils entretiennent un sentiment d'appartenance à une organisation ou un groupe social quelconque (DeVoretz et Vadean 2006, 26).

Des TDF à des fins philanthropiques pourraient signifier qu'il y a des opportunités intéressantes en matière de commerce international, par l'entremise d'une diaspora nombreuse, éduquée et généralement bien nantie qui souhaite maintenir des liens avec son pays d'origine. Le gouvernement canadien aurait tout à gagner en tendant la main à cette communauté et en se dotant d'une stratégie qui leur donne une place centrale. Walton-

Roberts (2009) et Bhargava et Sharma (2008) soutiennent d'ailleurs que le Canada n'a pas fait tout en son pouvoir pour tirer profit du potentiel de la DIC. En effet, les relations commerciales entre l'Inde et le Canada sont minimales. Une comparaison avec les États-Unis en est le meilleur exemple. Les échanges commerciaux entre l'Inde et les États-Unis s'élevaient à plus de 37 milliards en 2009, soit 1.44 % de tout le commerce international américain (U.S. Department of Commerce). Au Canada, lors de la même année, la valeur de ces échanges ne totalisait que 4.1 milliards, soit 0.55 % de tous ses échanges internationaux (StatCan). Or, le plus surprenant dans ces chiffres est de constater que la population d'origine indienne est proportionnellement supérieure au Canada. Aux États-Unis, les POI ne forment que 0.9 % de la population totale alors qu'au Canada, ils sont plus de 3 %. Agrawal et Lovell (2010) sont d'avis que le gouvernement canadien pourrait bénéficier des réseaux transnationaux et diasporiques des Indo-Canadiens.

Pour que les TDF deviennent une véritable source de développement dans le pays d'origine et que cela génère à son tour du commerce avec le pays d'accueil, il incombe aussi aux états respectifs d'établir des relations bilatérales qui favorisent la participation de la diaspora. Un rapport de la Global Commission on International Migration suggère par exemple que les TDF soient combinés à des fonds d'équivalence provenant du secteur public ou d'agences de développement (GCIM 2005, 28). Le gouvernement pourrait aussi mettre sur pied des initiatives visant à encourager la mise en commun des TDF tels que les HTA au Mexique. Ce type d'organisation favorise généralement un usage plus productif des TDF qui bénéficient à plus long terme aux communautés locales (Goldring 2004).

Cette recherche soulève plusieurs questions qui dépassent largement le cadre que nous nous étions fixé. Quel rôle peut véritablement jouer la DIC dans les relations Inde-Canada? La

tendance à la migration temporaire va-t-elle s'accroître? Assisterons-nous même à une migration inversée des Indo-Canadiens vers leur pays d'origine?

Toutefois, avec une accélération des migrations circulaires, du nombre d'étudiants étrangers et de travailleurs contractuels, la situation des TDF sortant du Canada pourrait changer énormément au cours des années à venir.

Annexe A

Questionnaire et structure des entretiens dirigés de la grille d'indicateurs

Transferts de fonds : Entretien semi-dirigé et questionnaire

1. Faites-vous des TDF vers l'Inde?
2. Si oui, à quelle fréquence faites-vous ces envois?

1-2 fois/année	3-10 fois/année	1-2 fois/mois	À toutes les semaines

3. En moyenne, à combien s'élève la valeur de vos envois sur une base mensuelle?

Moins de 100 \$/mois	100 \$- 200 \$/mois	200 \$- 500 \$/mois	500 \$- 1000 \$/mois	Plus de 1000 \$/mois

4. À qui sont destinés les fonds?
5. Avez-vous discuté de TDF avant votre départ pour le Canada?

Indicateur migration : Entretien semi-dirigé

1. Pourquoi avez-vous décidé d'immigrer au Canada?
2. Comment s'est prise la décision d'immigrer, en avez-vous discuté avec les membres de votre famille?
3. Aviez-vous l'intention de venir au Canada de façon temporaire ou permanente?
4. Avez-vous l'intention éventuellement de quitter le Canada de façon permanente?

Indicateur familial : Entretien semi-dirigé

1. En quoi consiste votre ménage; êtes-vous marié, avez-vous des enfants

2. Est-ce que des membres de votre famille immédiate se trouvent avec vous au Canada?
3. Prévoyez-vous faire venir d'autres membres de votre famille au Canada? Si oui, lesquels?
4. Où résident vos parents?

Indicateur attachement familial : Entretien semi-dirigé et questionnaire

1. Votre famille vous a-t-elle aidée sur le plan financier pour venir au Canada?
2. Restez-vous en contact avec les membres de votre famille en Inde? À quelle fréquence communiquez-vous avec eux, soit par téléphone, courriel ou en personne?

	Jamais	Quelques fois par année	Quelques fois par mois	Quelques fois par semaine	Presque tous les jours
Téléphone					
Courriel					

	Jamais	À tous les 5 ans ou moins	À tous les 2-3 ans	Une ou deux fois par année	Plus de deux fois par année
En personne					

3. [si les parents demeurent en Inde] Vos parents sont-ils propriétaires d'une terre ou d'une maison en Inde?
4. Est-ce que les femmes du ménage ont les mêmes droits et responsabilités que les hommes?
5. Sentez-vous que vous êtes en mesure de décider de l'utilisation des fonds que vous envoyez à des membres de votre famille?

Indicateur sociophilanthropique et ethnodiasporique: Entretien semi-dirigé et questionnaire

1. Restez-vous en contact avec des gens autre que des membres de votre famille en Inde? À quelle fréquence communiquez-vous avec eux, soit par téléphone, courriel ou en personne?

	Jamais	Quelques fois par année	Quelques fois par mois	Quelques fois par semaine	Presque tous les jours
Téléphone					
Courriel					

	Jamais	À tous les 5 ans ou moins	À tous les 2-3 ans	Une ou deux fois par année	Plus de deux fois par année
En personne					

2. Consultez-vous les nouvelles en provenance de l'Inde?

Jamais	Quelques fois par mois ou moins	Quelques fois par semaine	À tous les jours

3. Consommez-vous des produits culturels et artistiques indiens tels que de la musique, de la littérature, du cinéma, des arts visuels, des émissions de télévision, des spectacles de danse, du théâtre, etc.
4. Quelle est votre langue maternelle? Quelle est votre langue d'usage à la maison, au travail?
5. Est-ce important pour vous de transmettre votre langue maternelle à vos enfants?

Indicateur socioreligieux : Entretien semi-dirigé

1. Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie quotidienne?
2. Fréquentez-vous des lieux de culte? Participez-vous à des activités ou fêtes religieuses? Si oui, à quelle fréquence?

3. Est-ce important pour vous de transmettre des valeurs religieuses à vos enfants?

Indicateur sociohistorique : Entretien semi-dirigé

1. Connaissez-vous l'histoire des Indo-Canadiens?
2. Avez-vous déjà entendu parler de l'incident du Komagata Maru?
3. Quelle perception avez-vous du traitement des Indo-Canadiens à travers l'histoire?
4. Avez-vous déjà été victime de discrimination au Canada?
5. Sentez-vous que le gouvernement indien fait les efforts nécessaires pour se rapprocher de la DIC?

Indicateur socioéconomique : Entretien semi-dirigé et questionnaire

1. Dans quel domaine travaillez-vous?
2. Quel est votre revenu annuel?

Moins de 20K	20K – 35K	35K – 50K	50K – 75K	75K – 125K	125K – 200K	Plus de 200K

3. Quel est votre niveau de scolarité?

Secondaire non complété (moins de 11 années de scolarité)	Diplôme professionnel ou technique (11 à 15 années de scolarité)	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat

Indicateur macroéconomique : Étude longitudinale

1. Évolution du taux de change entre le dollar canadien et la roupie indienne.
2. Évolution du taux directeur de la Banque du Canada et celui de la *Reserve Bank of India*.
3. Évolution du PIB par personne au Canada et en l'Inde.

Bibliographie

Sources

- Banque mondiale (BM) (2012). *Données par pays PIB (\$ US courants)*
<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD> (page consultée le 15 avril 2012).
- BC Stats (2004). *Special Feature: Immigrants From India and China*. Rédigé par Jennifer Hansen. Population Section, BC Stats, Management Services, Mars 2004, 4 p.
<http://www.bcstats.gov.bc.ca/pubs/immig/imm034sf.pdf> (page consultée le 13 janvier 2011).
- Congressional Budget Office (CBO) (2011). *Migrants' Remittances and Related Economic Flows*, 20 p. <http://www.cbo.gov/publication/22012> (page consultée le 15 juillet 2012).
- Global Commission on International Migration (GCIM) (2005). *Migration in an Interconnected World: New Directions for Action. Report of the Global Commission on International Migration*, 5 October 2005, 88 p. <http://www.unhcr.org/refworld/docid/435f81814.html> (page consultée le 30 mai 2012)
- International Monetary Fund (IMF) (2005). *Chapter II: Two Current Issues Facing Developing Countries*, dans *World Economic Outlook: Globalization and External Imbalances*, Washington D.C., IMF, p. 69-107.
- International Monetary Fund (IMF) (2006). *Altruism and Workers' Remittances: Evidence from Selected Countries in the Middle East and Central Asia*. Rédigé par Jacques Bouhga-Hagbe. IMF Working Paper, May 2006, 27 p.
- Ministry of External Affairs (MOEA) (2001). *Report of the High-Level Committee on the Indian Diaspora*, 570 p. <http://indiandiaspora.nic.in/contents.htm> (page consultée le 11 novembre 2010).
- Ministry of Overseas Indian Affairs (MOIA) (2011). *Annual Report 2010-2011*
http://moia.gov.in/writereaddata/pdf/Annual_Report_2010-2011.pdf (page consultée le 3 juin 2012).
- Nations Unies (ONU) (2009). *Rapport de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey*, 93 p.
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/CONF.212/7 (page consultée le 10 juillet 2012).
- Organization for Economic Co-Operation and Development (OECD) (2012). *International Migration Outlook 2012*, OECD Publishing, 395 p. http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-en
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) (2005). « Profil des Sud-Asiatiques au Canada », dans RHDCC, *Profil des groupes désignés 2001*, Gatineau, p. 45-50. http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/egalite/equite_emploi/outils/rseme/2001/ProfilGD/ProfilGD.pdf (page consultée le 6 avril 2011).

- Statistique Canada (StatCan) (2003). *Recensement 2001*. Immigration et Citoyenneté.
<http://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/Products/standard/themes/DataProducts.cfm?S=1&T=43&ALEVEL=2&FREE=0> (page consultée le 4 décembre 2010).
- Statistique Canada (StatCan) (2005). *Les Sud-Asiatiques au Canada : l'unité par la diversité*. Rédigé par Kelly Tran, Jennifer Kaddatz, Paul Allard. Tendances sociales canadiennes, automne 2005, p. 23-29.
- Statistique Canada (StatCan) (2007). *Recensement 2006*. Immigration et Citoyenneté.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/rt-td/immcit-fra.cfm> (page consultée le 4 décembre 2010).
- Statistique Canada^a (StatCan) (2008). *Les envois de fonds par les immigrants récents*. Rédigé par René Houle et Grant Schellenberg. Perspective, juillet 2008, p. 5-18.
- Statistique Canada^b (StatCan) (2008). *Regard sur la démographie canadienne*,
<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-003-x/91-003-x2007001-fra.pdf> (page consultée le 12 janvier 2011).
- United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW) (2008). *Gender, Remittances and Development : The Case of Filipino Migration to Italy*. International Fund for Agricultural Development, 40 p.
- World Bank (2011). *Migration and Remittances Factbook 2011 Second Edition*. Compilé par Dilip Ratha, Sanket Mohapatra et Anil Silwal. Development Prospects Group, Washington D.C., The World Bank, 264 p.
- World Bank (2012^a). *Country and Lending Groups*, <http://data.worldbank.org/about/country-classifications/country-and-lending-groups> (page consultée le 2 juillet 2012)
- World Bank (2012^b). *Migrant Remittance Inflows (US \$ million)*, Migration and Remittances Data. [base de données en ligne].
[http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr12\(Public\).xlsx](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr12(Public).xlsx) (page consultée le 2 juin 2012).

Ouvrages et autres travaux d'auteurs

- BALLARD, Roger (2005), « Remittances and Economic Development in India and Pakistan », dans MAIMBO, Samuel Munzele et Dilip RATHA, *Remittances: development impact and future prospects*, Washington, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, p. 103-18.
- BASRAN, Gurcharn S. et B. Singh BOLARIA (2003), *Sikhs in Canada: Migration, Race, Class, and Gender*. Oxford, Oxford University Press, 240 p.
- BUCHIGNANI, Norman, Doreen M. INDRA, et Ram SRIVASTIVA (1989), *Le voyage continu: Histoire sociale des Sud-Asiatiques au Canada*. Ottawa, Multiculturalisme et citoyenneté Canada, 271 p.

- CASTLES, Stephen et Mark J. MILLER (2009), *The Age of Migration*. New York, Guilford Press, 370 p.
- CURTIN, Philip D. (1984), *Cross-Cultural Trade in World History*. Cambridge, Cambridge University Press, 308 p.
- DUSENBERY, Verne A. (2009), « 'Through Wisdom, Dispense Charity' Religious and Cultural Underpinnings of Diasporan Sikh Philanthropy in Punjab », dans DUSENBERY, Verne A. et Darshan S. TATLA, *Sikh Diaspora Philanthropy in Punjab : Global Giving for Local Good*, New Delhi, Oxford University Press, p. 79-104.
- JOHNSTON, Hugh (2005), « Sikhs in Canada », dans EMBER, Melvin, Carol R. EMBER et Ian SKOGGARD, *Encyclopedia of Diasporas: Immigrant and Refugee Cultures Around the World*, Boston, Springer US, 2005, p. 1075-82.
- KHADRIA, B. (2008), « India; skilled migration to developed countries, labour migration to the Gulf », dans CASTLES, Stephen et Raúl Delgado WISE, *Migration and Development: Perspectives from the South*, Geneva, International Organization for Migration, p.79-112.
- KOSER, Khalid (2007), *International Migration A Very Short Introduction*. Oxford, Oxford University Press, 140 p.
- LAL, Brij V., Peter REEVES et Rajesh RAI (2006), *The Encyclopedia of the Indian Diaspora*. Singapore, Editions Didier Millet, 416 p.
- MASSEY, Douglas S. (1998), *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford, Oxford University Press, 376 p.
- OONK, Gijsbert (2007), *Global Indian Diaspora: Exploring Trajectories of Migration and Theory*. Amsterdam, Amsterdam University Press, 366 p.
- RAPOPORT, Hillel et Frédéric DOCQUIER (2006), « The Economics of Migrants' Remittances », dans KOLM, Serge-Christophe et Jean Mercier YTHIER, *Handbook of the Economics of Giving, Altruism and Reciprocity: Applications Volume 2*, Amsterdam, North-Holland, p. 1135-98.
- SHEFFER, Gabriel (2003), *Diaspora Politics At Home Abroad*. Cambridge, Cambridge University Press, 287 p.
- STAHL, Charles W. (1993), « Explaining international migration », dans STAHL, Charles W. et coll., *Global Population Movements and their Implications for Australia*, Canberra, Australian Bureau of Immigration and Population Research, 148 p.
- STALKER, Peter (2008), *The No-Nonsense Guide to International Migration*. Oxford, New Internationalist, 143 p.
- VARMA, Sushma J. et Radhika SESHAN (2003), *Fractured Identity: The Indian Diaspora in Canada*. India, Rawat Publications, 272 p.
- VERMA, Archana B. (2002), *The Making of Little Punjab in Canada: Patterns of Immigration*. New Delhi, Sage Publications, 254 p.

Articles scientifiques et spécialisés

- ADAMS Jr, Richard H. (2008), « The Demographic, Economic and Financial Determinants of International Remittances in Developing Countries », *Policy Research Working Paper 4583*, The World Bank, 32 p.
- AGARWAL, Reena et Andrew W. Horowitz (2002), « Are International Remittances Altruism or Insurance? Evidence from Guyana Using Multiple-Migrant Households », *World Development*, vol. 30, no. 11, p. 2033-44.
- AGRAWAL, Sandeep K. et Alex LOVELL (2010), « High-income Indian immigrants in Canada », *South Asian Diaspora*, vol. 2, no. 2, p. 143-63.
- ARUN, Thankom et Hulya ULKU (2011), « Determinants of Remittances: The Case of the South Asian Community in Manchester », *Journal of Development Studies*, vol. 47, no. 6, p. 894-912.
- AYDAS, Osman Tuncay, Kivilcim METIN-OZCAN et Bilin NEYAPTI (2005), « Determinants of Worker's Remittances – The Case of Turkey », *Emerging Markets Finance and Trade*, vol. 41, no. 3, p.53-69.
- BANERJEE, Biswajit (1984), « The Probability, Size, and Uses of Remittances From Urban to Rural Areas in India », *Journal of Development Economics*, vol. 16, no. 3, p. 293-311.
- BHARGAVA, Kant et coll. (2008), « Building Bridges: A Case Study on The Role of the Indian Diaspora in Canada », *The Centre for the Study of Democracy*, School of Policy Studies, Queen's University, 145 p.
- BOLLARD, Albert et collab. (2009), « Remittances and the Brain Drain Revisited: The Microdata Show That More Educated Migrants Remit More », *Policy Research Working Paper 5113*, The World Bank, 35 p.
- BOYD, Monica (1989), « Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas », *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, p. 638-70.
- BROWN, Richard P. C. (1997), « Estimating Remittance Functions for Pacific Island Migrants », *World Development*, vol. 25, no. 4, p. 613-26.
- BROWN, Stuart S. (2006), « Can Remittances Spur Development? A Critical Survey », *International Studies Review*, vol. 8, no 1, p. 55-76.
- Canadian Chamber of Commerce (CCC) (2007), « Canada and India: Boosting Economic Ties and Cutting Barriers – Strategies for Closer Economic Relations », Ottawa, 41 p.
- CHAMI, Ralph, Connel FULLENKAMP et Samir JAHJAH (CFJ) (2003), « Are Immigrant Remittances Flows a Source of Capital for Development? », *IMF Working Paper 03/189*, 47 p.
- CLARK, Ken et Stephen DRINKWATER (2007), « An Investigation of Household Remittance Behaviour: Evidence from the United Kingdom », *The Manchester School*, vol. 75, no. 6, p. 717-41.

- COX, Donald, Zakeriya ESER et Emmanuel JIMENEZ (1998), « Motives for private transfers over the life cycle: An analytical framework and evidence for Peru », *Journal of Development Economics*, vol. 55, no. 1, p. 57-80.
- DURASAMY, Palanigounder et S. NARASIMHAN (2000), « Migration, remittances and family ties in urban informal sector », *Indian Journal of Labour Economics*, vol. 43, no. 1, p.111-9.
- Economist Intelligence Unit (EIU) (2008-2011), « Country Commerce India » [contenu en ligne nécessitant une licence], <http://store.eiu.com/product.aspx?pubid=1770002377&pid=480000248&gid=1770002377> (page consultée le 15 septembre 2011).
- FEINERMAN, Eli et Edward J. SEILER (2002), « Private transfers with incomplete information: A contribution to the “altruism-exchange motivation for transfers” debate », *Journal of Population Economics*, vol. 15, no. 4, p. 715-36.
- FOSTER, Andrew D. et Mark R. ROSENZWEIG (2001), « Imperfect Commitment, Altruism, and the Family: Evidence from Transfer Behavior in Low-Income Rural Areas », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 83, no. 3, p. 389-407.
- FREUND, Caroline et Nikola SPATAFORA (2008), « Remittances, Transaction Costs, and Informality », *Journal of Development Economics*, vol. 86, no. 2, p. 356-66.
- FUNKHOUSER, Edward (1995), « Remittances from International Migration: A Comparison of El Salvador and Nicaragua », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 77, no. 1, p. 137-46.
- GAMMELTOFT, Peter (2002), « Remittances and Other Financial Flows to Developing Countries », *International Migration*, vol. 40, no 5, p. 181-211.
- GHOSH, Bimal (2006), *Migrants' Remittances and Development: Myths, Rhetoric and Realities*, Genève, International Organization for Migration / The Hague Process on Refugees and Migration, 118 p.
- GIULIANO, Paola et Marta RUIZ-ARRANZ (2005), « Remittances, Financial Development, and Growth », *IMF Working Paper 05/234*, 37 p.
- GLYTSOS, Nicholas P. (1997), « Remitting Behaviour of “Temporary” and “Permanent” Migrants: The Case of Greeks in Germany and Australia », *LABOUR*, vol. 11, no 3, p. 409-35.
- GOLDRING, L. (2004), « Family and Collective Remittances to Mexico: A Multi-dimensional Typology », *Development and Change*, Vol. 35, no. 4, p.799-840.
- HAGEN-ZANKER, Jessica et Melissa SIEGEL (2007), « The determinants of remittances: A review of the literature », Working Paper Maastricht Graduate School of Governance, 26 p. <http://ssrn.com/abstract=1095719>
- ILAHY, Nadeem et Saqib JAFAREY (1999), « Guestworker migration, remittances and the extended family: evidence from Pakistan », *Journal of Development Economics*, vol. 58, p. 485-512.

- JADHAV, Narendra (2003), « Maximising Developmental Benefits of Migrant Remittances: The Indian Experience », papier présenté dans le cadre de l'*International Conference on Migrant Remittances, DFID-World Bank joint conference*, Londres, octobre 2003, 27 p.
- JOHNSON, George E. et W.E. WHITELOW (1974), « Urban-Rural Income Transfers in Kenya: An Estimated-Remittances Function », *Economic Development and Cultural Change*, no. 22 (April 1974), p.473-9.
- KAHNEMAN, Daniel et Amos TVERSKY (1979), « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, vol. 47, no. 2, p. 263-92.
- LUCAS, Robert E. B. et Oded STARK (1985), « Motivations to Remit: Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol. 93, no. 5, p. 901-18.
- OROZCO, Manuel, Lindsay LOWELL et Johanna SCHNEIDER (2006), « Gender-Specific Determinants of Remittances: Differences in Structure and Motivation », *Report to the World Bank Group*, Institute for the Study of International Migration, 26 p.
- PANDA, Rajaram (2009), « Migration Remittances: The Emerging Scenario », *India Quarterly: A Journal of International Affairs*, vol. 65, no. 2, p. 167-83.
- POIRINE, Bernard (1997), « A Theory of Remittances as an Implicit Family Loan Arrangement », *World Development*, vol. 25, no. 4, p. 589-611.
- PORTES, Alejandro et József BÖRÖCZ (1989), « Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives On Its Determinants And Modes Of Incorporation », *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, p. 606-30.
- RATHA, Dilip (2007), « Leveraging Remittances for Development », *Policy Brief, Program on Migrants, Migration, and Development*, Migration Policy Institute, Washington DC, 15 p.
- RAVENSTEIN, E.G. (1885), « The Laws of Migration », *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 48, no. 2, p. 167-235.
- RAVENSTEIN, E.G. (1885), « The Laws of Migration (Second Paper) », *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 52, no. 2, p. 241-305.
- SISENGLATH, Somphone (2009), « Migrant worker remittances and their impact on local economic development », *International Labour Organization, ILO Asia-Pacific Working Paper Series*, 34 p.
- SKELDON, Ronald (1997), « Rural-to-urban migration and its implications for poverty alleviation », *Asia-Pacific Population Journal*, vol. 12, no 1, p. 3-16.
- STARK, Oded et Edward J. STARK (1991), « Migration Incentives, Migration Types: The Role of Relative Deprivation », *The Economic Journal*, vol. 101, no. 408, p. 1163-78.
- STRAUBHAAR, Thomas (1986), « The Determinants of Workers' Remittances: The Case of Turkey », *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 122, no. 4, p. 728-40.

- TAYLOR, Edward J. (1987), « Undocumented Mexico-US migration and the returns to households in rural Mexico », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 69, no 3, p. 626-38.
- TAYLOR, Steve, Manjit SINGH et Deborah BOOTH (2007), « Migration, development and inequality: Eastern Punjabi transnationalism », *Global Networks*, vol. 7, no. 3, p. 328-47.
- WAHBA, Sadek (1991), « What Determines Workers' Remittances? », *Finance & Development*, vol. 28, no. 4, p. 41-44.
- WALTON-ROBERTS, Margaret (2009), « India–Canada Trade and Immigration Linkages: A Case of Regional (Dis)advantage? », *Metropolis British Columbia Working Paper Series*, no 09-04 June 2009, 59 p. <http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2009/WP09-04.pdf> (page consultée le 10 mai 2012).
- YANG, Dean et Hwajung CHOI (2007), « Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines », *The World Bank Economic Review*, vol. 21, no. 2, p.219-48.
- ZHU, Zhiqun (2007), « Two Diasporas: Overseas Chinese and Non-Resident Indians in Their Homelands' Political Economy », *Journal of Chinese Political Science*, vol. 12, no. 3, p. 281-296.